



[DIVERSITÉ]
[EVOLUTIONS]
[ENJEUX]

Atlas

des paysages tarnais

→ [atouts tarn]
édition 2004

Editorial

Depuis la loi Paysage de 1993, le paysage est considéré comme un élément à part entière de notre patrimoine, qu'il faut préserver et gérer. La question du paysage s'ancre donc de plus en plus dans les problématiques d'aménagement du territoire, de préservation du cadre de vie, de protection du patrimoine naturel.

La dévalorisation de paysages emblématiques, la disparition de paysages familiers ou l'apparition de nouveaux paysages sont autant d'évolutions qui interpellent et nous ont amené à faire ce travail de reconnaissance, de découpage, de caractérisation et de prospective pour mieux connaître le paysage tarnais et les enjeux dont il est le théâtre. La richesse du département du Tarn méritait que nous nous y intéressions puisque ce long travail nous a finalement amené à dire qu'il n'y avait pas un paysage mais des paysages tarnais, tous riches de leurs spécificités donnant à chacune de ces entités une identité propre.

Le document qui concrétise ce travail ne doit pas être seulement vu comme un partage de connaissances. Il doit être un élément de la culture tarnaise auquel tout acteur de territoire ou porteur de projet, privé, public ou associatif, peut se référer. Ce doit être un outil de travail et de réflexion que chacun s'approprie et qui doit lui permettre d'avancer dans ses projets et ses démarches.

Cet inventaire doit être le support d'une dynamique. Il va permettre d'alimenter aussi bien des réflexions thématiques que transversales. La création du Pôle Départemental du Paysage et du Réseau Régional Paysage concrétise cette volonté de mise en place d'actions en faveur de ces paysages. Ce Pôle permettra de poursuivre ce travail par des réflexions communes mais chacun de vous, destinataires de ce document, peut agir en faveur des paysages et avant tout sur celui de sa commune ou du territoire sur lequel il est amené à intervenir.

Nous sommes tous acteurs du paysage. Chacun intervient sur celui-ci de manière différente, le fait ou le défait, consciemment ou inconsciemment, de manière importante ou par petites touches.

Tout comme le paysage est dans le regard de chacun, sa protection et sa gestion doivent être dans l'esprit de tous, quelque soit son projet et l'échelle de ce projet.

Que tous ceux qui ont participé à cet inventaire soient ici remerciés. Ils ont chacun œuvré à la diffusion d'un élément clé de la richesse tarnaise : les paysages.

Thierry Carcenac

Président du Conseil général
Député du Tarn

Préambule

Dans le cadre de sa politique de l'environnement, et notamment de la prise en compte des paysages tarnais, le Conseil Général a décidé de mettre en œuvre un « inventaire des paysages ».

Engagée avec le soutien de la Direction Régionale de l'Environnement de Midi-Pyrénées (DIREN), cette action a été confiée au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Tarn. Elle est pilotée par le Service Espaces-Paysages de la Direction de l'Eau et de l'Environnement du Conseil Général.

Le présent document est le fruit d'un travail engagé en 1998 et qui s'est terminé fin 2002.

La première étape a été relative au repérage et à la caractérisation des diverses entités paysagères qui dessinent le Tarn, ainsi qu'à l'étude des limites de ces entités. Une enquête auprès des élus tarnais a été menée en parallèle afin de mieux connaître l'image que chacun a du territoire qui l'entoure et le sentiment d'appartenance que cela traduit afin d'affiner le découpage établi à partir de l'étude de terrain et de la bibliographie.

Dans un deuxième temps, le travail a été plus prospectif permettant de mettre en évidence les

différents enjeux qui se déclinent sur les différents territoires préalablement identifiés.

Enfin, une étude plus particulière sur l'architecture, notamment les couleurs et matériaux qui marquent le paysage, et une autre sur la typologie du bâti sont venues compléter ce travail.

À terme, l'inventaire des paysages doit favoriser une meilleure connaissance des paysages tarnais, partagée tant par les acteurs et gestionnaires de l'espace que par le grand public. Il doit alimenter une réflexion à propos du paysage en favorisant l'émergence d'une dimension paysagère dans tout projet d'aménagement et de développement du territoire quel que soit l'échelle ou le domaine de travail.

Ce document a en premier lieu un rôle de « porter à connaissance » mais doit surtout devenir un outil de travail pour tous !

L'équipe de rédaction

Sommaire

Editorial

Préambule

Sommaire

Un inventaire, méthode et objectifs

Paysages et territoires

Le paysage, pour quoi faire ?

Un inventaire, quelle méthode ?

Comment aborder la diversité des paysages tarnais ?

Les entités paysagères

Leurs limites

Le bâti traditionnel tarnais

Situation générale

Les entités paysagères en Midi-Pyrénées

Le Tarn entre Massif Central et Bassin Aquitain

Les entités paysagères sur le département : quatre grands ensembles

Cartographies

Relief et topographie

Géologie

Réseau hydrographique

Précipitations

Températures

Couverture forestière

ZNIEFF et Natura 2000

Dynamique démographique

Trafic routier

Entités par entités

La vallée du Viaur

Le Ségala Carmausin

La vallée du Tarn

Le Ségala des monts d'Alban et du Montredonnais

Les monts de Lacagne

Le Sidobre

Le plateau d'Anglès

La vallée du Thoré

La montagne Noire

p.1

p.2

p.3

p.4

p.4

p.5

p.6

p.7

p.7

p.8

p.9

p.11

p.11

p.12

p.14

p.16

p.16

p.17

p.18

p.19

p.20

p.21

p.22

p.23

p.24

p.25

p.27

p.31

p.35

p.39

p.43

p.47

p.51

p.55

p.59

Le massif de la Grésigne et des causses associés

Le plateau Cordais

Le Carmausin

Les coteaux de Monclar

Le Gaillacois

Les collines du Centre

Le Lauragais

La plaine du Tarn

La plaine de l'Agout

La plaine Castraise

La plaine du Sor

Les causses du Quercy

Le causse de Labruguière

p.63

p.67

p.71

p.75

p.79

p.83

p.87

p.91

p.95

p.99

p.103

p.107

p.111

Bâti traditionnel et paysage

Les zones de prédominance des matériaux de construction

Matériaux, couleurs et paysage

Terre de brique

Terre crue

Terre de schiste

Terre de calcaire

Terre de grès

Organisation, implantation, typologie du bâti et paysage

Organisation du bâti et formes urbaines

Habitat groupé

Habitat dispersé

Répartition des principales typologies du bâti traditionnel

Quelques typologies architecturales du bâti traditionnel

Principales typologies architecturales

La ferme " bloc ", architecture de coteaux et plateaux

La ferme allongée, architecture de plaines et des collines du centre

La ferme dans la pente, architecture de montagne

p.115

p.116

p.117

p.118

p.122

p.124

p.128

p.132

p.136

p.137

p.137

p.139

p.140

p.141

p.142

p.142

p.146

p.150

Remerciements

Bibliographie

Crédits photographiques

p.155

p.156

p.159

Un inventaire, méthodes et objectifs

Paysages et territoires

Proposer une définition du paysage apte à satisfaire tout un chacun constitue un exercice particulièrement difficile et malaisé. Sa réalité, complexe par essence, conduit chacun à en concevoir une idée très subjective. Le paysage est également le lieu où se confrontent différentes conceptions alimentées par des écoles de pensée aux visions parfois radicalement divergentes. Le travail d'inventaire actuel n'aura pas la prétention de proposer une nouvelle définition du paysage, n'étant pas le lieu pour se lancer dans de telles recherches.

Le paysage peut se concevoir à partir de ce que donne à voir, à regarder ou à observer, une portion de l'espace, lorsqu'un individu est conduit spontanément, quotidiennement ou intentionnellement à y poser son regard et ce, avec sa propre sensibilité, sa culture, son affectivité du moment.

A l'évidence, le produit de cette rencontre sensible crée un assemblage complexe du naturel et du social, du matériel et du culturel, du rationnel et du symbolique... **A chaque fois selon les lieux et à des degrés différents, le physique structure et imprègne le paysage, la dimension humaine le subit, s'en accommode, en tire profit comme elle peut, le sublimer ou le transcender. Au gré des relations qu'entretiennent les sociétés avec**

leur espace, le paysage évolue sans cesse et révèle les dynamiques locales. En effet, le paysage n'est pas une image figée et permanente d'un territoire.

C'est ainsi que l'on retrouve dans les différents paysages l'empreinte des pratiques spatiales et des usages à des niveaux d'intervention et à des échelles différents. Des politiques d'aménagement du territoire par l'implantation de nouvelles infrastructures aux pratiques individuelles à petite échelle, toutes les interventions ont un impact sur l'image que nous renvoie un paysage.

Le paysage se révèle en quelque sorte comme le reflet vivant des territoires. Il en exprime l'identité au carrefour entre le physique et l'humain.

Ainsi l'observation des paysages à l'échelle du département permet de saisir les équilibres, les signes de disfonctionnement, les évolutions qui se produisent sur l'espace.

Si, comme nous le croyons, le paysage permet de donner du sens aux projets et réalisations par les valeurs identitaires qu'il véhicule à l'échelle d'un pays ou d'un territoire, la première étape consiste à bien le connaître et le décrire en réalisant un inventaire dynamique au service de territoire en mouvement.

Le paysage, pour quoi faire?

Les paysages tarnais doivent être abordés en ce qu'ils recèlent de dimension patrimoniale, de capacité à inspirer, à révéler des sentiments d'appartenance, des caractères identitaires permettant aux sociétés locales de s'y reconnaître et de s'en revendiquer.

Sans vraiment connaître la démesure entre tradition et modernité, ils peuvent permettre de positiver sur l'environnement dans la mesure où ils sont vecteurs de cadre de vie, d'ambiances vécues et source de mémoire collective (tant pour l'éleveur de Paulinet ou de Roquerlan que l'agriculteur des causses de Penne, pour l'habitant de Nages ou de Magrin, ou le forestier de Puycelci, le vigneron de Lisle sur Tarn ou le granitier du Sidobre).

L'approche territoriale sous l'angle paysager peut être un support privilégié pour engager un dialogue concerté et fédérateur sur le développement local. Il doit pouvoir constituer un porté à connaissance, un fond de référence voué à servir une démarche respectueuse de l'identité des territoires et de leur environnement dans une perspective de développement durable.

Il nécessite donc la mise en commun d'une réflexion avec une grande diversité d'acteurs. **Le paysage par les valeurs qu'il exprime, par les sentiments de bien être où de mal être qu'il véhicule, par les signes emblématiques qu'il renvoie auprès de chaque individu, porte en lui**

les éléments qui fondent les sentiments d'attachements et d'appartenance des populations sur leur lieux de vie. Il permet donc d'engager une réflexion partagée et d'orienter tout projet d'aménagement, tout objectif de développement avec une démarche participative des acteurs locaux. En ce sens, il est un support et un outil favorable à l'émergence de phénomènes de réappropriation de l'espace, vecteur de mobilisation, condition préalable à toute démarche concertée et locale sur le développement.

Le paysage est également une entrée pertinente pour une approche pédagogique et explicative dans la réalité des territoires et de leur dynamique. Et cela pour un public aussi large que possible.

Son objectif à terme sera axé vers un effort de restitution afin de mettre en relief sur des thématiques diverses et entrecroisées, les enjeux paysagers qui se révèlent au sein de chaque entité. Il doit ainsi permettre d'alimenter un débat et des orientations sur ce que l'on voudrait inverser, faire vivre ou réorienter au sein des paysages tarnais. Le but recherché est de générer une plus grande conscience paysagère auprès des différents acteurs intervenant sur le devenir des paysages et que chacun intervienne avec plus de justesse sur ceux-ci. La prise en compte des paysages devrait se concevoir plutôt en amont dans tout processus de développement que dans une démarche visant à rattraper des situations jugées dommageables.

Un inventaire. Quelle méthode?

La démarche employée doit permettre dans un premier temps d'identifier, dans leurs grandes lignes, les caractéristiques propres aux paysages tarnais, de repérer le fonctionnement de ces territoires et l'agencement des entités paysagères, de proposer des éléments de compréhension qu'ils soient d'ordre physiques, socio-économiques ou socio-culturels... Cependant, cette démarche ne se présentera pas comme un empilement de données selon un système de plan à tiroir (géologie, climat, population...), les entités paysagères du Tarn ne répondant pas à une surimposition systématique de facteurs physiques et sociaux préalablement hiérarchisés.

Le concept d'inventaire, par sa définition (revue détaillée et minutieuse), sous-tend un travail de classement et de rangement par catégorie qui semble parfois incompatible avec le paysage, combinaison historique et toujours dynamique construite entre le naturel et le social, entre le fonctionnel et l'émotionnel, entre la réalité matérielle et ses représentations. Dès lors les notions d'assemblage, de synthèse et d'interrelations sont sans doute à privilégier. Il s'agit de repérer et de confronter dans leur réalité de terrain des contextes biophysiques, des modes de fonctionnement ou des modèles d'usage de l'espace dont le paysage à terme se révèle comme l'expression physique finalisée à un instant donné.

Comment aborder la diversité des paysages tarnais ?

1- Une approche de terrain fondée sur la perception et les “impressions” de terrain (découverte sensible des paysages) ajoutée à un regard plus analytique sur ce qui touche à l’organisation spatiale ont été tout d’abord nécessaires. L’objectif était de déceler les traits dominants, les éléments qui se distinguent dans les paysages et qui fondent les caractéristiques des entités paysagères.

2- Dans le même temps, une recherche d’éléments d’information et de données documentaires (géographique, historique, littéraire, iconographique, socio-économiques...) a été engagée. Elle permet d’aborder la dimension globale du territoire départemental et surtout de mieux resituer les perceptions du terrain dans un contexte géographique et socio-économique. L’approche progressive de la réalité des paysages tarnais pour en saisir tous les caractères s’est effectuée par un aller-retour permanent entre la perception de terrain (impressions de paysages et réflexion sur les espaces observés), les données fondamentales de la géographie locale et une somme d’informations issues

de travaux de recherche, de monographies, études de cas et mises en œuvre de procédures d’aménagement. Ces expériences offrent, en effet, des indications précieuses sur les contextes humains de micro-régions, les problématiques d’aménagement, les enjeux passés et présents... A ce titre, elles traduisent bien souvent les diverses perceptions des différents acteurs sur ces espaces.

3- La consultation des partenaires et des membres du comité de pilotage, qui ont souvent, dans leur domaine respectif, une approche fine des territoires et des enjeux, a constitué aussi une source de connaissances incontournables. Des rencontres et des discussions, engagées lors de la découverte des paysages sur le terrain, ont permis d’enrichir la connaissance de la vie locale et de son histoire.

Les entités paysagères

L’approche des espaces tarnais se révèle comme une immersion au cœur d’une véritable mosaïque de paysages. Pour rendre compte de l’assemblage et de la diversité de ces derniers, il convient d’identifier des ensembles cohérents et individualisés et d’en concevoir le principe de leur limite. Les entités paysagères peuvent se définir comme une portion délimitée d’espace où s’opère une répétition de formes et d’agencements des grands éléments de paysage. Cette constance dans les formes visuelles se retrouve aussi dans les modes d’occupation et d’utilisation de l’espace (mode de mise valeur agricole, façon d’habiter, de circuler, implantation du bâti...). Il s’agit donc de déceler, au-delà des aspects purement formels que présente une entité, les systèmes fonctionnels qui sous-tendent la construction, la dynamique et l’évolution des paysages. La notion d’entité implique aussi qu’il n’y pas de rupture ou de discontinuité apparente et majeure sur celle-ci.

En ce sens, les caractéristiques de chaque entité ne seront pas exposées selon un plan à tiroir avec des clés d'entrée préalablement établies. Il s'agira plutôt pour chaque entité de mettre en avant les éléments primordiaux qui la déterminent. Combinaison entre physique et humain, la description des entités et de leur fonctionnement sera, ici, axée sur des critères liés aux grands traits physiques (reliefs, particularités géologiques) et sur éléments primordiaux qui la déterminent. Combinaison entre physique et humain, la description des entités et de leur fonctionnement sera, ici, axée sur des critères liés aux grands traits physiques (reliefs, particularités géologiques) et sur des facteurs humains ou socio-économiques (différence urbain/rural, pratiques agricoles, densité des réseaux de circulation...). L'objectif est de mettre en relief le caractère identitaire propre à chaque entité.

Leurs limites

Le découpage du département en entités paysagères implique aussi de s'intéresser aux limites et au passage d'une entité à l'autre. Ces limites ne peuvent se concevoir uniquement que comme une coupure franche. En effet, sur le terrain, les changements paysagers sont rarement francs et clairement matérialisés par une ligne qui court sur l'espace.

On peut ainsi distinguer 2 grands types de transitions jouant au niveau des limites des entités paysagères :

- l'épaisseur de la limite :

Elle peut être variable. Entre une entité située dans la plaine et une autre dans la zone montagneuse, les limites sont claires, précises. En revanche, la rencontre entre deux entités de secteurs collinaires ou de zones de plaines se fera de manière beaucoup plus progressive.

- la nature de la limite :

Dans certains cas, c'est une rupture topographique ou géologique franche qui sera le principal facteur de différenciation paysagère et qui dessinera le tracé de la limite, comme entre le versant Nord de la Montagne Noire et la plaine du Sor.

En d'autres lieux, la limite s'inscrit dans les paysages par des modes d'utilisation de l'espace différents qui se traduisent par des changements de pratiques agricoles, d'implantation du bâti ou du réseau routier (entrée dans le vignoble du gaillacois,

paysage de bocage ouvert de la dépression de Lacau-Murat au cœur du massif forestier des Monts de Lacau...).

Aux confins de plusieurs entités paysagères, les influences des unes et des autres peuvent même s'imbriquer pour donner lieu à des paysages composites et complexes (par exemple : la zone de contact entre la vallée du Thoré, la plaine castraise, l'agglomération mazamétaine, la Montagne Noire et le plateau d'Anglès où se mêlent les systèmes de prairies, de boisements, d'expansion urbaine, industrielle et où se surimposent des axes de communication).

Le glissement entre les entités est souvent très progressif car la frontière entre les entités n'est jamais figée et établie de manière définitive. Ce sont des lignes mouvantes dans l'espace et dans le temps. Les évolutions de l'activité humaine et sociale, en l'absence d'éléments physiques déterminants (falaises, versants montagneux), sont susceptibles de modifier plus ou moins rapidement les limites et le périmètre des entités paysagères (régression des paysages du causse de Labruguière avec l'extension urbaine de Castres, mutations des paysages carmausins avec la reconversion industrielle).

Cette notion de limite avec ses variations d'épaisseur et de nature, semble être une donnée à mettre en valeur dans le cadre de l'inventaire car elle reflète bien la vision que nous pouvons avoir des paysages à l'échelle du département.

le bâti traditionnel tarnais

Au cœur de la diversité paysagère, le bâti traditionnel joue un rôle important. Le positionnement du bâti, ses volumes et ses matériaux de construction sont autant d'éléments de compréhension de l'activité humaine et de lecture du paysage. Une étude des matériaux de construction et de la typologie du bâti apporte donc un niveau supplémentaire de connaissances exposés dans la deuxième partie de ce document.

Le département du Tarn se trouve au croisement de deux grands ensembles : le Massif Central et la Plaine Aquitaine.

On passe progressivement d'un paysage de montagne, Montagne Noire et Monts de Lacaune, vers un paysage de plaine, plaine du Tarn, et Lauragais, par une riche diversité de paysages et de sols.

Les couleurs peuvent varier au cours des saisons comme celles des cultures ou des masses végétales mais, souvent, elles sont là pour plusieurs années, voire pour toujours, comme celles du bâti ou des forêts de résineux.

Le bâti, aussi ponctuel qu'il soit, apporte toujours une touche de couleur très personnelle mais très visible dans le paysage. Ce paysage a pour dominantes des nuances de vert au jaune pour les masses

végétales, et des variantes d'ocre au brun pour les terres. Les couleurs des toits et des murs doivent donc s'intégrer au paysage en répondant à l'identité du lieu.

Cette mosaïque de paysages, de couleurs, de matériaux, de cultures, de climats et d'organisations humaines s'exprime dans l'architecture traditionnelle. Nous trouvons ainsi, dans le département, presque tous les matériaux employés dans les constructions traditionnelles : la terre, la brique, la pierre (grès, calcaire, schiste, granite, galet) et le bois.

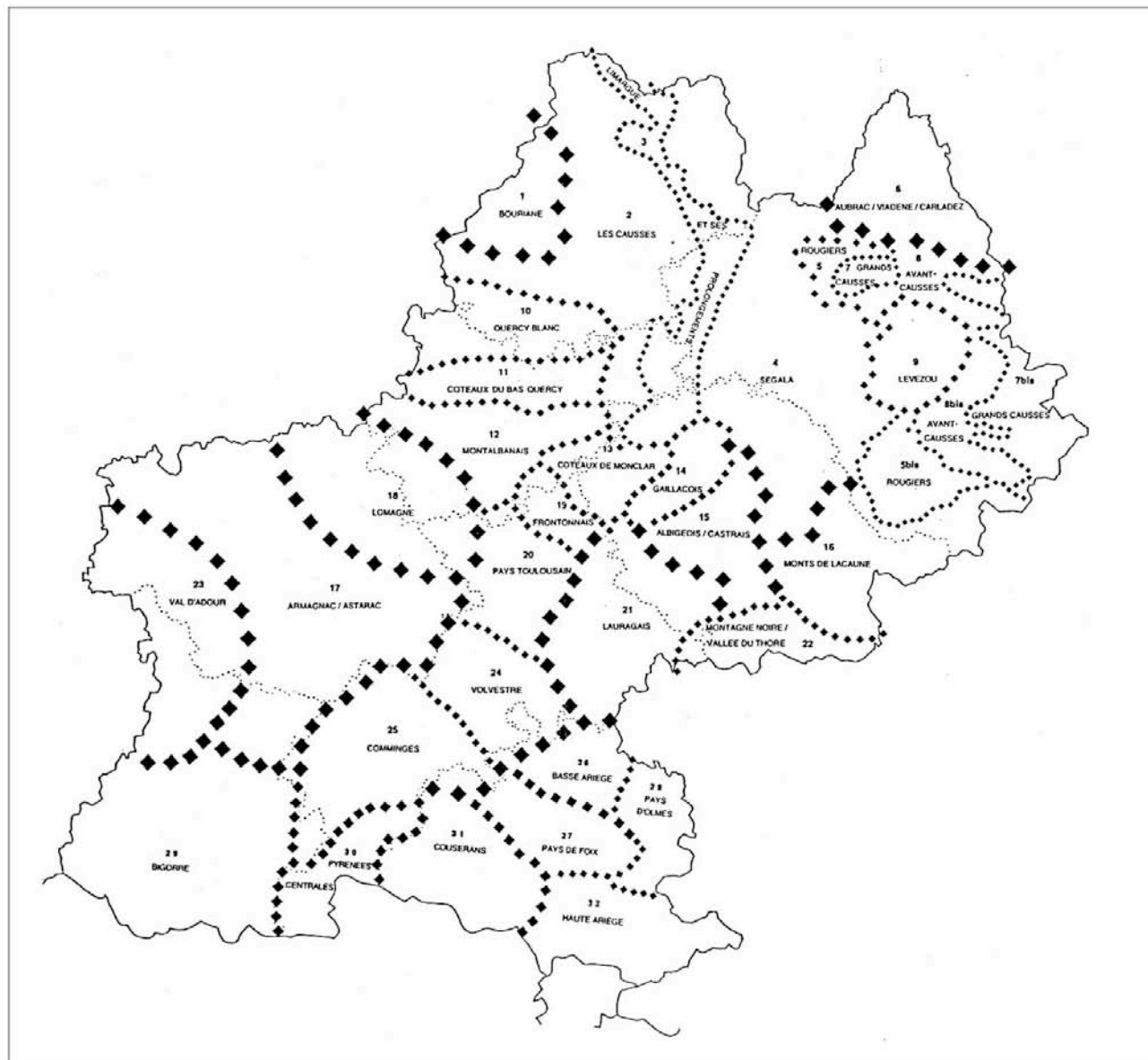
Les limites entre deux matériaux ne sont, une fois de plus, pas toujours franches. Le mélange des matériaux est alors signalé sur les cartographies par la superposition de plusieurs matériaux.

Situation générale

Les entités paysagères en Midi-Pyrénées

A l'échelle régionale, un inventaire des paysages réalisé par l'Union Régionale des CAUE de Midi-pyrénées a permis de répertorier 32 entités paysagères. Cette étude a découpé le département du Tarn en 8 secteurs paysagers.

- Monts de Lacaune
- Montagne Noire/ vallée du Thoré
- Lauragais
- Albigeois-Castrais
- Gaillacois
- Côteaux de Monclar
- Ségala
- Limargue et ses prolongements



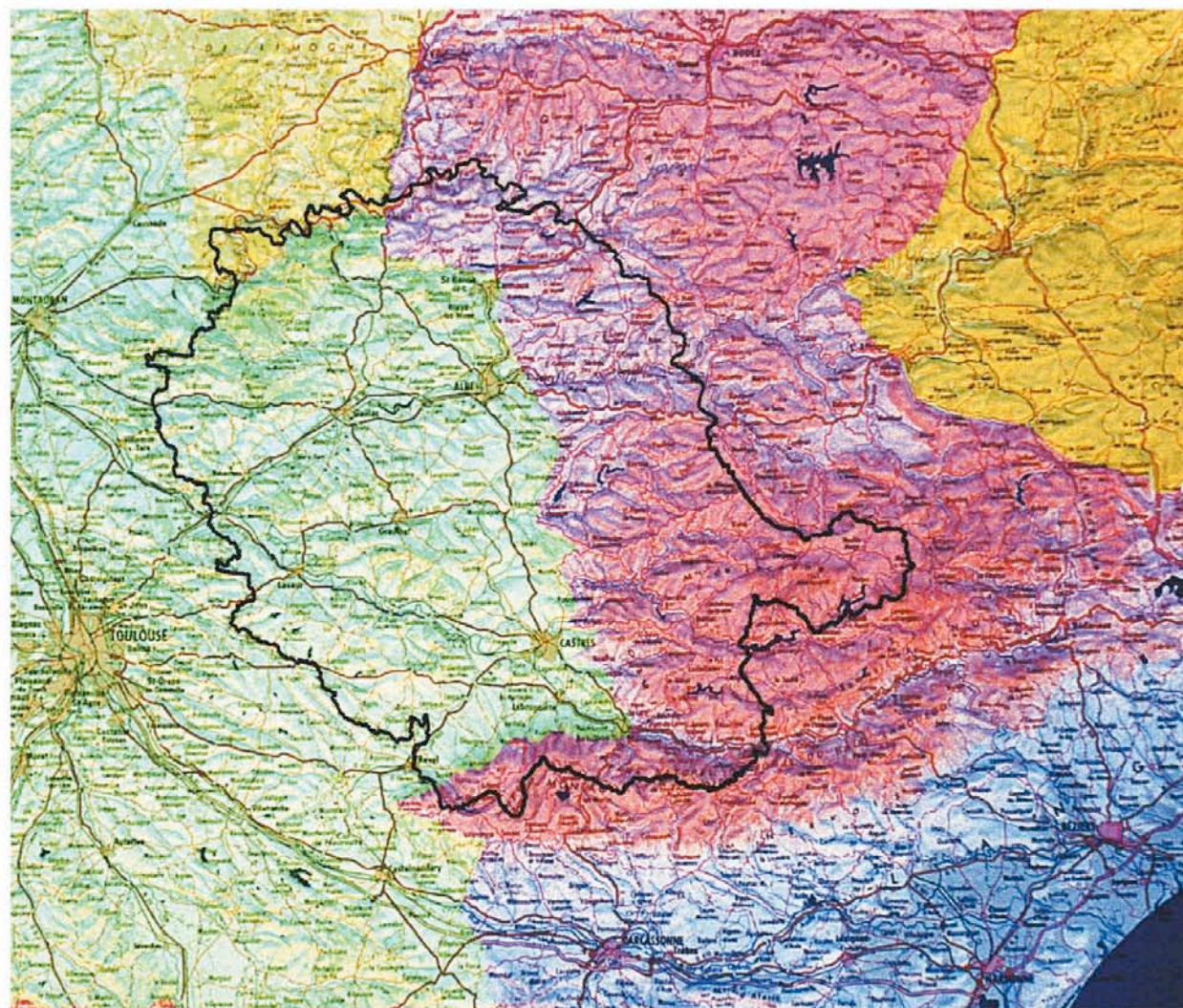
Le Tarn entre Massif Central et Bassin Aquitain

Les éléments de géographie physique ont fortement influencé l'agencement des paysages tarnais, leur structure et leurs singularités. A la charnière d'événements géomorphologiques, climatiques, biogéographiques, les territoires se sont construits selon une combinaison parfois complexe de ces divers éléments pour former un assemblage de "petits pays" dont les caractères propres fondent une véritable mosaïque de paysages. Le Tarn, de par sa localisation dans l'espace Sud-Ouest français, se situe sur une zone de contact entre 4 ensembles physiques : bassin aquitain, causses du Quercy, Massif Central et aire méditerranéenne.

- La rencontre entre le Bassin aquitain et le Massif Central : c'est le contact principal à l'échelle du département. Il dessine une première ligne de différenciation paysagère qui court du Nord au Sud du département.

- La jonction entre le Bassin aquitain et les causses du Quercy au Nord-Ouest du département.

- Le contact avec l'aire méditerranéenne, bien que toute proche, ne se fait pas physiquement sur le département. Barrée par les hauts sommets de la Montagne Noire, l'aire méditerranéenne se retrouve plus sous forme d'influences présentes de manière ponctuelle. Elle indique sa présence par des traces de végétation typiquement méditerranéenne (chênes verts, buis) qui peuvent rappeler les ambiances de garrigue.



La montagne à l'Est et la plaine à l'Ouest déterminent deux premiers grands ensembles paysagers :

- la montagne tarnaise est marquée par l'omniprésence de la forêt au Sud de la vallée du Gijou (Monts de Lacau et Montagne Noire) et les herbages au Nord (Ségala tarnais), depuis le cœur du massif jusqu'aux portes de la plaine (Cérou, Tarn, Dadou, Agoût, Thoré). Barrière géographique tournée face aux grands flux de Nord-Ouest, cet ensemble constitue un véritable château d'eau. En gravitant tous vers l'Ouest, les cours d'eau ont creusé de profondes vallées largement ouvertes.

- la plaine tarnaise s'affirme comme un pays de collines agricoles façonnées dans les molasses aquitaines et marquées au Nord-Ouest par l'avancée dans le Tarn des plateaux calcaires du Quercy. Un chevelu diffus de ruisseaux en dessine mollement les contours avant de rejoindre les axes des grandes vallées ouvertes par les puissants cours d'eau venus des hautes terres de l'Est. Les villes tarnaises se sont installées dans ces couloirs largement déblayés, propices aux grandes cultures et aux voies de communication.

Les pratiques agricoles qui jouent un rôle important dans l'histoire passée et présente des paysages tarnais demeurent aussi sous l'influence de ces modèles spatiaux.

- l'Ouest est voué, de plus en plus, à la céréaliculture qui s'est substituée peu à peu à la polyculture et au polyélevage traditionnel. La permanence des systèmes de polyculture et de polyélevage rend les paysages agraires moins uniformes avec des organisations sur de plus petites échelles.

- dans l'Est montagneux, l'élevage domine avec un système bovins/ovins qui caractérise les moyennes terres du Massif Central et les plateaux calcaires. C'est donc la zone des herbages avec une trame bocagère plus ou moins présente.

- plus récemment, les opérations de remembrement agricole ont transformé certains paysages de montagne. Associé aux phénomènes d'exode rural, le grand mouvement de plantations de résineux, dynamisé par la politique du Fond Forestier National (1949), a fait des montagnes du sud tarnais un grand massif forestier parsemé de quelques clairières résiduelles.

- le développement des industries minières, et plus particulièrement celles du textile et du délainage, ont certes concentré des zones d'activités et d'habitat, mais aussi engendré des systèmes de double activité qui ont maintenu un temps l'agriculture dans certaines régions de montagne (plateau d'Anglès).

Partagé "naturellement" entre Est et Ouest, le département du Tarn n'en demeure pas moins marqué par son caractère bipolaire fondé sur la présence des deux villes moyennes Albi et Castres. L'une au Nord, l'autre au Sud, placées en contact entre massif ancien et plaine, elles possèdent chacune une ville satellite (Carmaux-Mazamet) marquées par leur histoire industrielle. Ainsi, deux bassins d'habitat, d'activité et d'emploi se sont constitués.

Si le Tarn, dans sa dimension socio-économique, administrative et fonctionnelle s'organise selon un découpage Nord-Sud, il convient de renverser cette logique pour aborder les paysages tarnais.



Les entités paysagères sur le département : quatre grands ensembles

Paysages de hautes-terres

Caractéristiques communes aux entités :

- Ambiances montagnardes
- Omniprésence des surfaces boisées
- Importance des plantations de résineux
- Agriculture orientée vers l'élevage
- Faible densité humaine
- Peuplement sous forme de gros bourgs, de hameaux ou de fermes isolées
- Vallées encaissées accueillant le plus souvent les axes de communication, l'habitat et les activités.

- La vallée du Vialar
- Le Ségala Carmausin
- La vallée du Tarn
- Le Ségala des monts d'Alban et du Montredonnais
- Les monts de Lacagne
- Le Sidobre
- Le plateau d'Anglès
- La vallée du Thoré
- La montagne Noire



Paysages de collines

Caractéristiques communes aux entités :

- Reliefs vallonnés, peu d'accidents topographiques
- Paysage de polyculture avec transformations vers la céréaliculture intensive
- Habitat dispersé
- Originalité du bâti traditionnel
- Ambiances rurales affirmées. Images de la campagne

- Le massif de la Grésigne et causses associés
- Le plateau Cordais
- Le Carmausin
- Les côteaux de Monclar
- Le Gaillacois
- Les collines du Centre
- Le Lauragais



Paysages de plaines

Caractéristiques communes aux entités :

- importance des axes routiers et ferroviaires
- agriculture intensive et mécanisée où s'intercalent ponctuellement cultures viticole et fruitière
- localisation privilégiée des agglomérations urbaines
- diffusion des phénomènes de périurbanisation.

- La plaine du Tarn
- La plaine de l'Agout
- La plaine Castraise
- La plaine du Sor



Paysages de causses

Caractéristiques générales :

- Influence du substrat calcaire sur les paysages.
- Ambiances méditerranéennes et type de végétation proche de la garrigue.
- Nombreuses formes de déprise agricole (fréquence des stades d'enfrichement).
- Elevage ovin extensif.
- Bâti caussenard.

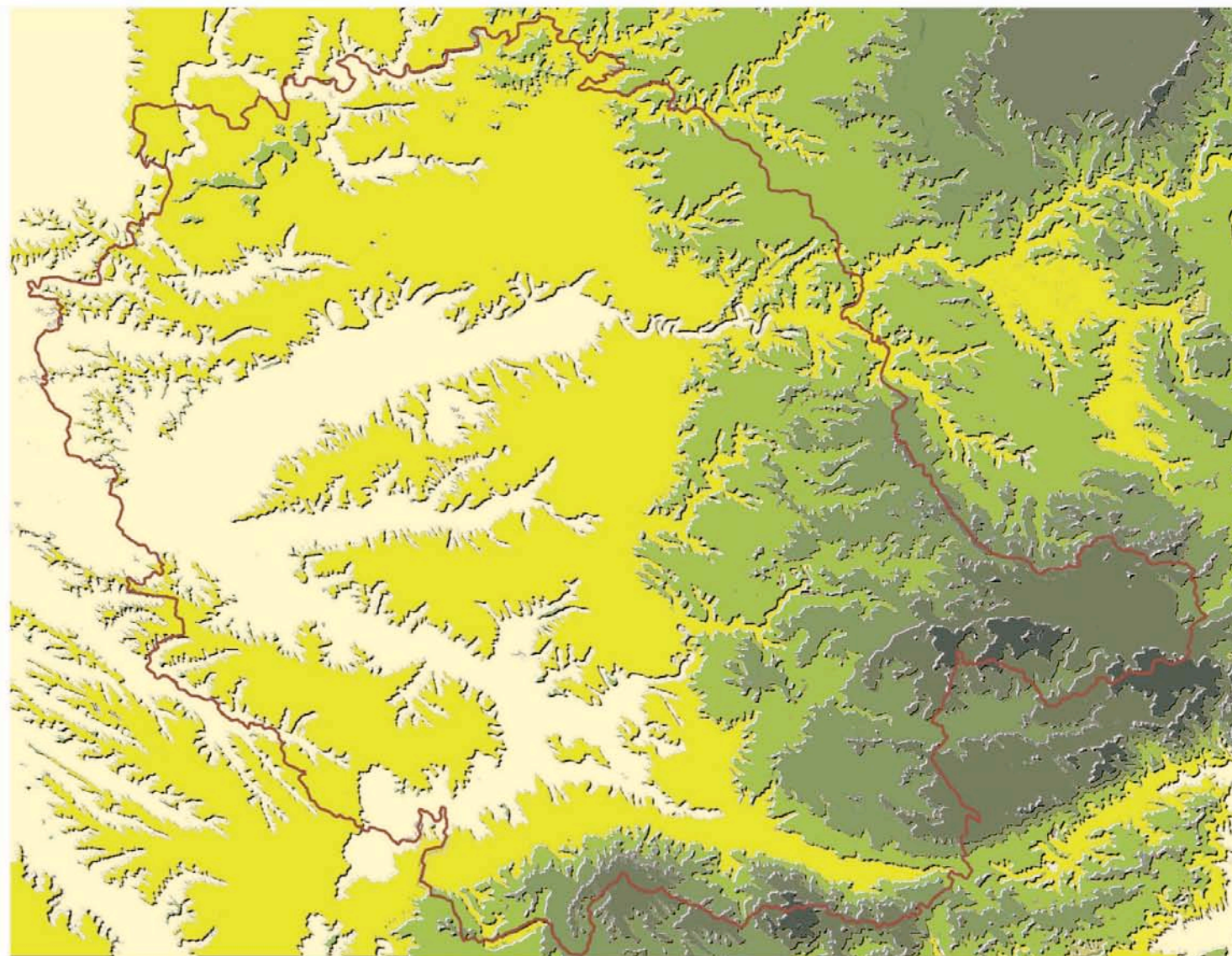
- Les causses du Quercy
- Le causse de Caucalières-Labruguière





Cartographie

Relief et topographie

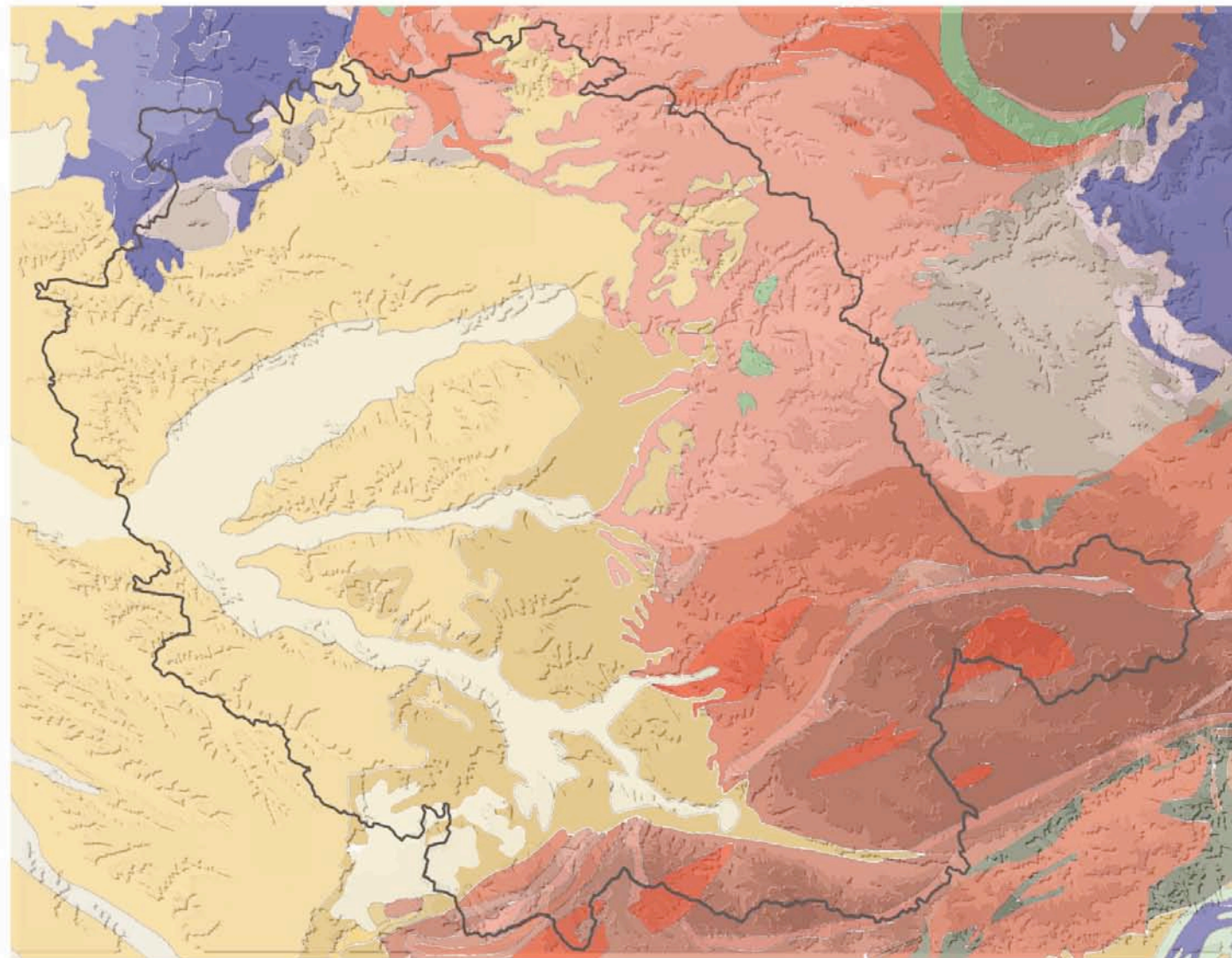


ALTITUDES

	Moins de 200 mètres
	De 200 à 400 mètres
	De 400 à 600 mètres
	De 600 à 800 mètres
	De 800 à 1000 mètres
	De 1000 à 1200 mètres
	Plus de 1200 mètres

Source : cartes IGN "série verte".

Géologie



TERRAINS ALLUVIONNAIRES

- récent
- Quaternaire
- ancien

TERRAINS SEDIMENTAIRES

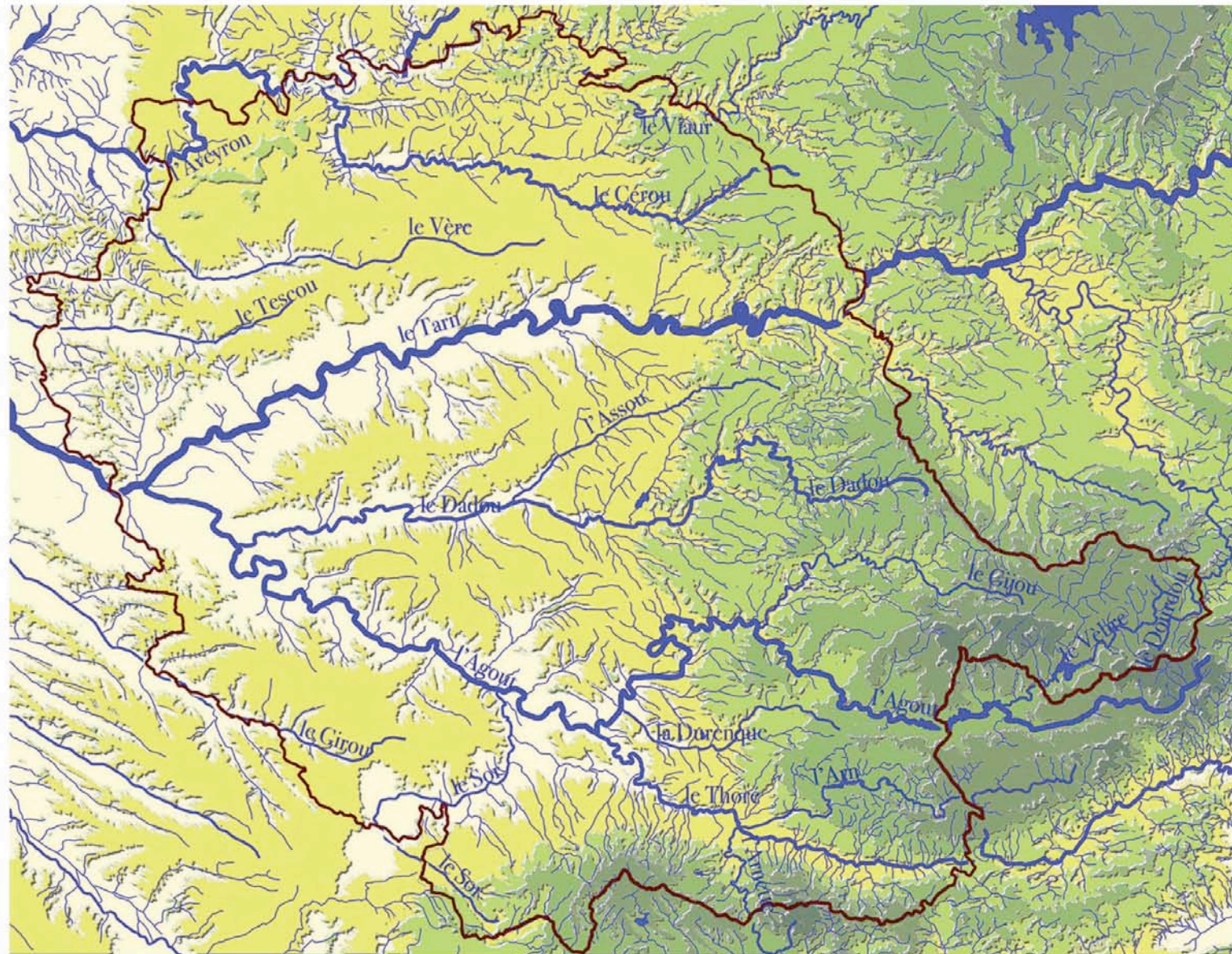
- Oligocène (molassique argilo-calcaire)
- Tertiaire
- Eocène (calcaire)

- Jurassique Supérieur (calcaire massif)
- Jurassique Moyen (calcaire massif)
- Secondaire
- Jurassique Inférieur (calcaire massif)
- Trias inférieur

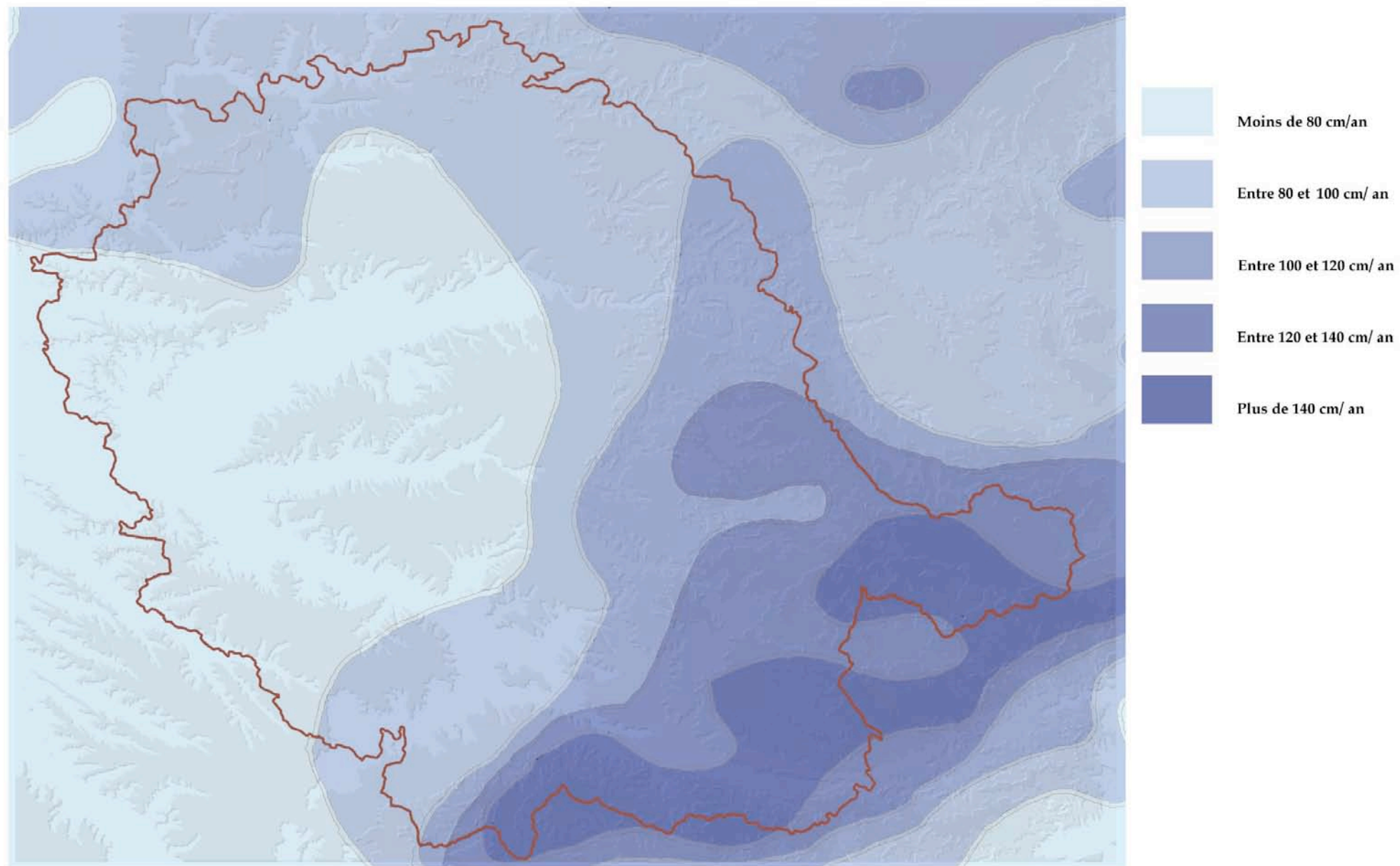
TERRAINS DÉTRITIQUES ET CRISTALLINS

- Permien (Grès rouge)
- Stéphanien
- Silurien (schiste)
- Ordovicien (schiste)
- Primaire
- Briovérien (schiste)
- Cambrien (schiste)
- Stéphanien (granite)
- Gabbros, dolérites

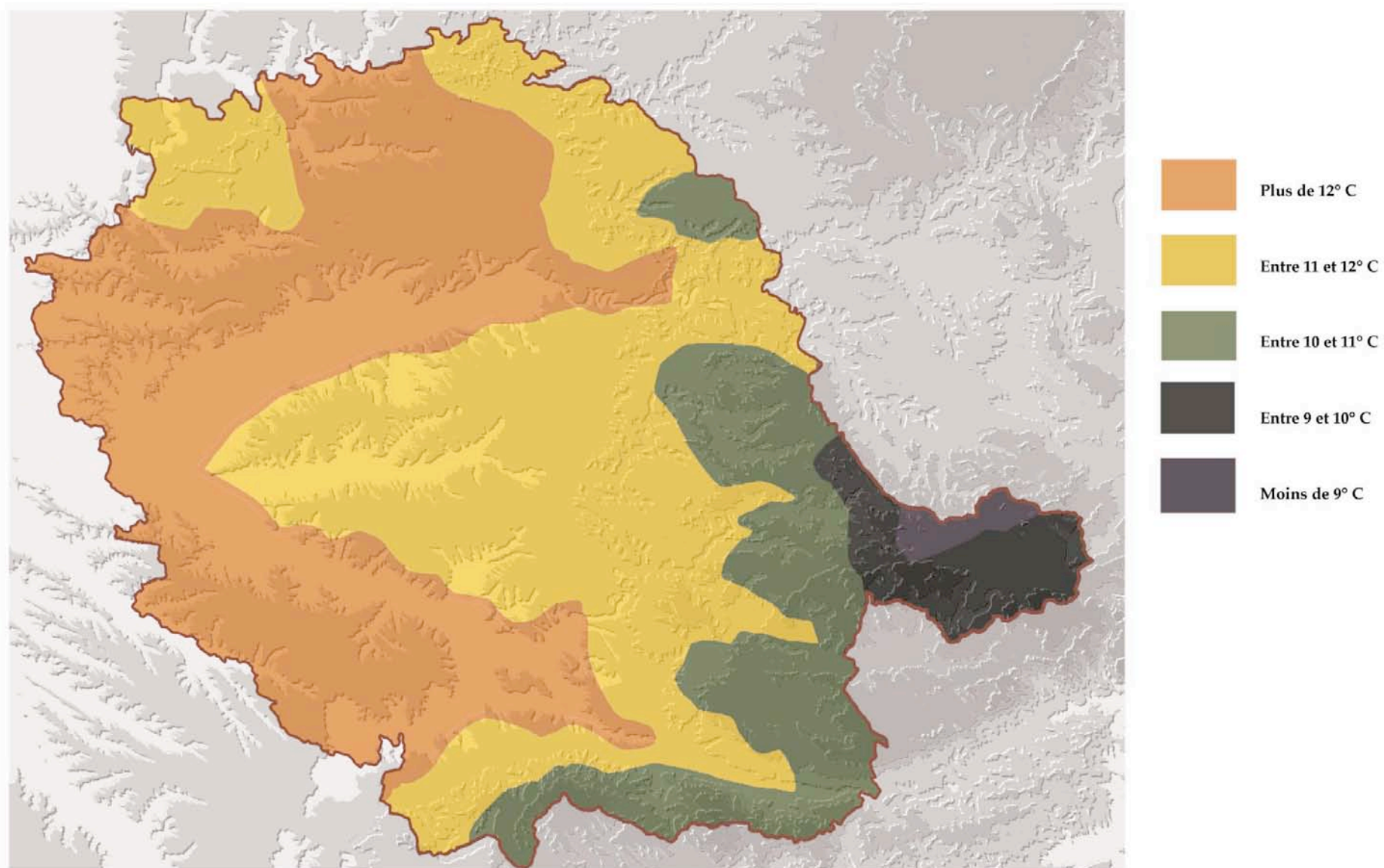
Réseau hydrographique



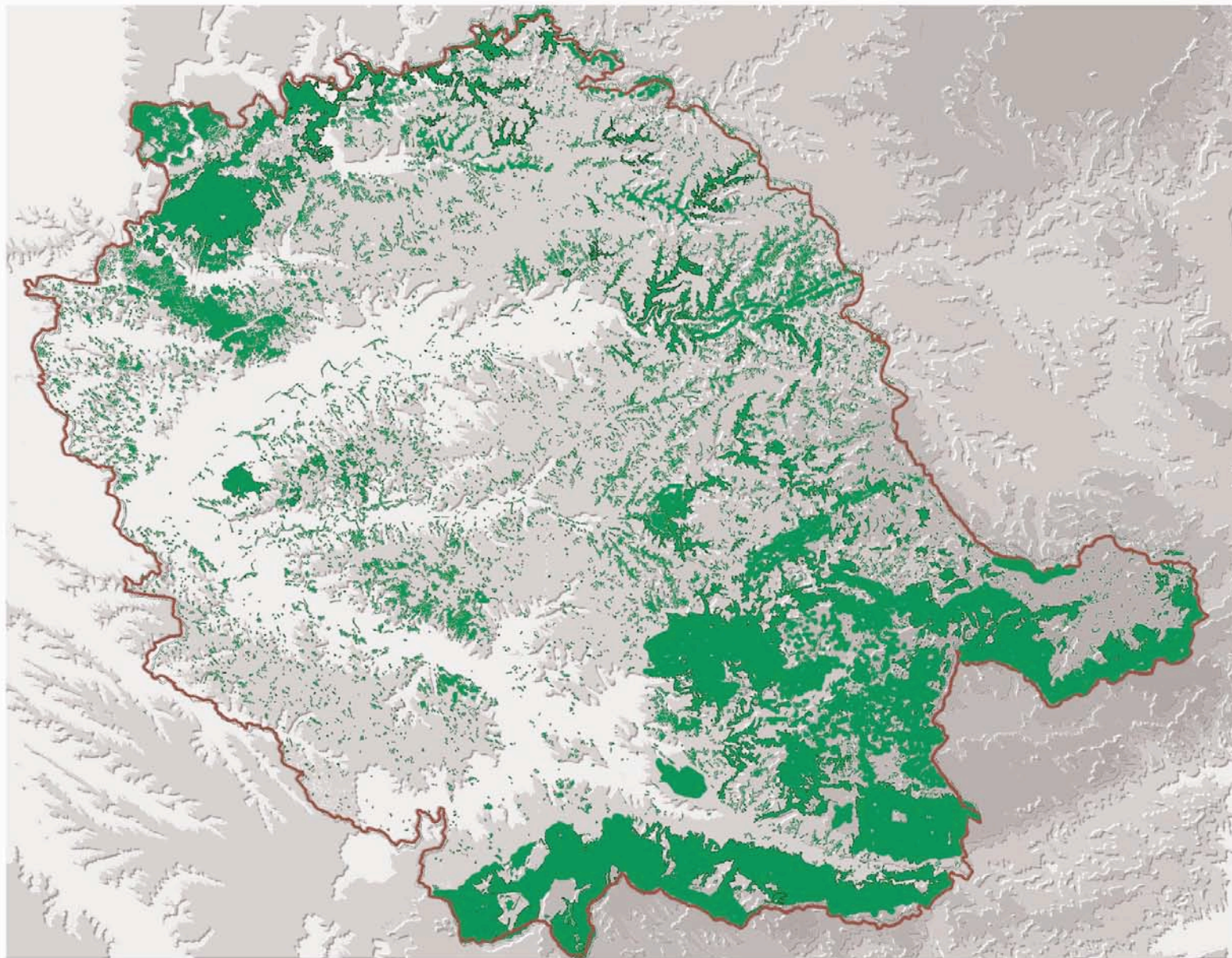
Précipitations



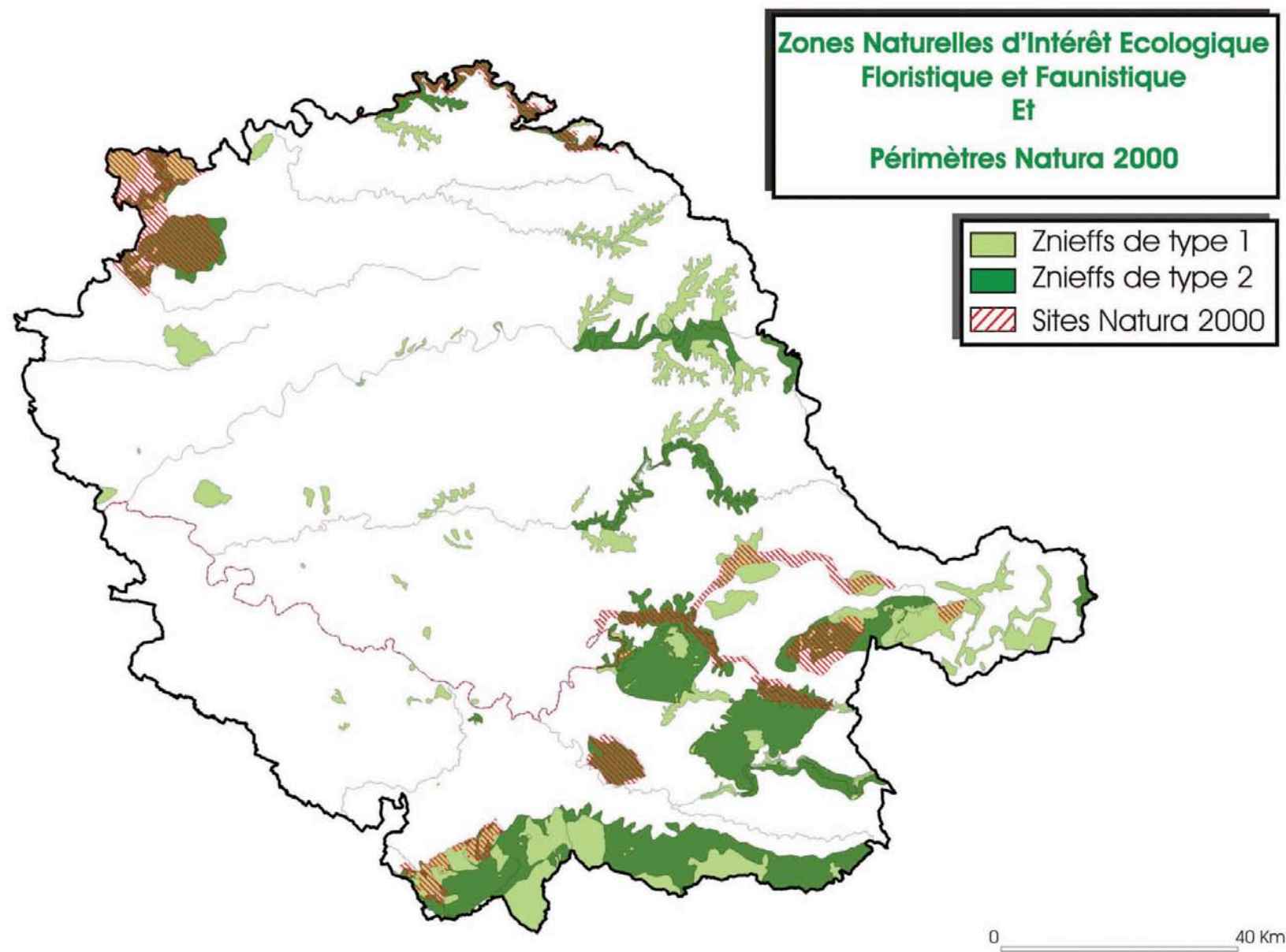
Températures



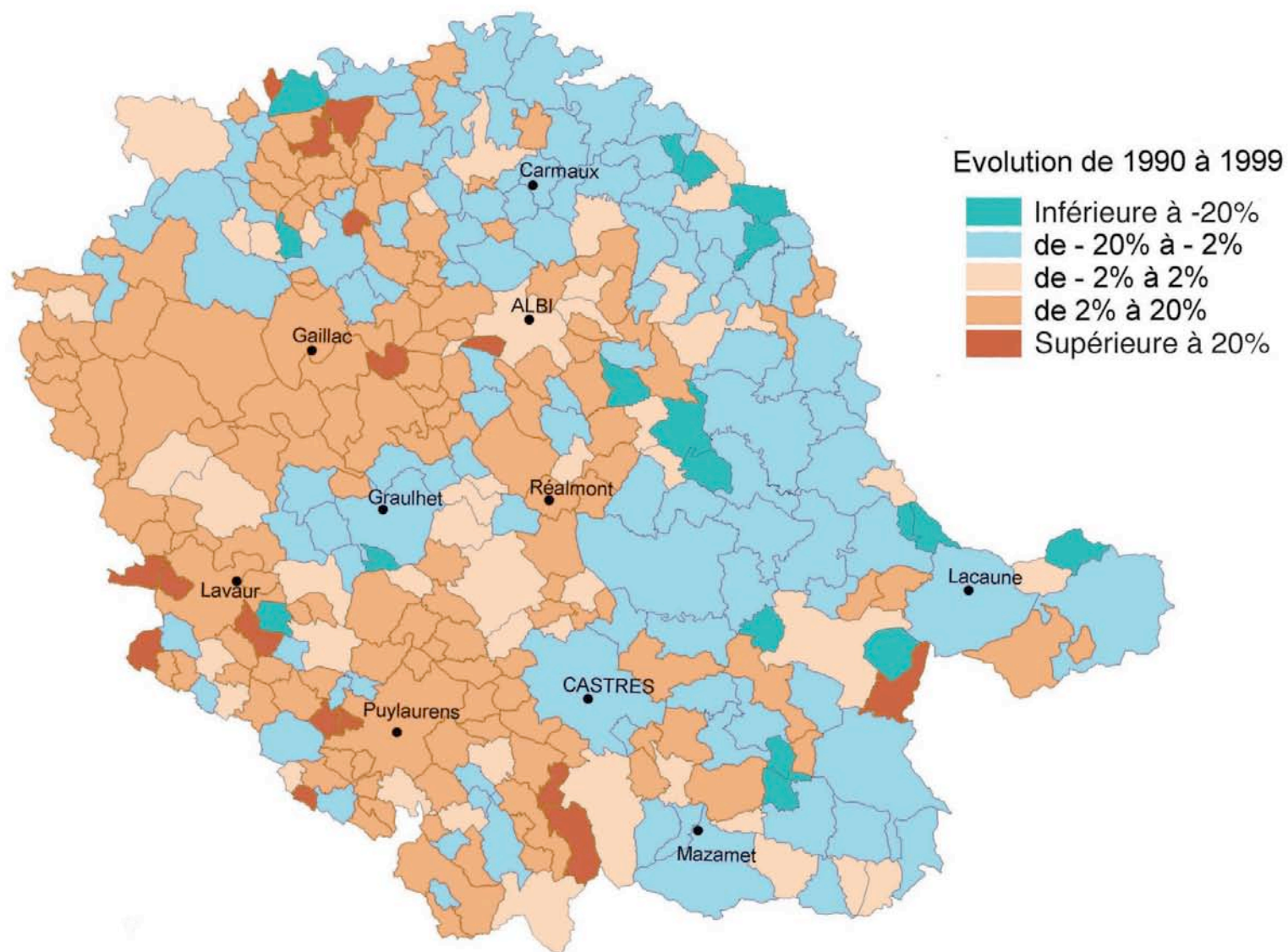
Couverture forestière



ZNIEFF et NATURA 2000



Dynamique démographique



Traffic routier

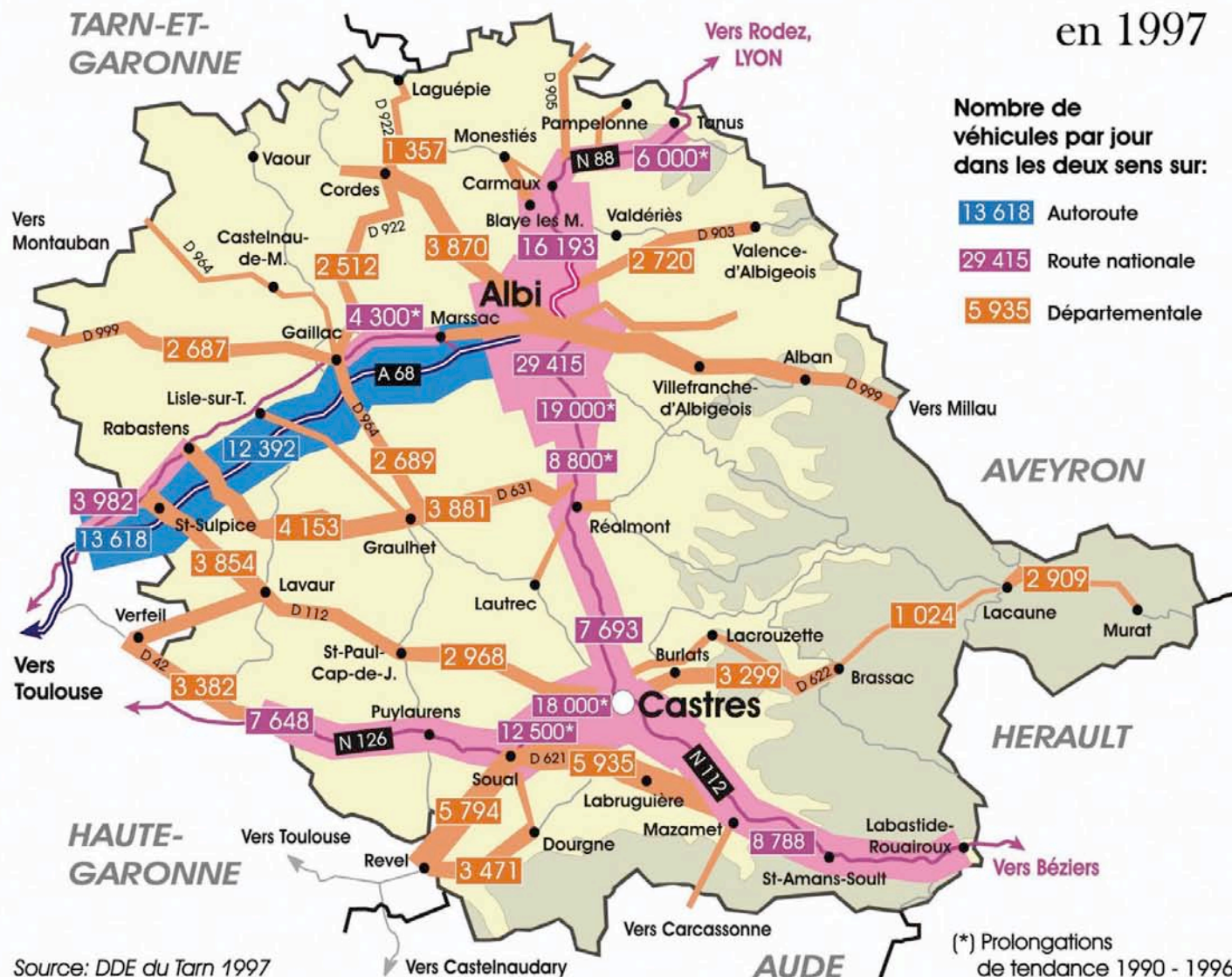
Trafic routier en 1997

Nombre de
véhicules par jour
dans les deux sens sur:

13 618 Autoroute

29 415 Route nationale

5 935 Départementale



(*) Prolongations
de tendance 1990 - 1996

Source: DDE du Tarn 1997

Entité par entité



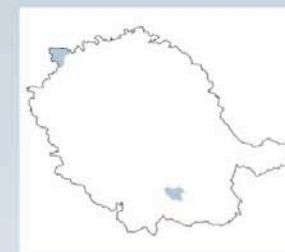
**Paysages de
hautes-terres**



**Paysages de
collines**



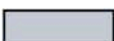
**Paysages de
plaines**



**Paysages de
causses**

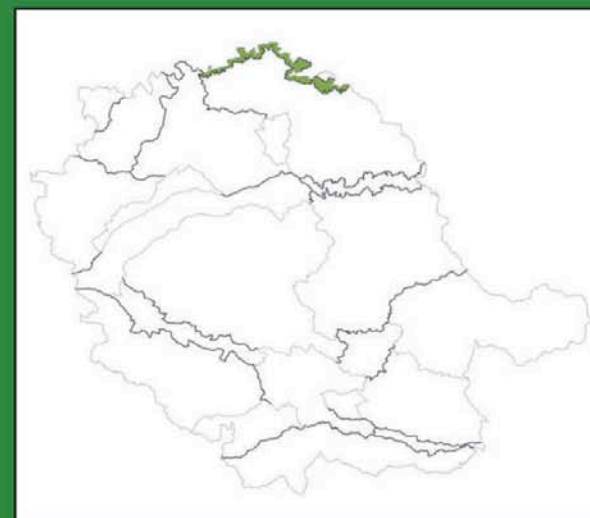
Dans les pages qui vont suivre, vous trouverez à la fin de chaque descriptif de paysage un tableau des enjeux paysagers de l'entité concernée dans lequel se trouve un code couleur présenté ci-après.
Chaque couleur correspond à un ensemble d'enjeux regroupés sous un même intitulé de paysage.

Légende des enjeux paysagers sur le département du Tarn

-  Paysages de l'agriculture
espaces ouverts/enfrichement, bocage, insertion des bâtiments agricoles, fermes, parcellaire, réserves de chasse...
-  Paysages de l'arbre
forêts, enrésinement, enfrichement des sous-bois, alignement, arbres-repères, bocage...
-  Paysages sensibles
espaces naturels sensibles (faune, flore, ZNIEFF, ZICO, DH Natura 2000, etc), paysages sensibles (causses, cuevas, rebords de falaises, gorges...)
-  Paysages de l'eau
cours d'eau, ripisylve, retenues collinaires, lacs, marres, barrages...
-  Paysages de la ville
urbanisme et architecture : mitage, zones industrielles ou artisanales, lotissement, développement urbain, pavillonnaire, réhabilitation, espaces publics...
-  Paysages de l'industrie
patrimoine industriel, reconversion, réhabilitation...
-  Paysages des réseaux
réseaux routiers, réseaux aériens (EDF, antennes de téléphonie mobile, éoliennes), voies ferrées (dont ponts et tunnels), chemins...
-  Paysages du patrimoine, du tourisme et des loisirs
sites touristiques et de loisirs, petit patrimoine bâti (restauration, valorisation), sentiers et chemins, vue sur le paysage...

PAYSAGES DE HAUTES-TERRES

la vallée du Viaur



La vallée du Viaur qui s'écoule de l'Est vers l'Ouest dans les plateaux du Ségala forme un véritable obstacle et une limite entre les départements du Tarn et de l'Aveyron. Cette profonde entaille, isolée et difficilement accessible, présente des ambiances sauvages qui contrastent avec les paysages agricoles très travaillés des plateaux.

Entre les deux départements, les ravins du Viaur sont spectaculaires. Les vues depuis le plateau permettent d'apprécier et de contempler le cours sinueux de la vallée. **Les dénivelés sont toujours importants** et brutaux (plus de 100 mètres en moyenne). Sur les versants très pentus, la forêt occupe tout l'espace. **Le couvert végétal dévale la pente et laisse seulement le fond de vallée ouvert.** Avec les politiques de replantations, les résineux apparaissent partout mais ne sont jamais majoritaires. Les routes sont peu nombreuses à flanc

de pente, cependant de nombreux chemins, autrefois utilisés comme passages entre la vallée et les plateaux, sont maintenant destinés à la randonnée et permettent d'accéder à la rivière. **A la faveur d'un replat, quelques hameaux encore habités ménagent autour d'eux quelques larges ouvertures de prairies.** Ces trouées dans la forêt à mi-pentes invitent à ralentir et à contempler une fois de plus les panoramas sur la vallée.

Dans le fond de la vallée, le silence se fait. **Le Viaur a sculpté de véritables gorges, déchirées ça et là par quelques éperons rocheux, où la route ne peut trouver sa place.** Au cours de ces passages très resserrés, la couverture forestière est totale. Le fond de vallée se limite pratiquement au lit de la rivière, la forêt arrivant au contact direct avec le Viaur. Ailleurs, quand la vallée s'élargit quelque peu, les prairies occupent le fond de vallée. **A chaque passage de pont sur la rivière, on retrouve**

un hameau qui s'accroche aux premières pentes abruptes. Sur le cours d'eau, les **vieux moulins** rappellent qu'autrefois les liens entre les plateaux et la vallée étaient forts. Les premiers produisaient le seigle, la deuxième le transformait en farine grâce à la force motrice de l'eau. Aujourd'hui, la vallée n'est plus très habitée et les signes d'abandon du bâti sont nombreux. Les prairies tendent à se refermer et à s'enfricher. Parallèlement à l'abandon du bâti traditionnel, les résidences secondaires et les caravanes sédentarisées apparaissent et occupent la vallée. **Le calme et l'isolement favorisent la fréquentation touristique.**

La pêche, la randonnée, le canoë-kayak animent maintenant la vallée et maintiennent les relations avec la rivière qui est ponctuée de quelques sites majeurs (Thuriès, chapelle de Las Planques...).

Véritable obstacle pour les axes de circulation, la vallée du Viaur impose, pour l'enjamber, la **construction de ponts de grand gabarit.** Le viaduc ferroviaire du Viaur a permis de surmonter dès le début du XIX^{ème} siècle cette contrainte topographique majeure. La construction du viaduc routier et sa connexion avec la N88 évite définitivement la longue descente dans la vallée, marginalisant encore un peu plus cet espace. Le conducteur ne connaît plus, même pour quelques instants, les ambiances sauvages depuis le fond de la vallée.

En aval de Lagarde-Viaur, le fond de la vallée s'élargit permettant à la route de s'installer plus facilement, les cultures occupent les bords de **la rivière soulignée par des alignements de peupliers.** Le village de Saint-Martin-Laguépie se situe au niveau de la confluence du Viaur avec l'Aveyron venue du Nord. Le village est encore



marqué par les couleurs sombres du schiste et l'architecture massive propre aux pays des hautes-terres. En aval du village, les ambiances calcaires apparaissent progressivement tant dans le bâti que dans les formes de végétation.

Espace à part, isolée des grandes dynamiques agricoles qui ont recomposé les paysages des plateaux du Ségala, la vallée du Viaur forge son identité et son image sur son caractère sauvage et sur les traces encore prégnantes de son activité passée (moulins, châteaux en ruine, agriculture relictuelle). Refermée sur elle-même, la vallée est maintenant devenue un espace de découverte pour le promeneur, propre à offrir un grand nombre de pratiques de loisirs et de nature.



D'une entité à l'autre, les limites paysagères...



Avant la confluence avec l'Aveyron, quand les plateaux du Ségala Carmausin se perdent dans les plateaux calcaires, la vallée du Viaur perd petit à petit son caractère sauvage. Moins encaissée, elle devient plus accessible et permet l'installation de la route et le développement du bâti à l'approche de Saint-Martin-Laguépie.

Entre les versants boisés au caractère sauvage et les hauteurs des plateaux animés par la vie agricole, la rupture est rapide voire brutale. Une continuité visuelle s'opère entre plateau aveyronnais et tarnais (Mirandol, Pampelonne...).

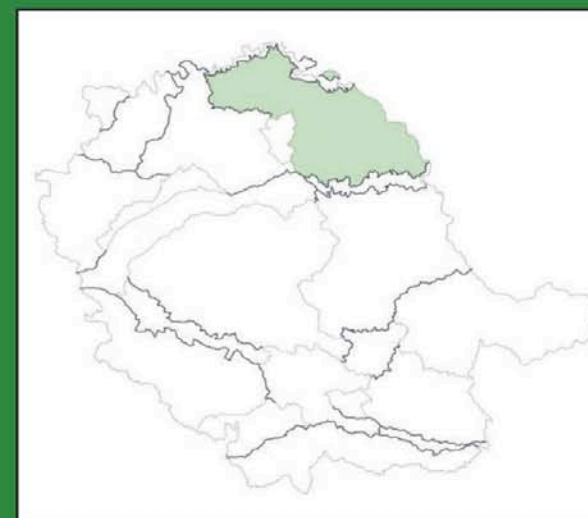
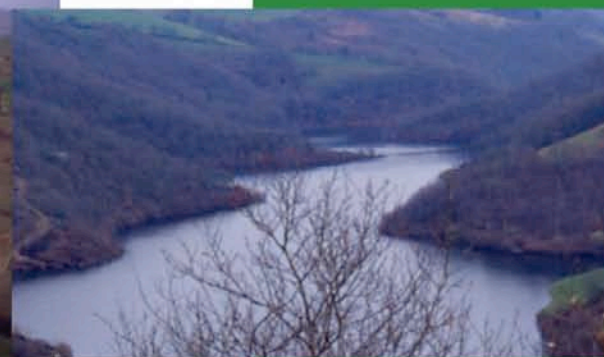


LA VALLEE DU VIAUR	
Profonde entaille, isolée et difficilement accessible présentant des ambiances sauvages qui contrastent avec les paysages agricoles très travaillés des plateaux.	
Espaces aux ambiances sauvages en opposition avec les prairies cultivées des plateaux supérieurs	Gestion et préservation des paysages sensibles
Forte présence de la forêt dans les versants souvent très pentus et festonnés d'éperons rocheux dans des secteurs en gorge	Développer la connaissance de ces lieux et leur intérêt naturel et paysager (patrimoine local et attrait touristique); gestion forestière
Couvert forestier uniforme jusqu'aux berges du Viaur	Maintien des quelques espaces ouverts
Résineux présents mais jamais majoritaires	Gestion forestière
Le réseau de chemins et sentiers de randonnée menant à la rivière permet de mieux découvrir la vallée	Maintien de ces sentiers
Prairies présentes sur fonds de vallée plus évasés. Alignements de peupliers	Seuls accès face aux routes transversales !
Des hameaux présents sur les replats et en bordure du plateau maintiennent l'espace ouvert ; ces espaces ouverts offrent des points de vue sur la vallée.	Maintien des espaces ouverts; préservation des vues
Séquences de gorges sans accès routier	Valorisation du cours d'eau (berges, ripisylve, accès)
Intérêt des zones de transition vallée / plateau	Maintien de ces différentes caractéristiques, agir sur les lisières
Développement des formes de friches (secteurs de landes) et délabrement de certains espaces forestiers	Gestion et préservation des paysages sensibles
Secteurs de franchissement (ponts) accompagnés de hameaux	Préservation de ces éléments d'architecture
Présence remarquable de moulins et digues sur le cours de la rivière.	Préservation ou réhabilitation de ces éléments et leur accessibilité
Intérêt des châteaux qui ponctuent la vallée.	Préservation et restauration de ces éléments
Bâti ancien souvent dégradé et présence de pavillons, caravanes issus de la fréquentation touristique	Gestion de l'urbanisme, de l'architecture,
	Gestion de la fréquentation touristique
Activités touristiques variées (pêche, kayak, randonnée...)	Maintien de cette diversité d'activités en cohérence avec la sensibilité des sites
Intérêt pour le caractère naturel de la vallée.	Gestion et préservation des paysages sensibles
Valeur de découverte du lieu (intimité des fonds de vallée et vallons)	Préservation de ces alignements
Architectures massive de schistes (partie aval plus habitée)	Préservation des deux types architecturaux
Apparition des ambiances calcaires vers l'aval (architecture, végétation)	Gestion et préservation des paysages sensibles
Dualité agriculture (espaces maîtrisés) - nature (espace sauvages)	



PAYSAGES DE HAUTES-TERRES

le Ségala carmausin





Entre plateaux agricoles et vallées encaissées, le Ségala carmausin forme un **vaste ensemble de hautes-terres** dans le Nord-ouest du Département. Longtemps considéré comme les terres pauvres et ingrates, il offre de nos jours des paysages dominés par des formes agricoles modernes et rationalisées.

Ce plateau travaillé par une érosion ancienne est **faiblement ondulé**. Il est entaillé par un **réseau dense de cours d'eau** qui a dessiné de profondes vallées au cours sinueux... En cheminant par la route, les paysages aux ambiances contrastées se succèdent entre plateaux ouverts et vallées encaissées et boisées.

Deux zones agricoles se singularisent à l'intérieur du Ségala-carmausin. Si la dominante reste l'élevage avec ses prairies pâturées à l'est, la **polyculture-élevage** modifie nettement la perception des plateaux de Mirandol, Pampelonne, Ste Gemme, Tanus... Ici la part vouée aux cultures est plus importante. La trame bocagère sur les prairies pâturées de l'est contraste alors nettement avec le maillage des cultures de vente telles que le maïs semence et les oléagineux des communes de l'ouest.

La RN 88 est l'axe structurel fort de cette entité, en reliant ses communes il a permis aux bourgs de s'exporter en conservant une agriculture dynamique autour d'un produit phare celui du "veau du Ségala". Sur les plateaux du Ségala-carmausin, pas de villes importantes, **seuls quelques gros bourgs remplissent les fonctions commerciales** et offrent une ambiance vivante et animée notamment les jours de marché (Alban, Valence d'Albigeois, Mirandol-Bourgnounac,

Pampelonne...). Les **fermes isolées** construites en schistes aux tons sombres sont nombreuses et agrémentent de loin en loin les paysages. Bien souvent, **l'architecture et l'urbanisme sont simples et sans fantaisie**. Le bâti, selon sa localisation, oscille entre caractère montagnard (placage de lauzes, toit d'ardoises) et aspects plus typiques de la plaine (utilisation ponctuelle de la brique et de la terre crue).

En plongeant dans les vallées, la route devient rapidement sinueuse pour s'adapter aux fortes pentes. Les paysages se ferment immédiatement. La forêt peu entretenue, composée de taillis de chênes et de hêtres ou de châtaigneraies abandonnées, est très dense et les vues sur la vallée depuis la route sont souvent rares. **Dès que l'on atteint le fond de la vallée profondément encaissée, la sensation d'isolement est très présente.**

Les grandes étendues du plateau sont hors de portée des regards. L'agriculture rendue difficile par les contraintes topographiques, maintient difficilement le fond de plaine ouvert et quelques parcelles à flancs de versant à la faveur d'un petit replat. L'occupation humaine est en général assez faible et les fermes isolées n'ont en général pas connu les transformations récentes de leurs voisines du plateau. **Seules quelques résidences secondaires, profitant de la quiétude de la vallée, se sont implantées.**

Cette partie d'un Ségala beaucoup plus vaste est fortement liée au bassin carmausin dans sa culture (les mineurs paysans) et dans ses pratiques puisque les sols acides et peu fertiles du Ségala étaient amendés par la chaux extraite dans le carmausin. Ce sentiment d'appartenance culturelle est renforcé par la présence physique au nord et au sud des profondes vallées du Viaur et du Tarn qui délimitent de manière forte cette entité.

D'une entité à l'autre, les limites paysagères...



Entre Monesties et Bournazel, le contact du Ségala carmausin et du plateau cordais est clairement délimité par la vallée du Cérou.

La rupture brutale des vallées du Viaur et du Tarn alimentent par leur ampleur un caractère paysager propre.

Au nord de la vallée du Tarn, le bassin carmausin situé dans une dépression entre le Ségala carmausin et le plateau Cordais se distingue et forme une limite plus diffuse avec ses paysages urbains et industriels.

Le contact est brutal entre la plaine urbanisée et le plateau cultivé du Ségala carmausin.



LE SEGALA CARMAUSIN	
Paysage fortement marqué par la dualité plateaux cultivés / vallées encaissées boisées	
I - Plateau	
A la faveur d'un axe routier ou d'un village proche, l'urbanisation se développe sur les hauteurs	Gestion du développement urbain
Remembrement ouvrant de plus en plus largement le paysage dans le nord-est	Préservation du bocage
La traversée de la future autoroute A68 devrait modifier le territoire traversé, sur son tracé mais également sur ses abords (échangeurs). A terme la voie rapide devrait générer une activité économique et une implantation pavillonnaire importante	Gestion et développement du réseau routier
Polyculture/élevage domine sur les larges espaces ouverts	Maintien des espaces ouverts
Trame bocagère révélant le grand parcellaire caractéristique	Maintien du bocage et de l'échelle du parcellaire
L'arbre isolé est un élément important et structurant du paysage	Maintien des arbres isolés (patrimoine)
Elevage très présent, prenant des formes modernes : - remaniement des corps de ferme ou nouveaux bâtiments (hors-sol), - intensification des cultures fourragères ...	Maintien de l'élevage
Architecture et Urbanisme restent simples dans les réalisations mais diversifiés sur l'ensemble de l'entité	Insertion des bâtiments, préservation architecturale
Quelques fermes typiques isolées	Maintien de ses caractéristiques
	Gestion et préservation de ces fermes
2- Vallées	
La mécanisation de l'agriculture a entraîné la désertification de la vallée au profit du plateau plus facile à cultiver. Il en résulte un paysage marqué par le contraste vallées boisées / plateaux ouverts cultivés	Gestion forestière
Occupation humaine faible, le bâti se rassemble essentiellement en ligne de crête mais les nouvelles habitations sont plutôt rares.	Gestion du développement urbain (abandon)
Transitions plateau-ravin-vallée sont des lieux d'enjeux importants comme la continuité du réseau de haies en rebord de plateau	Gestion et préservation des paysages sensibles
	Gestion et préservation des haies
Les prairies humides, de moins en moins utilisées par les agriculteurs, sont rapidement boisées en rupture de plateau	Gestion et préservation des paysages sensibles
dualité agriculture (plateaux) - forêts (vallées)	

PAYSAGES DE HAUTES-TERRES

la vallée du Tarn





Après avoir inscrit son cours dans les grands causses entre Lozère et Aveyron, après avoir divagué dans le Rougiers de Camarès, le Tarn présente une nouvelle séquence paysagère dans les terrains schisteux du Ségala. En traçant un profond sillon, la vallée du Tarn isole le Ségala en deux plateaux distincts (Plateau de Villefranche au Nord, plateau d'Alban au sud).

L'entaille de la vallée dans le plateau est spectaculaire. L'encaissement de la rivière est partout supérieur à 200 mètres. **Depuis le fond, la vue est bloquée et canalisée dans l'axe de la rivière.** Impossible donc d'apercevoir les grandes étendues du plateau. Par ailleurs, sauf à l'amorce de quelques vallons, l'horizontalité des plateaux ne laisse pas deviner la présence de la vallée. Le tracé de la vallée est très sinueux. La rivière ondule en méandres aux formes amples créant ainsi des épisodes paysagers. A chaque détour, après chaque virage, une nouvelle vue apparaît.

La forme et l'organisation générale rappellent les autres vallées du Ségala mais à une plus grande échelle. Cette organisation est claire et permanente sur tout son cours.

- Les **versants très pentus où affleurent**

régulièrement des pitons schisteux sont invariablement **couverts d'une forêt essentiellement composée de taillis**. Par endroit, quelques carrés de résineux s'intercalent dans cette couverture forestière.

- **A la rupture de pente**, juste au contact avec la plaine alluviale, on retrouve assez systématiquement **les grosses fermes construites de loin en loin**. Ponctuellement, une ferme a conservé un **système de terrasses adossées à la pente** où paissent quelques moutons (Gignac-Bas). Ces dernières se retrouvent sous le couvert forestier et remontent jusqu'aux sommets des versants.

- **Le fond de la vallée**, avec sa terrasse alluviale d'une largeur variable selon les caprices de la rivière, **est exclusivement agricole (prairie, culture céréalière, maraîchage)**. **Les plantations de peupliers sont aussi nombreuses**. Malgré l'accompagnement végétal (peuplier en ripisylve) quasi-permanent, les berges aux matériaux meubles sont régulièrement attaquées par les **crues vigoureuses de la rivière**.

- Saint-Juéry (en aval), Villeneuve, Trébas (aux confins du département) et Ambialet constituent les seuls bourgs groupés implantés dans la vallée.

Malgré le contrôle de ses débits, le cours du



Tarn reste très souvent impétueux. Les nombreux barrages de petit gabarit destinés à la production d'électricité (Saut du Tarn, Les Avalats, Ambialet, La Croux, amont de Trébas) **font alterner, tout le long du cours, les eaux vives courant sur un lit de rochers avec les eaux "calmes" en amont des retenues.**

A la différence de la plaine du Tarn en aval, couloir majeur de circulation, **la vallée ne représente plus un axe important.** La nationale reliant Albi à Millau préfère emprunter le chemin des plateaux à la topographie plus favorable. L'accès principal se fait par la route implantée sur la rive gauche. Sinueuse comme le tracé de la rivière, elle recoupe en de multiples endroits le tracé de l'ancienne voie ferrée qui liait Albi à Saint-Affrique (Aveyron). **Les ouvrages d'art (tunnels, ponts) associés au passage du chemin de fer sont maintenant réappropriés par la route.** Rive droite, la petite route qui court à flanc de versant donne un aperçu sur ces reliefs accidentés et offre autant de perspectives générales sur la vallée.

Les signes d'une économie touristique naissante commence à laisser son empreinte (Habitats Légers de Loisirs comme à Trébas, petites résidences implantées sur le versant bien exposé...). La pratique des berges pour les loisirs (pêche, baignade, canoë) affirme une relation étroite du public avec la rivière.

Dans la continuité de ces paysages de vallée, **le site d'Ambialet apparaît comme un événement.** La boucle ample et régulière que dessine le Tarn, l'implantation du village sur son mince filet rocheux et le prieuré perché constituent un site spectaculaire. **La convergence d'un**

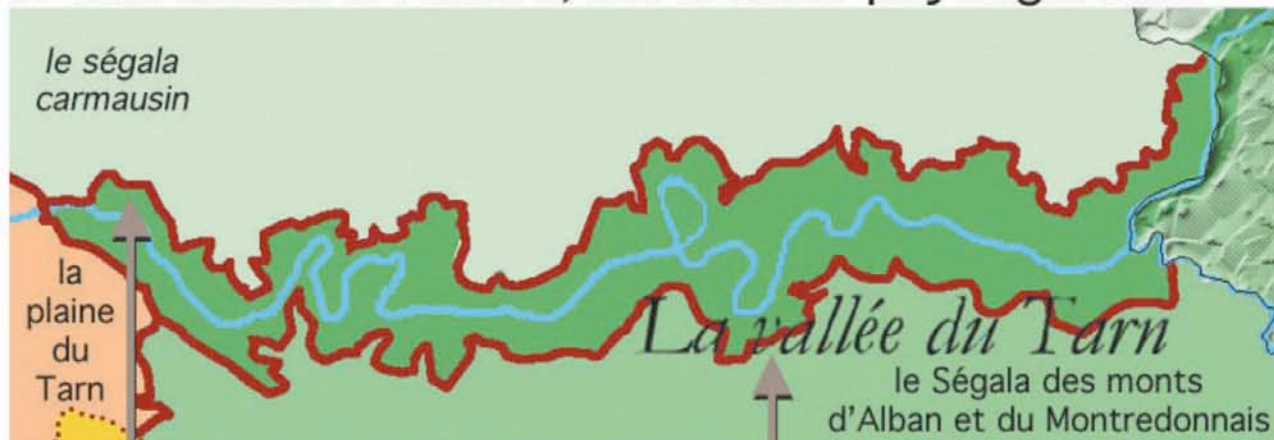
ensemble de ravins vers le méandre donne encore plus d'ampleur au site construit comme un amphithéâtre. Tout autour de la vallée, des points hauts, à la rupture du plateau, offrent de larges panoramas sur cet ensemble.

Au-delà de la limite administrative du département, la vallée garde le même aspect. La continuité se fait jusqu'aux Rougiers de Camarès. Dans l'Aveyron, les terrasses sur les versants semblent être plus présentes mais nombre d'entre elles sont

maintenant enfrichées. Les barrages encore nombreux continuent à rythmer le cours de la rivière...

Bien plus que les autres cours d'eau qui entaillent la montagne tarnaise, la vallée du Tarn n'est pas seulement une coupure dans le plateau du Ségala. C'est un ensemble bien identifié où la rivière omniprésente rythme la vie et la présence des hommes.

D'une entité à l'autre, les limites paysagères...



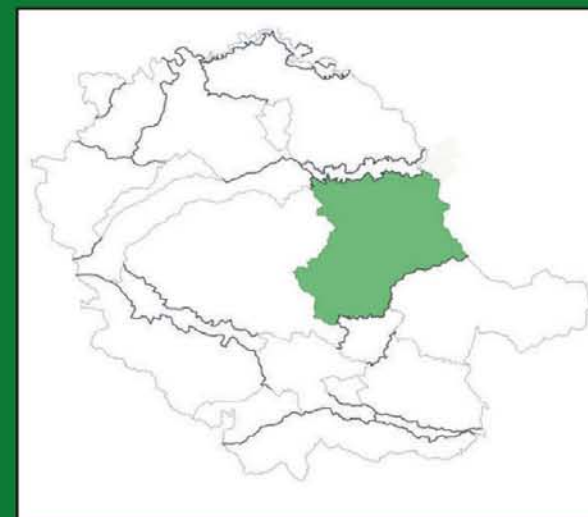
Au saut du Sabo, le Tarn quitte brutalement les reliefs du Ségala carmausin pour s'engager dans les formes nouvelles de la plaine albigeoise largement urbanisée. La rupture physique du saut du Sabo, la présence ancienne d'une activité industrielle en font un événement paysager à la charnière de nombreuses entités.

Aux formes ondulantes et cultivées du plateau succèdent brutalement les ravins parfois escarpés du sillon du Tarn. Les nombreux vallons qui entaillent les versants constituent bien souvent des couloirs de pénétration vers le fond de la vallée.

LA VALLEE DU TARN	
Profond sillon dans les terrains schisteux du Ségala qu'elle sépare en deux entités distinctes. Cette vallée, à l'image de toutes celles du Ségala mais à une échelle supérieure, marque encore plus intensément la rupture paysagère entre un plateau cultivé et l'encaissement de ses versants boisés.	
Ampleur de la vallée, versants charpentés et rupture brutale sur le plateau. Dualité plateau / vallée (cultures, versants forestiers) Valeur des vues panoramiques. Affirmation du caractère sinueux du cours d'eau. Promontoires rocheux.	Préservation et valorisation de ces vues
Qualité de la petite "route paysagère" rive droite	(ex : Ambialet via Valdériès)
Alternance eaux calmes/eaux vives	Maintien de cette diversité
L'organisation générale de la vallée est claire : Versants très pentus où la forêt (taillis) est omniprésente; peuplements traditionnels et plantations de résineux où affleurent régulièrement des pitons rocheux	Préservation de cette organisation spécifique et des différents éléments qui la composent
Fond de vallée avec terrasses agricoles, peupliers en ripisylve	Agriculture et alignements de peupliers
Alternance de rives agricoles et forestières	Gestion agriculture/forêt
Présence de terrasses dans les versants	Espaces sensibles
Les ouvrages d'art (ponts, tunnels) aujourd'hui utilisés par les routes	Préservation de ces ouvrages d'art
Rares perspectives sur le cours d'eau	Liaison visuelle du réseau avec le cours d'eau
Les habitations touristiques (HLL, résidences) sont en progression	Développement du tourisme avec une gestion de l'architecture des nouvelles structures
Développement des formes d'activités de loisirs sur les berges	Aménagement des berges
Evènement paysager d'Ambialet	Gestion des sites touristiques
dualité agriculture - forêt, plateau - vallée	

PAYSAGES DE HAUTES-TERRES

Le Ségala des monts d'Alban et du Montredonnais





Ce vaste plateau herbagé incliné vers l'ouest assure une transition entre collines aquitaines et hautes terres tarnaises. Il trouve sa légitimité dans un relatif isolement et un caractère montagnard plus affirmé à proximité des monts de Lacaune (reliefs plus bousculé et arrosés). Les vallées se succèdent donnant aux paysages un aspect beaucoup plus cloisonné que l'on ne retrouve pas dans le prolongement visuel du Ségala carmausin. Dans cette partie orientale plus accidentées se mêlent différentes influences paysagères propres aux entités voisines et qui offrent à cette contrée son caractère.

Sur les plateaux d'Alban, la route qui se déroule librement met en scène ces grands espaces (RD 999). **Les paysages ouverts composés par les prairies pâturées ou de fauches et quelques parcelles cultivées animent les hauteurs (plateau d'Alban). L'arbre est présent sur tout le plateau** et constituant un élément structurant dans ces paysages. Le grand parcellaire caractéristique du Ségala est souvent révélé par la **trame bocagère lâche** composée de chênes, de hêtres, d'aubépines et parfois de résineux. L'arbre isolé en plein champ ponctue aléatoirement le tapis herbeux du plateau. Le dynamisme de l'agriculture se lit ici dans les paysages où la vocation d'élevage (ovin et bovin) prend des formes avancées (multiplication des élevages hors-sols, remaniement des corps de ferme avec ajout de nouveaux bâtiments agricoles, intensification des cultures fourragères...). **La forêt occupe les vallées** de plus en plus présentes à mesure que l'on se rapproche des monts de Lacaune, là où l'activité agricole s'amoindrit du fait du relief tourmenté, le paysage y est beaucoup plus cloisonné.

Le relief "en creux" des vallées contraste avec les plateaux aux formes plus souples et ondulées. **Du**

fait du recul agricole, les vallées perdent progressivement leur caractère bocager et s'enfrichent... Cette évolution des fonds de vallons est préjudiciable au caractère paysager et à la biodiversité (prairies humides). Les plateaux attirent au contraire l'activité humaine, le maillage bocager laisse place, du fait du remembrement et de la mécanisation, à des **parcelles beaucoup plus vastes** et moins difficile à exploiter. **Les corps de ferme s'agrandissent de hangars pas toujours intégrés au bâti traditionnel.**

Souvent, à la rupture du plateau, une prairie humide clairsemée de joncs et rapidement boisée marque l'amorce du vallon. Ces micro-espaces présentent des qualités paysagères indéniables. Ils dégagent en général d'agréables ambiances champêtres adoucissent la transitions entre les séquences ouvertes des plateaux et l'occlusion des vallées. Ces parcelles semblent très sensibles et vulnérables. **Menacées par l'enfrichement**, elles risquent aussi l'assèchement pour répondre aux contraintes de l'agriculture moderne.

Le Montredonnais (en particulier entre Roquecourbe et Montredon-Labessonnié) semble préserver l'agencement équilibré de ses paysages (agro-sylvo-pastoral). **L'influence de l'agglomération castraise a toutefois perturbé l'organisation du territoire.** L'agencement agricole présente un intérêt paysager non négligeable, le relief, plus souple est marqué par de grands vallonnements où la totalité de l'espace est utilisée.

Sur le Ségala des Monts d'Alban et de Montredonnais, seulement deux matériaux se retrouvent dans l'architecture traditionnelle : **le schiste**, très majoritaire, et **la brique**. Toutefois, il existe une particularité à l'Est de Réalmont, autour du

Travet et de Terre Clapier, due à **la présence de marnes rouges et d'argile à gravier**. Cette zone constitue une continuité colorée entre la brique et les schiste. Le schiste est de couleur plutôt gris bleutée sur ce secteur. Les toits en tuiles canal sont plus fréquents, surtout dans le triangle Villefranche-Alban-Montredon.

La **typologie architecturale est plus variée que sur le Ségala carmausin**. La plus fréquente reste la ferme allongée avec un toit à deux pentes et un logis modeste accolé à une étable, permettant de s'agrandir logiquement dans le prolongement du bâtiment existant. Parfois, les extensions successives ont créé des formes en U ou en L plus présentes sur le Ségala qu'ailleurs. Mais, le relief étant plus fort, surtout dans la partie Est, les constructions dans la pente (parallèles ou perpendiculaires) sont plus fréquentes que dans le Ségala carmausin. Enfin, **quelques constructions, type fermes-blocs**, existent au Sud-Ouest de l'entité.

Les plateaux du Ségala des monts d'Alban et du Montredonnais offrent une diversité de regards sur un paysage riche et varié où les éléments qui le composent sont nombreux et reflètent pleinement l'activité humaine et la manière de vivre de ses habitants.

D'une entité à l'autre, les limites paysagères...



La rupture brutale de la vallée du Tarn alimente par son ampleur un caractère paysager propre.

Le contact est brutal entre la plaine urbanisée autour d'Albi et le plateau cultivé du Ségala des monts d'Alban et du Montredonnais.

Vers l'ouest, le contact entre le plateau du Ségala des monts d'Alban et du Montredonnais et les collines du Centre s'établit par l'intermédiaire d'une bande de terrain composé d'argiles à graviers. Sur cette zone de transition, d'une largeur variable, les collines aux formes molles, cultivées et boisées, combinent les caractères propres à la plaine et aux hautes-terres.

Les grands versants de la rive droite du Gijou marquent la limite du Ségala des monts d'Alban et du Montredonnais (plateaux cultivés, routes sur le plateau...) face aux monts de Lacaune et ses ambiances montagnardes affirmées (reliefs accentués, routes en fond de vallée, extension de la forêt...).

Le Gijou et surtout l'Agout séparent les grands versants sidobriens de leur rive gauche des ravins qui se raccordent sur la rive droite aux plateaux du Montredonnais.



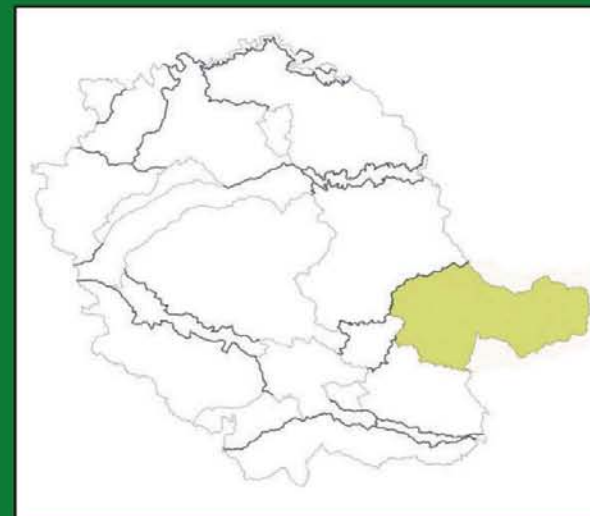
LES MONTS D'ALBAN ET DU MONTREDONNAIS

Ce paysage trouve sa légitimité dans un relatif isolement et un caractère montagnard plus affirmé à proximité des monts de Lacaine (relief plus bousculé et arrosé). En se succédant les vallées donnent au paysage un aspect cloisonné.	
Le plateau est occupé par de grands espaces ouverts de prairies pâturées, fauches, ou cultures	Maintien des espaces ouverts
La trame bocagère révèle le grand parcellaire caractéristique	Maintien du bocage et de l'échelle du parcellaire
L'arbre isolé est un élément important et structurant du paysage	Maintien des arbres isolés (patrimoine)
L'architecture et l'urbanisme sont simples mais diversifiés	Maintien de ses caractéristiques
Il existe aussi quelques fermes typiques isolées	Gestion et préservation de ces fermes
La route départementale 999 met en scène les grands espaces	Gestion et développement du réseau routier
Dynamisme agricole entraînant des remaniements de corps de ferme, l'intensification des cultures fouragères	Maintien de l'élevage
Evolution des fonds de vallons préjudiciable au caractère paysager et à la biodiversité (prairies humides)	Préservation de la biodiversité
La mécanisation de l'agriculture a entraîné la désertification de la vallée au profit du plateau plus facile à cultiver. Il en résulte un paysage marqué par le contraste vallées boisées / plateaux ouverts cultivés	Gestion forestière
Occupation humaine faible et il y a peu de nouvelles habitations	Gestion du développement urbain (abandon)
Les transitions plateau-ravin-vallée sont des lieux d'enjeux importants comme la continuité du réseau de haies en rebord de plateau	Gestion et préservation des paysages sensibles; Gestion et préservation des haies
Qualité de certaines architectures végétales (haies de buis, rideaux de hêtre et haies de frênes-houx-buis)	Maintien et entretien de ces architectures végétales

dualité agriculture (plateaux) - forêts (vallées)

PAYSAGES DE HAUTES-TERRES

les monts de Lacaille





Les Monts de Lacaune constituent un ensemble de moyennes montagnes appartenant à l'extrémité Sud-Ouest du Massif Central. Le socle ancien s'incline lentement en direction du Sud vers la plaine castraise et la vallée du Thoré. Pays de hautes-terres isolées à l'extrémité orientale du département, ils se présentent comme un massif aux reliefs émoussés où dominent des paysages forestiers ouverts de clairières agropastorales.

Au-delà d'une certaine unité de massif, les Monts de Lacaune offrent un **assemblage d'unités spatiales et de terroirs qui s'individualisent par des spécificités plus ou moins marquées**. Les conditions d'utilisation du sol, d'habitat ou de communication ne sont pas les mêmes selon que l'on se situe dans la dépression de Lacaune-Murat, dans les grands versants du Montalet et Singladou ou les vallées encaissées de l'Agout et du Gijou :

- La **dorsale montagneuse** qui s'étire d'Est en Ouest du Montalet à Brassac forme la ligne des plus hauts sommets dépassant souvent 1000 mètres. Ce secteur est **très boisé**. On y retrouve de belles hêtraies, de grandes forêts de résineux (forêts domaniales de Lacaune et de Montroucoux). Quelques sommets demeurent dégarnis et généralement couverts de **landes** et **prairies**. Sur un large versant Sud, un ensemble de cuvettes et de vallons encaissés ont favorisé la présence de **tourbières (sagnes)** et de **prairies humides**. Au-delà de leur intérêt naturel, ce sont des lieux qui, associés aux landes, forment des espaces encore ouverts au sein de la gangue forestière.

- **Entre Lacaune et Murat-sur-Vèbre**, une

large dépression, encadrée par la dorsale au Sud et une ligne de puech arrondis au Nord, forme un **paysage caractéristique**. L'**élevage ovin, orienté vers la production du roquefort, a permis de maintenir ce paysage encore très ouvert et vivant**. Les **prairies** sont majoritaires, associées aux petites cultures dans une **trame bocagère (houx, frênes, hêtres) encore très marquée**. Contrastant avec la dorsale, la forêt est secondaire et se retrouve sous forme de **parcelles boisées** et de **plantations en timbre-poste**.

- La **vallée du Gijou et tout son bassin versant** présentent, eux aussi, une autre forme de paysage. D'abord très encaissée entre Lacaune et Gijounet, la vallée s'ouvre au niveau de Viane. Malgré la forte présence de la forêt parfois envahissante comme autour de Gijounet, le **fond de vallée reste, par endroits, ouvert et champêtre**. Les vallées secondaires conservent, elles aussi, une continuité de prairies adjacentes aux ruisseaux et parviennent ainsi à maintenir un **corridor d'espaces ouverts**. Sur quelques dômes, une agriculture modernisée a pu se maintenir pour se raccorder progressivement aux paysages agricoles des plateaux du Ségala (Nord de Viane, Senaux, Escroux). Dans ces paysages où forêts et espaces agricoles s'imbriquent étroitement, les **villages sont peu nombreux et très disséminés**. Les petits bourgs sont touchés par un **déclin démographique** continu depuis une cinquantaine d'années. En outre, les petits bourgs, anciens refuges protestants à proximité de la vallée, possèdent toujours un temple. La **dégradation du bâti ancien** et la **forte proportion de maisons**



secondaires (fermées une bonne partie de l'année), sont les signes révélateurs de cette dévitalisation. Sur la dépression de Lacaune-Murat, les bourgs conservent un certain équilibre grâce au maintien de l'activité agricole. Lacaune, gros bourg à l'architecture typique (toits d'ardoises, placage de lauzes sur les murs orientés vers l'Ouest), oscille suivant les saisons entre la rudesse montagnarde et la douceur estivale d'une station thermale. Dans la vallée de l'Agout, Brassac, à la taille plus modeste, se distingue, elle aussi, par son architecture de schistes et d'ardoises aux tons sombres.

Le **lac du Laouzas**, voué à la production d'électricité, concentre les aménagements du **développement touristique**. Comme dans la Montagne Noire, la retenue constitue un point de fixation pour toute une série d'équipements en relation avec cette économie (Ecomusée, hébergements de loisirs, villas, ports nautiques, plages...).

La déprise agricole et l'exode rural, dès le début du siècle et accentué dans les années 50, ont engendré une mutation importante des paysages. A partir des années 60, face à l'abandon des terres agricoles le Fond Forestier National a engagé un **vaste programme de plantations de résineux** à l'échelle de la montagne tarnaise. Ainsi, **aux anciennes formes agropastorales d'avant guerre, se sont substitués des paysages de plus en plus marqués par l'empreinte forestière.** Ces deux phénomènes concomitants, liés à l'enfrichement par l'abandon des pâtures ont favorisé une **fermeture progressive des espaces**, une banalisation des

milieux naturels et une **occlusion des paysages**. Certains secteurs connaissent aujourd'hui des signes d'**enfermement** et d'**isolement des lieux habités**. Actuellement, la forêt et la sylviculture se présentent comme un enjeu de développement, mais l'exploitation des peuplements qui arrivent à maturité se pose aussi, en terme paysager.

Les paysages des Monts de Lacaune expriment aujourd'hui une dualité entre forêts et espaces agricoles où ces derniers sont souvent considérés comme des paysages en sursis qui risquent, à plus ou moins long terme, le comblement. Les enjeux sur le paysage se posent aussi en terme de valorisation d'une image propre aux monts qui puisse concilier cette dualité.



D'une entité à l'autre, les limites paysagères...



Les hauts versants boisés et clairiérés du Gijou se raccordent aux dômes et plateaux cultivés et largement ouverts des Monts d'Alban et du Montredonnais.

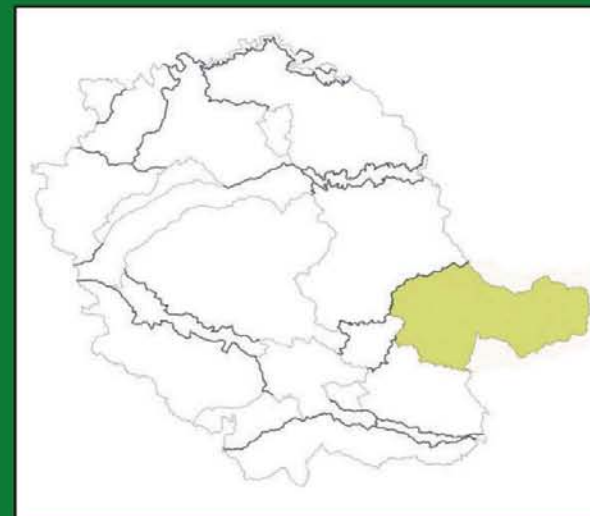
Avec le Sidobre, la couverture forestière tend à gommer les limites avec le massif granitique aux caractères déjà affirmés... Une limite avant tout géologique.

Au sud, la vallée de l'Agout marque une limite physique avec le plateau d'Anglès. Malgré une certaine continuité paysagère, ce dernier se distingue par une organisation et des paysages agro-sylvo-pastoraux aux formes différentes.

LES MONTS DE LACAUNE	
Massif aux reliefs émousés où dominant des paysages forestiers ouverts de clairières agro-pastorales	
1- Dorsale montagneuse (Montalet-Brassac)	
Belles hêtraies et grandes forêts de résineux (empreinte du Fond Forestier National dans les années 60)	Gestion forestière
Qualité des îlots de landes sèches et de prairies sur quelques hauteurs	Gestion et préservation des espaces naturels et/ou ouverts
Occlusion forestière des fonds de vallées (à partir de haies ou lisières)	Maintien des espaces ouverts
Intérêt du caractère naturel des tourbières et zones humides, éléments de paysage identitaire (Lamontélarie, Le Margnès)	Gestion et préservation des milieux naturels
Intérêt naturel et paysager du réseau hydrographique dense : ruisseaux, sagnes, prairies et landes humides ...	Valorisation des milieux humides
Problèmes paysagers liés aux futures exploitations des massifs de résineux.	Gestion forestière
2- Lacune-Murat : habité, bâti, vivant	
Paysage ouvert caractéristique, dômes et vallons herbagers	Maintien des paysages ouverts
succession de vues panoramiques en opposition avec le reste: caractère des trames paysagères; valeurs des prairies humides	et des îlots de landes
Prairies et petites cultures très présentes, réseau petit hydrolique	Gestion des espaces ouverts et des cultures
Trame bocagère très marquée (houx, frênes, hêtres): caractère champêtre très affirmé	Préservation du bocage
Forêt sous forme de parcelles boisées et en timbre poste	Gestion forestière
3- Vallée du Gijou et son bassin versant	
Fond de vallée ouvert et champêtre	Maintien des ouvertures et de l'esprit champêtre
Petit corridor ouvert le long des vallées secondaires, issu de la continuité des prairies adjacentes aux rivières	Gestion, préservation de ces espaces ouverts caractéristiques
Maintient de l'agriculture sur quelques dômes	Gestion agricole
Hameaux et villages installés aux creux des vallées, succession de petits bourgs le long de la vallée du Gijou.	Gestion du développement urbain
Villages peu nombreux et très disséminés sur cette entité	Préservation de cette caractéristique urbaine
Dégradation et abandon du bâti ancien (déclin démographique des bourgs et hameaux)	Réhabilitation et valorisation du bâti ancien et/ou fermé
Présence de maisons secondaires	Intégration du bâti récent
Typicité de l'architecture rurale locale (schistes et ardoises) - Jasses	Maintien de la typicité architecturale
Zones d'attrait et d'activités touristiques (Brassac, Laouzas, Raviège ...)	Gestion du développement touristique (intégration)
Déprise agricole et l'exode rural ont profondément modifié le paysage :	Maintien des espaces ouverts
- l'enrésinement se substitue aux paysages agro-pastoraux - la fermeture des espaces et la banalisation des milieux naturels ont augmentés - l'enfermement voire l'isolement des lieux habités est important	Maîtrise du développement et de l'exploitation de la forêt et du rapport agri-forêt
Qualité des architectures végétales (rideaux de frênes ou de hêtres et frêne - houx - buis)	
Conservation des chenaies autour des villages et hameaux	Gestion forestière
dualité agriculture - forêt (mais l'agriculture est en sursis)	

PAYSAGES DE HAUTES-TERRES

les monts de Lacaille





Les Monts de Lacaune constituent un ensemble de moyennes montagnes appartenant à l'extrémité Sud-Ouest du Massif Central. Le socle ancien s'incline lentement en direction du Sud vers la plaine castraise et la vallée du Thoré. Pays de hautes-terres isolées à l'extrémité orientale du département, ils se présentent comme un massif aux reliefs émoussés où dominent des paysages forestiers ouverts de clairières agropastorales.

Au-delà d'une certaine unité de massif, les Monts de Lacaune offrent un **assemblage d'unités spatiales et de terroirs qui s'individualisent par des spécificités plus ou moins marquées**. Les conditions d'utilisation du sol, d'habitat ou de communication ne sont pas les mêmes selon que l'on se situe dans la dépression de Lacaune-Murat, dans les grands versants du Montalet et Singladou ou les vallées encaissées de l'Agout et du Gijou :

- La **dorsale montagneuse** qui s'étire d'Est en Ouest du Montalet à Brassac forme la ligne des plus hauts sommets dépassant souvent 1000 mètres. Ce secteur est **très boisé**. On y retrouve de belles hêtraies, de grandes forêts de résineux (forêts domaniales de Lacaune et de Montroucoux). Quelques sommets demeurent dégarnis et généralement couverts de **landes** et **prairies**. Sur un large versant Sud, un ensemble de cuvettes et de vallons encaissés ont favorisé la présence de **tourbières (sagnes)** et de **prairies humides**. Au-delà de leur intérêt naturel, ce sont des lieux qui, associés aux landes, forment des espaces encore ouverts au sein de la gangue forestière.

- **Entre Lacaune et Murat-sur-Vèbre**, une

large dépression, encadrée par la dorsale au Sud et une ligne de puech arrondis au Nord, forme un **paysage caractéristique**. L'**élevage ovin, orienté vers la production du roquefort, a permis de maintenir ce paysage encore très ouvert et vivant**. Les **prairies** sont majoritaires, associées aux petites cultures dans une **trame bocagère (houx, frênes, hêtres) encore très marquée**. Contrastant avec la dorsale, la forêt est secondaire et se retrouve sous forme de **parcelles boisées** et de **plantations en timbre-poste**.

- La **vallée du Gijou et tout son bassin versant** présentent, eux aussi, une autre forme de paysage. D'abord très encaissée entre Lacaune et Gijounet, la vallée s'ouvre au niveau de Viane. Malgré la forte présence de la forêt parfois envahissante comme autour de Gijounet, le **fond de vallée reste, par endroits, ouvert et champêtre**. Les vallées secondaires conservent, elles aussi, une continuité de prairies adjacentes aux ruisseaux et parviennent ainsi à maintenir un **corridor d'espaces ouverts**. Sur quelques dômes, une agriculture modernisée a pu se maintenir pour se raccorder progressivement aux paysages agricoles des plateaux du Ségala (Nord de Viane, Senaux, Escroux). Dans ces paysages où forêts et espaces agricoles s'imbriquent étroitement, les **villages sont peu nombreux et très disséminés**. Les petits bourgs sont touchés par un **déclin démographique** continu depuis une cinquantaine d'années. En outre, les petits bourgs, anciens refuges protestants à proximité de la vallée, possèdent toujours un temple. La **dégradation du bâti ancien** et la **forte proportion de maisons**



secondaires (fermées une bonne partie de l'année), sont les signes révélateurs de cette dévitalisation. Sur la dépression de Lacaune-Murat, les bourgs conservent un certain équilibre grâce au maintien de l'activité agricole. Lacaune, gros bourg à l'architecture typique (toits d'ardoises, placage de lauzes sur les murs orientés vers l'Ouest), oscille suivant les saisons entre la rudesse montagnarde et la douceur estivale d'une station thermale. Dans la vallée de l'Agout, Brassac, à la taille plus modeste, se distingue, elle aussi, par son architecture de schistes et d'ardoises aux tons sombres.

Le **lac du Laouzas**, voué à la production d'électricité, concentre les aménagements du **développement touristique**. Comme dans la Montagne Noire, la retenue constitue un point de fixation pour toute une série d'équipements en relation avec cette économie (Ecomusée, hébergements de loisirs, villas, ports nautiques, plages...).

La déprise agricole et l'exode rural, dès le début du siècle et accentué dans les années 50, ont engendré une mutation importante des paysages. A partir des années 60, face à l'abandon des terres agricoles le Fond Forestier National a engagé un **vaste programme de plantations de résineux** à l'échelle de la montagne tarnaise. Ainsi, **aux anciennes formes agropastorales d'avant guerre, se sont substitués des paysages de plus en plus marqués par l'empreinte forestière.** Ces deux phénomènes concomitants, liés à l'enfrichement par l'abandon des pâtures ont favorisé une **fermeture progressive des espaces**, une banalisation des

milieux naturels et une **occlusion des paysages**. Certains secteurs connaissent aujourd'hui des signes d'**enfermement** et d'**isolement des lieux habités**. Actuellement, la forêt et la sylviculture se présentent comme un enjeu de développement, mais l'exploitation des peuplements qui arrivent à maturité se pose aussi, en terme paysager.

Les paysages des Monts de Lacaune expriment aujourd'hui une dualité entre forêts et espaces agricoles où ces derniers sont souvent considérés comme des paysages en sursis qui risquent, à plus ou moins long terme, le comblement. Les enjeux sur le paysage se posent aussi en terme de valorisation d'une image propre aux monts qui puisse concilier cette dualité.



D'une entité à l'autre, les limites paysagères...

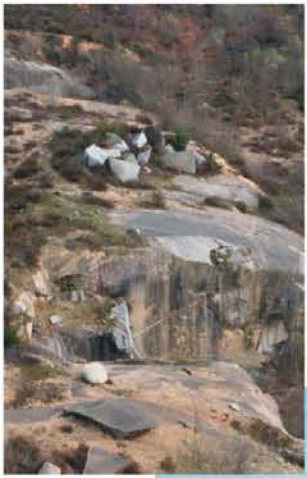


Les hauts versants boisés et clairiérés du Gijou se raccordent aux dômes et plateaux cultivés et largement ouverts des Monts d'Alban et du Montredonnais.

Avec le Sidobre, la couverture forestière tend à gommer les limites avec le massif granitique aux caractères déjà affirmés... Une limite avant tout géologique.

Au sud, la vallée de l'Agout marque une limite physique avec le plateau d'Anglès. Malgré une certaine continuité paysagère, ce dernier se distingue par une organisation et des paysages agro-sylvo-pastoraux aux formes différentes.

LES MONTS DE LACAUNE	
Massif aux reliefs émaillés où dominant des paysages forestiers ouverts de clairières agro-pastorales	
1- Dorsale montagneuse (Montalet-Brassac)	
Belles hêtraies et grandes forêts de résineux (empreinte du Fond Forestier National dans les années 60)	Gestion forestière
Qualité des îlots de landes sèches et de prairies sur quelques hauteurs	Gestion et préservation des espaces naturels et/ou ouverts
Occlusion forestière des fonds de vallées (à partir de haies ou lisières)	Maintien des espaces ouverts
Intérêt du caractère naturel des tourbières et zones humides, éléments de paysage identitaire (Lamontélarié, Le Margnès)	Gestion et préservation des milieux naturels
Intérêt naturel et paysager du réseau hydrographique dense : ruisseaux, sagnes, prairies et landes humides ...	Valorisation des milieux humides
Problèmes paysagers liés aux futures exploitations des massifs de résineux.	Gestion forestière
2- Lacune-Murat : habité, bâti, vivant	
Paysage ouvert caractéristique, dômes et vallons herbagers	Maintien des paysages ouverts
succession de vues panoramiques en opposition avec le reste: caractère des trames paysagères; valeurs des prairies humides	et des îlots de landes
Prairies et petites cultures très présentes, réseau petit hydrolique	Gestion des espaces ouverts et des cultures
Trame bocagère très marquée (houx, frênes, hêtres): caractère champêtre très affirmé	Préservation du bocage
Forêt sous forme de parcelles boisées et en timbre poste	Gestion forestière
3- Vallée du Gijou et son bassin versant	
Fond de vallée ouvert et champêtre	Maintien des ouvertures et de l'esprit champêtre
Petit corridor ouvert le long des vallées secondaires, issu de la continuité des prairies adjacentes aux rivières	Gestion, préservation de ces espaces ouverts caractéristiques
Maintient de l'agriculture sur quelques dômes	Gestion agricole
Hameaux et villages installés aux creux des vallées, succession de petits bourgs le long de la vallée du Gijou.	Gestion du développement urbain
Villages peu nombreux et très disséminés sur cette entité	Préservation de cette caractéristique urbaine
Dégradation et abandon du bâti ancien (déclin démographique des bourgs et hameaux)	Réhabilitation et valorisation du bâti ancien et/ou fermé
Présence de maisons secondaires	Intégration du bâti récent
Typicité de l'architecture rurale locale (schistes et ardoises) - Jasses	Maintien de la typicité architecturale
Zones d'attrait et d'activités touristiques (Brassac, Laouzas, Raviège ...)	Gestion du développement touristique (intégration)
Déprise agricole et l'exode rural ont profondément modifié le paysage : - l'enrésinement se substitue aux paysages agro-pastoraux - la fermeture des espaces et la banalisation des milieux naturels ont augmentés - l'enfermement voire l'isolement des lieux habités est important	Maintien des espaces ouverts
Qualité des architectures végétales (rideaux de frênes ou de hêtres et frêne - houx - buis)	Maîtrise du développement et de l'exploitation de la forêt et du rapport agri-forêt
Conservation des chenaies autour des villages et hameaux	Gestion forestière
dualité agriculture - forêt (mais l'agriculture est en sursis)	



PAYSAGES DE HAUTES-TERRES

Le Sidobre





Adossé aux monts de Lacau et dominant la plaine castraise, le massif granitique du Sidobre constitue une entité particulière au sein du sud tarnais. Les énormes blocs granitiques, perchés dans les pentes, les rivières de rochers, les prairies garnies de boules en ont fait un paysage d'exception profondément lié, dans son évolution, à une société fondée aujourd'hui sur le travail du granit.

Ce **plateau** de 100km² domine, au Nord et à l'Ouest, la vallée pittoresque de l'Agoût et à l'Est celle de la Durencuse. Au Sud, il s'incline lentement vers la plaine castraise.

Les agents d'érosion ont ici façonné des formes caractéristiques. **Les rochers constituent l'originalité et le pittoresque des paysages du Sidobre.** Tantôt discrets, tantôt imposants, ils composent avec tous les milieux : taillis de chênes, de châtaigniers, sous-bois de hêtraies, combes humides piquetées de bouleaux et d'aulnes ou encore de landes à fougères et ajoncs.

La **dimension émotionnelle** de ces paysages a alimenté un imaginaire populaire générant l'avènement d'un "**Sidobre de légendes**". Les noms attribués aux rochers sont révélateurs : Roc de l'Oie, Pochée du Diable, Sphinx, Peyro Clabado...

Au travail artisanal des premiers "peiraires" exploitant quelques rocs isolés s'est substituée une véritable **industrie granitière**, très prégnante dans le centre et le sud du massif à travers **carrières et ateliers de sciage et polissage**. L'abandon progressif des pratiques agricoles, l'enfrichement, l'extension de la forêt associés à l'exploitation intensive de la pierre ont bouleversé les paysages

traditionnels. **Aux anciens paysages de prairies et landes garnies de rochers, se substituent aujourd'hui des paysages essentiellement forestiers ouverts de quelques clairières.**

Les paysages traduisent la dualité "naturelle" et industrielle du massif, **la région Nord aux abords de la vallée de l'Agoût constituant un Sidobre à la nature préservée.**

L'ensemble du massif vit au rythme de l'économie de la pierre, les bourgs de **Lacrouzette et Saint-Salvy-de-la-Balme en sont les pôles dynamiques mais l'activité déborde aujourd'hui sur les localités voisines.**

Les villages et leur urbanisme portent l'empreinte de la pierre et de l'activité granitière. Les aménagements publics, les constructions individuelles servent de vitrines au savoir-faire des granitiers. A Lacrouzette comme à Saint-Salvy-de-la-Balme, le bâti s'est installé au gré des affleurements qui animent les bourgs. Le matériau et l'appareillage des blocs de granit irréguliers et bruts donnent un aspect rustique aux bâtiments. **L'activité industrielle s'insère au cœur des bourgs et jusqu'aux quartiers pavillonnaires. En habitat diffus, la maison d'habitation est souvent associée à l'atelier, à la carrière...**

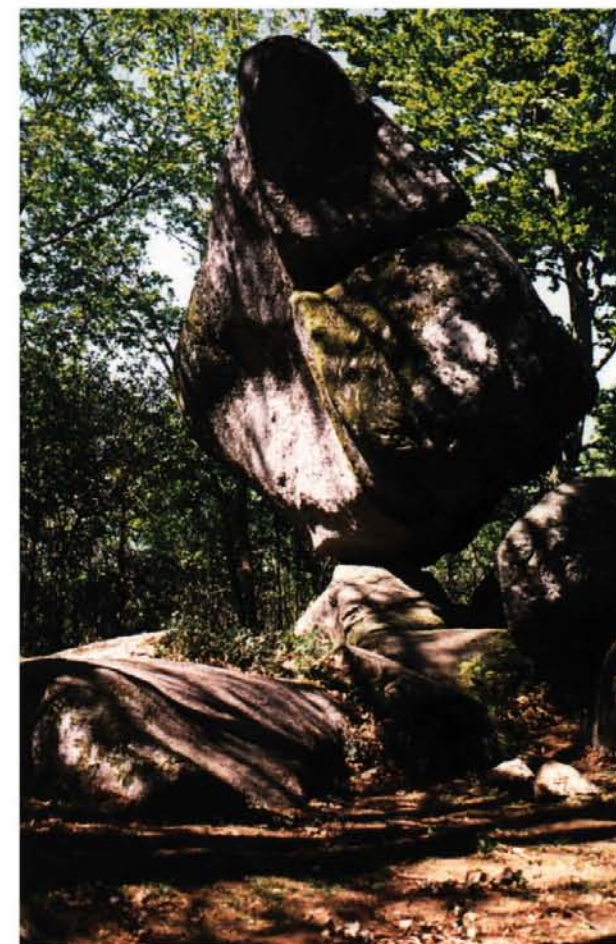
Après une longue période de **difficultés à concilier industrie et environnement**, les sidobriens s'engagent aujourd'hui dans une dynamique de valorisation globale du massif intégrant des enjeux au carrefour de l'industrie, de l'environnement et du tourisme.

Depuis 1995, des **opérations** portées par les communes et soutenues par les pouvoirs publics

ont permis de remettre en valeur plusieurs paysages de grand intérêt : un potentiel remarquable apte à renforcer l'image touristique du Sidobre, à alimenter la communication de la filière du granit et à participer ainsi au développement global du massif. La Maison du Sidobre, récemment construite, est au carrefour de cette dynamique.



Malgré les contraintes dues à l'activité industrielle, les paysages du Sidobre demeurent les garants d'une notoriété touristique qu'il convient d'organiser et de développer. Les démarches concertées de gestion de l'espace sidobrien engagées dans le cadre de la charte du Parc Naturel Régional du Haut Languedoc, doivent permettre d'engager une requalification du massif, tout en préservant les espaces porteurs de paysages-références et en impulsant une démarche de gestion environnementale de l'activité granitière. Aujourd'hui, bien gérer la dualité de l'économique et de l'environnemental constitue un enjeu important pour les Sidobriens.



D'une entité à l'autre, les limites paysagères...



Entre pays vabrais et Ferrières, le Sidobre granitique se prolonge au-delà de l'Agout pour se perdre dans les forêts (Montagnol).

Le Gijou et surtout l'Agout séparent les grands versants sidobriens de leur rive gauche des ravins qui se raccordent sur la rive droite aux plateaux du Montredonnais.

La vallée de l'Agout de Roquecourbe à Burlats marque la limite entre le Sidobre de Lacrouzette-Burlats et les premières collines du Centre (Roquecourbe, Peuch-Auriol...).

La profonde vallée de la Durencuse constitue la limite entre le massif du Sidobre et les massifs forestiers (forte présence de boisements résineux) du plateau d'Anglès.

De Malacan à Tournemire, le massif du Sidobre se raccorde à la plaine castraise par une bande de coteaux boisés et de collines sur argiles rouges à graviers (Belleserre, Lamouzière, Dulatges, Malacan).

La forte prégnance du granit dans le paysage (site, habitat, activité) identifie quasiment le paysage sidobrien à ses limites géologiques. Cependant, la couverture forestière quasi généralisée ne laisse pas présupposer la singularité paysagère et sa forte personnalité.

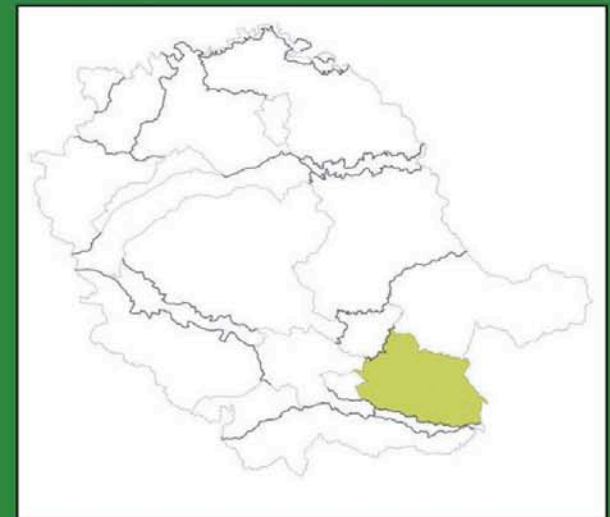
LE SIDOBRE	
Affirmation d'un sidobre forestier	Maîtrise du développement et de l'exploitation de la forêt
Traitement paysager des zones mixtes (industrie; sites notoires)	Préservation de ces caractères spécifiques
Importance des clairières révélatrices d'un paysage de caractère (Cazals, Sept faux ...)	Maintien des espaces ouverts
Amélioration nécessaire du réseau de pistes	Gestion des réseaux de pistes
Intérêt de sites d'anciennes carrières (Paysager, naturel)	Préservation de ces caractères spécifiques
Qualité de certains ensembles forestiers (hêtraies; hêtraies chênaies)	Gestion raisonnée de la forêt
Mauvais état de la forêt de feuillus	
Paysages dégradés des abords d'atelier	Réhabilitation d'anciens sites d'exploitation
Besoin d'amélioration des entrées de carrières	
Mauvaise qualité (homogénéité et caractère) de la signalitique des chantiers	Création d'une signalitique adaptée
Irruption des remblais dans le paysage (ruptures de formes et de texture)	Traitement végétal des dépôts anciens
Caractère des architectures liées au granit, imbrication habitat et atelier, tendance au mitage de l'habitat	Maîtrise de l'extension de l'habitat, préservation des caractéristiques architecturales (structuration des hameaux) Préservation de l'architecture traditionnelle

dualité tourisme - économie

dualité nature - industrie

PAYSAGES DE HAUTES-TERRES

le plateau d'Anglès





Dans la continuité des Monts de Lacagne, le plateau d'Anglès constitue une vaste surface aux reliefs peu marqués qui s'incline progressivement vers la vallée du Thoré. Peu habité, très arrosé et très boisé, le plateau présente un identité montagnarde forte aux ambiances rudes donnant aux paysages une grande homogénéité sur tout le secteur.

Correspondant au versant Sud de la Vallée de l'Agoût, le plateau d'Anglès se distingue avant tout par sa couverture forestière omniprésente. Le recul de l'agriculture et notamment des systèmes agropastoraux a engendré, comme dans toute la montagne tarnaise, une vague massive et intense de plantations de résineux (politique du FFN de 1950 à 1985). **C'est sans doute sur ce secteur que la spécialisation forestière est la plus sensible.**

Recouvrant tout l'espace, la **forêt s'est implantée sur les amples collines, et s'insinue dans les vallons les plus étriqués**. Ca et là (Anglès, Lasfaillades) des formes du paysages agrosylvo pastoral demeurent, héritage d'un modèle porté par des industriels mazamétains dans la première moitié du XX^{ème} siècle et maintenu, plus récemment, par une forte dynamique agricole. Les espaces ouverts enserrés dans la couverture forestière forment un réseau de clairières autour des bourgs et de hameaux isolés. A l'image d'Anglès qui parvient à maintenir prairies et cultures autour du village, la pression forestière est importante et se traduit toujours par de nouvelles plantations qui gagnent sur les espaces agricoles. Ainsi les zones habitées et isolées sont confrontées à un enfermement de plus

en plus oppressant. Par les rares routes qui traversent le plateau, les ambiances forestières se succèdent, imprimant une certaine monotonie.

Aux abords de la vallée du Thoré, la couverture forestière est moins dense et ménage une large frange agricole qui court de La Pomarelle à Rouairoux. **Prairies, cultures et trame bocagère forment un paysage agricole montagnard encore très vivant.** La permanence de la double activité (ouvriers- paysans), en relation avec l'activité industrielle de la vallée du Thoré, a permis un temps la conservation de ces espaces agricoles, gardiens des paysages traditionnels du plateau.

Sur toute cette frange, les **hameaux ne connaissent pas l'abandon**. La proximité de Mazamet et des gros bourgs industriels du Thoré entraîne un maintien de la population. Certains hameaux concentrent même quelques nouvelles constructions (Le Banquet, Salesses, Faumontagne...).

L'**empreinte industrielle** de la vallée du Thoré se retrouve aussi au débouché de L'Arn, principal cours d'eau qui irrigue le plateau. Avant de converger avec le Thoré, il a incisé profondément le socle ancien décrivant une séquence de gorges spectaculaires contrastant avec les formes très adoucies du plateau. En aval, le lac des Saint-Peyres, comme le Laouzas et la Raviège, est destiné à la production d'électricité. D'accès difficile, mal relié au réseau routier et complètement enserré dans la gangue forestière, il n'a pas connu le développement touristique de ses voisins lacunaux.

Le reboisement à grande échelle du plateau d'Anglès a entraîné un appauvrissement des éléments paysagers et des espaces naturels. La conservation



des espaces ouverts, le maintien d'un élevage extensif, la préservation de zones naturelles sensibles sont devenus une priorité pour ce territoire afin de contrer la monotonie des ambiances.

D'une entité à l'autre, les limites paysagères...



A l'ouest, la profonde entaille de la Durencuse marque à la fois un seuil dans l'extension des plantations de résineux et une limite géologique avec le massif du Sidobre.

Au-delà de la vallée de l'Agout, les formes souples du plateau d'Anglès et ses clairières cèdent la place aux sommets charpentés de la dorsale largement boisée des monts de Lacaune.

Avec les retombées du plateau d'Anglès, les limites se matérialisent par une bande de lourdes collines, espace de transition entre les ambiances de plaine et de montagne.

Le contact avec les paysages steppiques du causse de Labruguière et les ambiances urbaines de la plaine castraise s'effectue sur une courte distance par une bande de coteaux boisés et de collines sur argiles rouges à graviers.

Au sud, le plateau d'Anglès retombe par paliers successifs sur la vallée du Thoré et ses prairies.



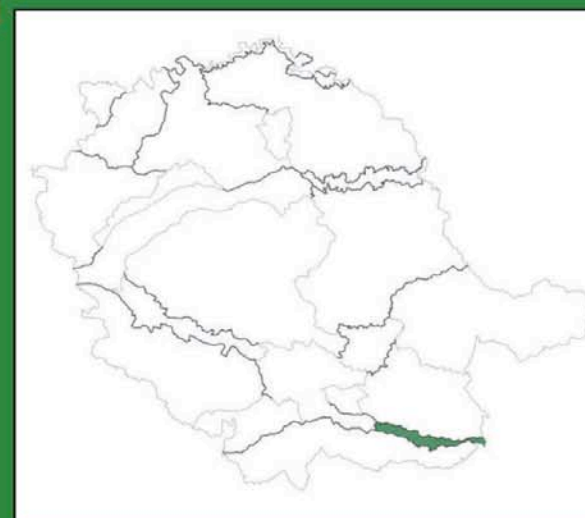
LE PLATEAU D'ANGLES	
Dans la continuité des monts de Lacaune, ce vaste plateau aux reliefs peu marqués, très boisé, s'incline progressivement au sud vers la vallée du Thoré.	
Hameaux dispersés, quelque fois isolés au cœur des clairières	Gestion de cet isolement
Association paysage champêtre et forestier récurrente	Préservation des éléments paysagers
Forte prégnance des plantations de résineux (FFN)	Maîtrise du développement et de l'exploitation de la forêt et du rapport agri-forêt
	Conservation des espaces ouverts
Rôle déterminant des lisières forestières et des ambiances de clairières	Gestion des limites forêt-prairie
Fragilité des clairières autour des bourgs, phénomènes de cloisement dans des zones de boisement denses (clairières, réseaux routiers)	Maintien des clairières et corridors de clairières
Caractère agro-pastoraux plus affirmés à proximité de la vallée du Thoré	Maintien de l'élevage extensif préservation des espaces agricoles et du bocage
Intérêt paysager de certaines unités à caractère agro-sylvo-pastoral (Lasfaillade, La souque) et combes humides; qualité de certains ensembles forestiers (peuplement/mode de gestion) Tourbières	Préservation de ces caractères spécifiques
Phénomène de périurbanisation au nord de Mazamet	Gestion du développement urbain (mitage...)
Caractère spécifique des gorges de l'Arn	Préservation, valorisation
Intérêt naturel et paysager des cours d'eau; Site très typé des gorges du Banquet; Valeur naturelle et paysagère; Site sensible; Qualité de certaines architectures végétales (rideaux de hêtre, Saules de bords de ruisseaux)	des espaces pittoresques, traitement spécifique de ces espaces sensibles
Caractère affirmé du bâti (fermes massives)	Valorisation du développement touristique des lacs
Réseau routier peu dense	Gestion et développement du réseau routier
Problèmes paysagers liés aux futures exploitations des massifs forestiers FFN	Gestion raisonnée de ces massifs

dualité ouvert - fermé, agriculture - forêt



PAYSAGES DE HAUTES-TERRES

la vallée du Thoré





La vallée du Thoré marque l'articulation entre le plateau d'Anglès au Nord et la Montagne Noire au Sud. Cette puissante vallée, installée sur un accident tectonique, se distingue par la permanence de paysages agro-pastoraux combinés à une empreinte industrielle ancienne. Passage entre le haut pays tarnais et le bas-pays languedocien, la vallée est aussi un axe important en direction de Béziers et Montpellier.

Depuis la plaine castraise, l'entrée dans la vallée se fait rapidement, dès Mazamet. La large vallée encadrée par deux puissants versants est un **axe privilégié du développement de l'agglomération mazamétaine**. Le long de la route, les bâtiments commerciaux de type "hangar ou boîte à chaussures" s'égrènent sur un ou deux kilomètres. Après ces derniers signes de la pression urbaine, la vallée prend un aspect plus rural et forestier, l'influence montagnarde se faisant sentir au fil de la progression vers l'amont. La pluviométrie importante et la nébulosité fréquente renforcent davantage encore cette impression.

Les paysages révèlent l'originalité socio-économique de la vallée :

- Le système d'élevage bovin combiné aux petites cultures est la forme agricole dominante sur toute la vallée. Il compose un **paysage semi-bocager qui structure le fond de plaine et parfois les premières pentes**. Cette organisation assure l'ouverture de la vallée. Les fermes peu présentes dans le fond de plaine sont principalement installées au contact des versants.

- Sur cette trame agricole classique est venue se greffer toute une **activité industrielle** encore prégnante dans les paysages. Dès le XIX^{ème} siècle, la vallée a connu un développement industriel important avec l'implantation de nombreuses usines

de délainage et de transformation textile. De nos jours, ces industries souvent ingrates pour l'environnement ont bien du mal à conserver leur activité. La plupart du temps grandes consommatrices d'eau, les usines aux formes imposantes jalonnent le cours du Thoré.

- Sur la N112, qui emprunte ce couloir de communication avec le pays languedocien, s'égrène un chapelet de gros bourgs (Saint-Amans-Soult et Valtoret, Lacabarède, Labastide-Rouairoux). Organisés en **village-rue**, ils revêtent un aspect montagnard parfois austère. Marqués par l'industrie dans leur tissu, il faut aller chercher, au-delà de leur rue principale, les formes plus traditionnelles de bourgs ruraux avec leur petites ruelles et leurs jardins qui s'ouvrent progressivement vers les prairies et les champs.

La **forêt**, par sa densité, est un élément visuel important des paysages. Complètement absente dans le fond de la vallée, elle **s'étend librement sur les deux versants**. Essentiellement composée de feuillus sur les premières hauteurs, elle se caractérise plus haut par la présence de résineux qui parviennent parfois à descendre en bande jusqu'à l'espace agricole du fond de plaine. Sur l'imposant versant de la Montagne Noire, la forêt omniprésente n'est jamais loin de l'emprise bâtie. **Quelques prairies soulignées par une trame bocagère touffue constituent la transition avec la forêt**. Hors des bourgs, de modestes hameaux maintiennent un finage de prairies au contact de la masse forestière. Sur le versant opposé, l'organisation spatiale est plus complexe et génère des paysages différents. La forêt encore présente est trouée par de **vastes clairières pâturées** où s'est installé un petit réseau de bourgs et de hameaux. Ce versant constitue aussi un support pour le développement pavillonnaire comme à Saint-Amans-Valtoret (le versant est bien exposé, les pentes

ne sont pas trop affirmées).

A partir de Labastide-Rouairoux, **la vallée se resserre sensiblement jusqu'au col de la Fenille** qui marque la limite départementale avec l'Hérault. La vallée perd alors ses surfaces aplanies pour s'insinuer au creux des versants. La forêt moins oppressante est maintenue loin du fond de vallée. Les **paysages ruraux** dominent. Prairies et landes se déroulent sur les pentes moins raides pour se mêler progressivement à la forêt. **Le col**, plus symbolique que spectaculaire, **marque néanmoins un point de rupture dans les paysages**. Une fois franchi, après quelques centaines de mètres, les **premiers signes de l'influence méditerranéenne** se font sentir. La vallée du Jaur prend un profil plus raide, les hêtraies-chênaies se teintent rapidement de **chênes verts sempervirens**. A partir de Saint-Pons-de-Thomières, les ambiances deviennent clairement méditerranéennes tant dans les aspects "naturels" qu'humains (paysages de garrigue, culture en terrasse...).

La vallée du Thoré inclue dans le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc constitue un espace original avec ses paysages agro-industriels. La multiplication des friches industrielles, des espaces résiduels et la pollution du Thoré au voisinage de paysages très champêtres constituent un véritable enjeu pour l'image de la vallée dans sa globalité.



D'une entité à l'autre, les limites paysagères...

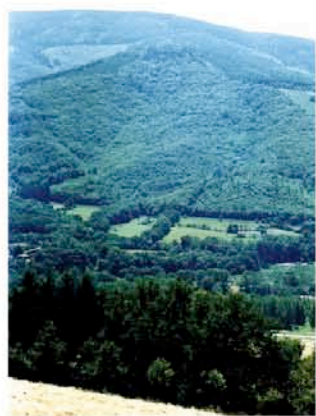


Depuis la plaine castraise, largement ouverte, l'entrée dans la vallée, encadrée par des versants plus marqués surtout rive gauche, se fait par une zone de transition aux paysages urbains, périurbains et agricoles (Mazamet, Pont de l'Arn).

Le versant de la montagne Noire impose sans nuance sa physionomie charpentée et boisée (repère visuel fort du sud tarnais).

Les reliefs atténués des plateaux d'Anglès et sa frange de paysages semi-ouverts favorisent un contact progressif avec la vallée.

Vers le col de la Fenille, le basculement d'une ambiance atlantique vers une ambiance méditerranéenne marque de façon accentuée les confins du Tarn et de l'Hérault (limite orographique).



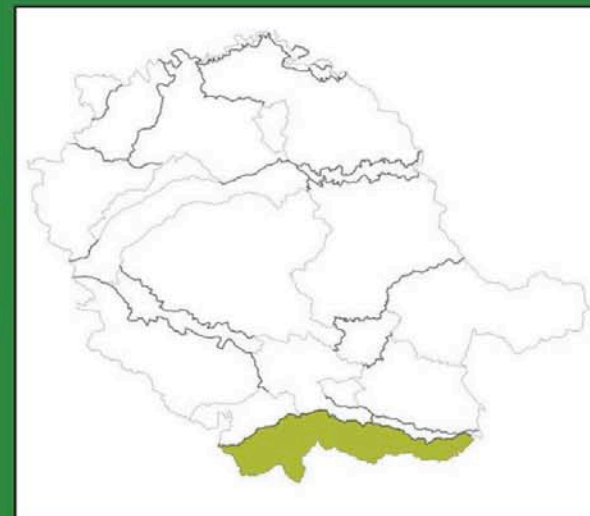
LA VALLEE DU THORE	
Entre plateau d'Anglès et montagne Noire cette vallée se distingue par la permanence de paysages agro-pastoraux combinés à une empreinte industrielle ancienne.	
Dissymétrie de la couverture forestière : - rive gauche, forêt traditionnelle sur sol pentu - rive droite, bocage évoluant vers des boisements plus denses sur pentes plus progressives	Gestion forestière et préservation de cette dissymétrie
Paysages agro-pastoraux se retrouvant de part et d'autre du Thoré : élevages bovins et petites cultures forment un semi-bocage dans la plaine et les premières pentes	Préservation de ces paysages agricoles, préservation du bocage
Empreinte industrielle ancienne (délainage+textile) toujours présente	Gestion ou réhabilitation de ce patrimoine
Péri-urbanisation de Mazamet exerce une pression en aval (zones commerciale et pavillonnaire)	Gestion du développement urbain
La vallée est un axe de passage important vers Béziers et Montpellier	Gestion des aménagements routiers
Ancienne voie ferrée: axe de découverte	Gestion et réhabilitation de cet espace
Les fermes des versants présentent un caractère particulier	Préservation et/ou réhabilitation de ce bâti
Un chapelet de villages-rues s'égrenent le long de la RN 112; Au-delà de l'axe principal, le bourg est plus traditionnel avec des petites ruelles et des jardins s'ouvrant sur prairie et champs	Préservation et valorisation des caractéristiques urbaines (rues, jardins, organisation générale...)
La forêt est plus dense sur les versants de la Montagne Noire, la forte présence des résineux renforce le caractère massif de ce versant	Gestion forestière
Quelques prairies bocagères assurent la transition forêt-agriculture	Gestion des limites forêt-agriculture
Eau très présente : Thoré, système d'irrigation, beaucoup d'étangs et mares, pesquier...	Préservation de la diversité de ces éléments
Sur la retombée du plateau, la forêt est trouée de clairières pâturées	Maintien des clairières
Le développement pavillonnaire semble vouloir s'implanter sur le versant du plateau d'Anglès bien exposé et en pente douce	Gestion du développement urbain (mitage et architecture)

dualité agriculture - industrie



PAYSAGES DE HAUTES-TERRES

la montagne Noire





La Montagne Noire est un élément fondamental dans la composition des paysages du Sud du département. Son grand versant Nord et sa ligne de crête constituent un arrière-plan permanent depuis tous les points de vue panoramiques orientés vers le Sud. Terminaison Sud des terrains anciens du Massif Central, ce massif aux paysages de moyenne montagne représente un obstacle physique et climatique entre la zone atlantique et méditerranéenne.

Depuis la plaine, le **massif se présente de manière frontale**. La retombée Nord de la Montagne Noire est brutale et correspond à un accident tectonique. L'apparente homogénéité forestière de cette barrière visuelle cache une diversité de peuplements et de modes de gestion. Le versant rectiligne est régulièrement découpé par de multiples vallons. Au-dessus de Mazamet, la vallée de l'Arnette accueille, tout le long de son cours, de multiples usines de délainage abandonnées pour la plupart et qui rappellent la vieille tradition industrielle du mazamétain.

Au débouché dans la plaine, ces vallées étroites et escarpées constituent des supports à un **réseau de bourgs et de hameaux installés au pied de la montagne** (Aiguefonde, Escoussens, Massaguel, Dourgne, Sorèze). Orientés vers la plaine, ces villages sont souvent prisés par les touristes. Sur les premières hauteurs, des **petits causses, micro-espaces ouverts**, génèrent des paysages très typés (Causses de Sorèze et désert de St Ferréol, crêtes de Berniquant). Après ces dernières ouvertures, la **forêt épaisse** bloque tous les regards. Le sentiment d'enfermement peut être fort. Les **plantations de**

résineux issues du programme FFN (Forêts communales et privées) sont nombreuses et très denses. Les vallons qui constituent des axes de pénétration vers l'intérieur du massif sont aussi obturés. Ce couvert végétal continu estompe la topographie accidentée du massif. **Les clairières constituent alors de véritables respirations. Prairies, hameaux ou fermes isolées, trame bocagère et chemins rappellent la présence d'une activité et d'une occupation humaine dans la montagne** (Roquerlan, Les Bastouls, En Dardé...).

Sur les sommets, les formes s'adoucissent. Des croupes aux formes molles dessinent les horizons. Sur ces reliefs presque aplanis, les forêts, les landes et les prairies d'altitude composent des ambiances rudes où le climat difficile et montagnard imprègne les paysages (architecture massive, bandes anti-congères, profil des arbres travaillés par les vents dominants...). La commune d'Arfons est tout à fait représentative de ces ambiances de moyenne-montagne où le territoire communal marque une ouverture dans la masse forestière. L'agriculture d'élevage est encore présente et contribue à l'ouverture des paysages.

Le climat (hiver rigoureux mais surtout fortes précipitations) fait de la Montagne Noire un véritable château d'eau à l'échelle régionale. Dès le XVIII^{ème} siècle, la construction du canal du Midi a entraîné l'aménagement de plusieurs ouvrages de dérivation pour amener l'eau des hauteurs vers le canal. La maîtrise technique et esthétique des ouvrages d'art constitue un patrimoine reconnu au niveau international. Les lacs artificiels, destinés à la production d'électricité sont aussi nombreux sur les

hauteurs de la Montagne Noire. Ces lieux enserés dans le couvert forestier sont des points de fixation pour de nombreuses activités touristiques et de loisirs. Le lac des Montagnès au-dessus de Mazamet constitue un exemple typique d'aménagement touristique lacustre. Lieu de villégiature, les résidences secondaires de type chalet se sont essaimées tout autour du lac. **L'aménagement de plages et d'aires de repos, la multiplication des buvettes et la surcharge de signalisation sont autant d'éléments qui contrastent avec la simplicité générale des paysages de la Montagne Noire.**

Le massif de la Montagne Noire est à cheval sur le département du Tarn et de l'Aude et constitue une **barrière climatique entre les influences atlantiques et méditerranéennes**. Sur le versant audois, la retombée vers la méditerranée se fait de manière douce et lente. Passé les ambiances des hauteurs montagnardes, encore présentes sur le département de l'Aude, les caractères méditerranéens se retrouvent rapidement dans la composition de la végétation (paysage de garrigue) et de l'agriculture (Terroirs viticoles du Minervois).

La montagne noire est devenue de fait, le domaine de la forêt. Certaines hêtraies sont remarquables sur le plan paysager et naturel et les quelques clairières qui s'insèrent dans ce contexte offrent des paysages porteurs de variété et d'ouverture de l'espace. Les modes de gestion forestières et les mesures agri environnementales en cours (Natura 2000) doivent pouvoir jouer sur ces enjeux de qualité paysagère.

D'une entité à l'autre, les limites paysagères...



Le versant nord de la montagne Noire, repère visuel fort du sud tarnais, s'impose sans nuance sur la plaine castraise et celle du Sor, par sa masse physique et ses sombres boisements. Seules les collines d'Escoussens forment un semblant de piémont montagnard.

Le versant de la Montagne Noire impose sans nuance sa physionomie charpentée et boisée et donne toute sa mesure à la vallée. Les grands versants forestiers qui viennent lécher les prairies de fond de vallée donnent aux ambiances champêtres un caractère montagnard.

Vers le sud, au-delà des sommets, le versant méridional se raccorde progressivement au Minervois et au carcassonnais. Les ambiances prennent un caractère méditerranéen dès les villages de Saissac, Cuxac, Cabrespine et Lespinassière.



LA MONTAGNE NOIRE	
Affirmation d'un front montagnard forestier; l'impression d'homogénéité d'ensemble masque la pluralité des peuplements (plantations résineux / forêt traditionnelle) et diversité dans les modes de gestion; présences de clairières agricoles sur les hauteurs	Maîtrise du développement et de l'exploitation de la forêt et du rapport agri-forêt
Présence d'usines de délainage sur la vallée de l'Arnette attestant la vieille tradition industrielle mazamétaine	Gestion ou réhabilitation des symboles industriels
Bourgs installés au pied de la Montagne et sont orientés vers la plaine	Préservation de cette structuration urbaine
Intérêt naturel et paysager des différentes clairières (petits causses, Roquerlan, Salles...) offrant des vues panoramiques valeur patrimoniale de certains ensembles forestiers (hêtraies et sapinières)	Maintien des clairières
Qualité des grands ensembles forestiers (hêtraie notamment) et de l'architecture végétale (haie de hêtre, frêne)	Préservation de ces caractères spécifiques
Valeur des ambiances agro-pastorales et de leur impact en terme d'espaces ouverts	Préservation des espaces ouverts
Valeur attractive des plans d'eau qui accueillent des activités touristiques et de loisirs.	Gestion des équipements touristiques (intégration)
Patrimoine du Canal du Midi (rigole de la montagne Noire); Hautpoul; Berniquaut, St Ferreol	Traitement de sites remarquables
Problèmes paysagers liés aux futures exploitations des massifs forestiers FFN	Gestion raisonnée de ces massifs
Qualité de certaines architectures végétales (haies de hêtres, aubepines, châtaigneraie, prés, vergers)	Entretien et maintien des haies

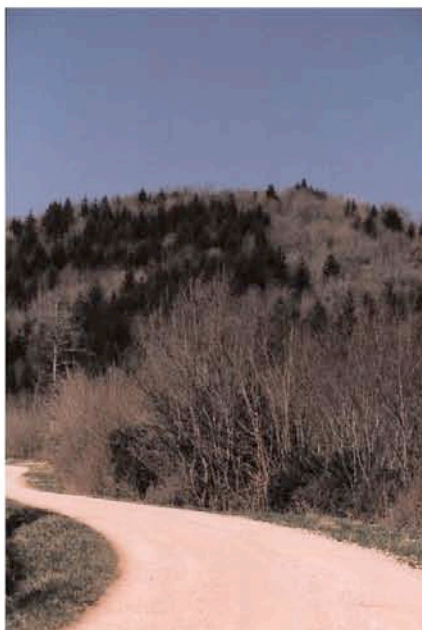
dualité ouvert - fermé, tourisme - isolement



PAYSAGES DE COLLINES

le massif de la Grésigne et des causses associés





Entre Causses du Quercy et plateau cordais, le massif de la Grésigne, aux ambiances boisées, constitue un espace aux paysages originaux. Recouverts dans sa partie centrale par la forêt domaniale de Grésigne vers l'Est, un assemblage de petits plateaux calcaires (Roussayrolles, Milhars, Vaour) offrent d'agréables ambiances champêtres et verdoyantes.

L'armature géologique de cet espace permet de comprendre comment s'articulent les paysages. **Les formations de grès aux tons ocres sont ceinturées par une large bande de terrains calcaires secondaires.** Ces différences géologiques impriment dans le paysage des variations de couleurs et de types de végétations.

Dans la partie centrale, la forêt domaniale recouvre tout l'espace. Essentiellement composée de taillis de chênes, de hêtres, de châtaigniers, la forêt s'étale sans interruption sur **des collines gréseuses**. Les résineux, aisément repérables, dessinent des carrés aux limites nettes. Coiffant une colline, ou s'intercalant dans les feuillus, ils se montrent discrets et restent minoritaires.

Les **nombreuses pistes forestières** qui irriguent

la forêt domaniale sont enserrées dans la végétation et les ouvertures vers des horizons lointains sont rares. L'exploitation de la forêt est ancienne (elle a servi à la production de charbon de bois, à la fabrication d'étais pour les galeries de mines). Dès le XVII^e s, par décision royale, elle était ceinturée par un muret afin d'en fixer les limites et de prévenir les pillages. Aujourd'hui, on retrouve encore quelques traces de ce mur d'enceinte.

Au contact de la forêt, de nombreux hameaux, fermes isolées, bourgs, avec leur finage de grandes prairies pâturées, forment d'agréables clairières verdoyantes. **L'élevage bovin** est la forme agricole exclusive. Depuis quelques temps, le **cheval** se rencontre fréquemment sur les prairies.

A la retombée du massif, les ambiances deviennent caussenardes. Les chênes rabougris, les pelouses sèches, le buis et le genévrier prennent le relais et tranchent avec la grande forêt de Grésigne. C'est là que le recul de l'agriculture est le plus visible. L'abandon des parcours ovins a conduit à l'enfrichement et à l'abandon de ces espaces.

En redescendant vers la plaine, la série de bourgs installées sur la retombée orientale



du massif (Tonnac, Campagnac, Itzac, Sainte-Bauzile) **marque les confins Nord du vignoble de Gaillac.** Dès que l'on quitte la forêt, la lente descente sur les terrains calcaires, orientés Sud, s'accompagne d'agréables paysages de polycultures et de viticulture bien dessinés et ordonnés. La retombée vers la Vère est plus brutale et est jalonnée par plusieurs sites et villages spectaculaires (site perché de Puyceli, village de Larroque au pied de sa falaise, Bruniquel et son château en Tarn-et-Garonne).

Le massif de la Grésigne ajoute à la complexité de l'organisation des paysages du Nord-Ouest du département (enclave originale aux formes agricoles sylvo-pastorales). Trop souvent associés uniquement à la forêt, les paysages du massif de la Grésigne sont complexes, hétéroclites mais conservent néanmoins une certaine cohérence grâce au maintien de pratiques agricoles extensives.

D'une entité à l'autre, les limites paysagères...



La vallée de l'Aveyron forme une limite claire avec les plateaux calcaires (souvent très boisés) qui précèdent la Grésigne (Milhars, Roussayroles, Vaour).

D'est en ouest, le ruisseau du Bombic puis l'Aveyron séparent les deux blocs des causses d'Anglars et du frau de Penne des hauteurs de Grésigne et de Vaour. Les pentes boisées ouvertes de prairies du "terrefort" de Grésigne créent la transition entre ces deux espaces.

Entre Milhars et Tonnac, de grands versants forestiers barrent les paysages de la vallée du Cérou et précèdent les petits causses de Vaour et Roussayroles.

Plus au Sud, la limite est plus ténue. Les ambiances calcaires sur les deux entités se confondent. Cette limite est d'autant plus imprécise que la vigne, largement présente à ce niveau du plateau cordais, remonte largement sur les premières pentes de la Grésigne.

Au sud, la vallée de la Vère constitue une limite franche, si quelques lambeaux de causses (pelouses, falaises, chênes) ne venaient pas s'intercaler dans cet espace de transition avec les coteaux de Monclar.



LE MASSIF DE LA GRESIGNE ET DES CAUSSES ASSOCIÉS	
Caractère compact du massif forestier et identification assez nette de ses contours. Amphithéâtre forestier	Gestion forestière (modes de gestion durable des peuplements) Valeur d'image du massif (paysage, histoire, faune, flore)
Peuplement feuillus d'apparence relativement homogène présence de parcelles de résineux. Caractère spécifique des abords avec rapport forêt / espaces cultivés - Espaces agricoles à l'est et au sud, lambeaux de causses au nord et à l'ouest	Préservation et gestion des espaces ouverts
Caractère intimiste des paysages forestiers (rôle des pistes et des petites routes d'accès)	Valorisation et entretien des pistes forestières et routes d'accès
Vues et perspectives relativement fermées	Gestion et ouvertures de vues
Forêt exploitée depuis longtemps	gestion forestière
Valeur patrimoniale du mur d'enceinte	Valorisation de cette limite ancienne
- l'élevage bovin est l'unique forme agricole	Gestion agricole
Transition progressive au nord-est par l'assemblage des petits plateaux calcaires et la retombée sur les vallées du Cérou et de l'Aveyron.	Préservation de cet agencement paysager
Paysages marqués par l'assemblage de pelouses, cultures et chênaies	
Contacts nord : paradoxe de la proximité forêt gérée, jardinée et espaces caussenards en situation précaire (friches, espaces en cours d'abandon)	Gestion des espaces sensibles
Valeur patrimoniale et de la vallée de Bonnan, espace naturel sensible	
En redescendant vers la plaine , une série de bourgs marque les confins Nord du gaillacois	Gestion de l'urbanisation
Caractère champêtre de la zone de terrefort au nord du massif (prairies, bocage, assemblage bois / prés)	Maintien de ces paysages ordonnés
Qualité des paysages de transition sur la vère (puicelsi, Larroque, gorges de la vère), contact avec vallée de la vère par petits plateaux caussenard	Développement de la découverte de ces sites
	Gestion des espaces sensibles
dualité agriculture - forêt	

PAYSAGES DE COLLINES

le plateau Cordais





Entre ambiance caussenarde et paysage de collines, le plateau cordais véhicule les images d'une campagne aux formes et à l'atmosphère encore traditionnelles. Les pratiques agricoles, la forte identité architecturale, les nombreux châteaux et sites historiques ont forgé un paysage très typé, aisément identifié et qui favorise un certain attrait touristique.

De nombreux ruisseaux et rivières ont évidé ce vaste plateau calcaire formant **un relief de collines aux altitudes constantes et aux surfaces faiblement ondulées**. Cette topographie tabulaire, rarement accidentée, donne à l'observateur un grand nombre de points de vue très divers. Le regard progresse de collines en collines, de vallons en vallons. Le jeu de couleurs entre cultures et prairies, l'agencement du parcellaire, des bosquets, du bâti, le réseau de petites routes et chemins composent un **paysage fin, subtil, dessiné à petite échelle**. Le plateau cordais offre l'image d'un paysage particulièrement vivant.

Le substrat calcaire influence et marque ce paysage. Conférant une **grande luminosité** au lieu, il détermine le style du bâti. La **maison typique construite avec cette pierre blanche, coiffée par les toits de tuiles canals est caractéristique**. Très ouverte sur l'extérieur, elle s'impose à tous les regards car elle est implantée sans écran visuel sur la mosaïque des champs. Les belles demeures, quand elle sont restaurées et reconverties en hébergements touristiques, font l'objet de tous les soins.

Sur le parcellaire des champs, **les sols sont pierreux**, les clapas en bordure de champ rappellent l'omniprésence du calcaire. Les pentes aux faibles potentiels agronomiques sont le domaine des pelouses sèches piquetées de genévriers. Elles rappellent les ambiances végétales caussenardes.

Les routes qui cheminent à la rupture des plateaux sont souvent soulignées par un affleurement du **banc calcaire**. Les murets de pierre, la présence

du chêne pubescent, la rareté de l'eau dans le paysage rappellent que les causses du Quercy ne sont pas si loin...

Gardien de **formes agricoles traditionnelles**, le plateau n'en offre pas moins des visages multiples suivant les lieux et les saisons. Néanmoins, des modifications agricoles importantes s'imposent aujourd'hui dans le paysage. Globalement, les espaces agricoles s'équilibrent entre cultures et prairies. Les vallons sont les lieux où se perpétuent les paysages organisés autour de la prairie en fond de vallée, des cultures sur les premières pentes. **Bosquets boisés, pelouses sèches et friches** prennent place sur les pentes les plus affirmées. Dans ces ambiances jardinées, **quelques parcelles de vignes** rappellent l'ancienne extension du vignoble. En revanche, sur les plateaux à la topographie régulière, les **pratiques agricoles plus modernes ont épuré les larges horizons en gommant les anciennes structures bocagères** (Virac, Milhavet, Donnazac, Frausseille). Vers le Sud, les grandes cultures laissent la place aux vignobles pour composer un paysage organisé.

Cette dominante agricole très ouverte est particulièrement sensible aux rythmes saisonniers. Ainsi les ambiances sont fortement influencées par les successions culturelles (labours et semences hivernales, premières pousses verdoyantes du printemps, sécheresse estivale, teintes rougeoyantes du vignoble à l'automne).

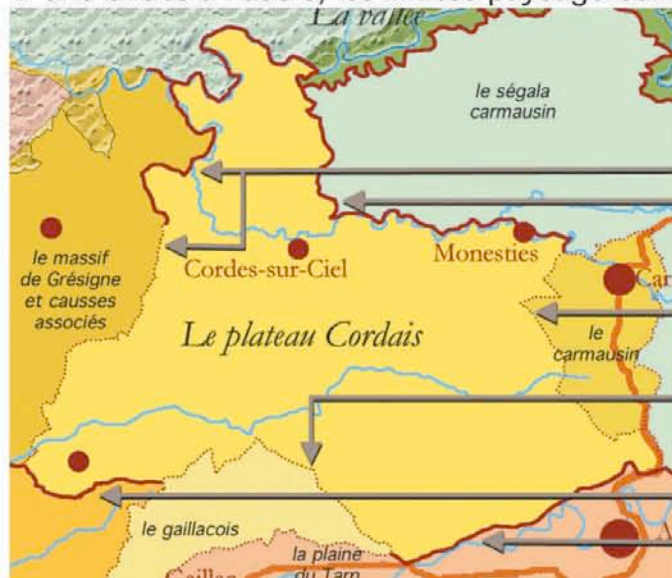
À la rupture du plateau, **les sites en position de belvédère** sont nombreux. C'est là que se sont installés **quantité de châteaux** et de bourgs contemplant les vallées. Les tours carrées, la fréquence des murs aveugles des bâtisses ajoutent à la sensation de position de défense de ces ensembles bâtis sur les hauteurs. Ainsi, la confluence de l'Aurasse avec le Cérou a évidé une large vallée. L'enfoncement des cours d'eau a généré un **relief de serres**. Un chevelu de ruisseaux a isolé des plateaux effilés. Sur la pointe contenue entre les deux cours

d'eau, la cité médiévale de Cordes s'est installée en position dominante. Cette situation en promontoire avancé présente la cité à tous les regards. Dès lors, la silhouette caractéristique du village perché s'instaure en référence et attire l'oeil dans cette large vallée.

Ce paysage forge son identité dans une architecture traditionnelle lumineuse et dans un paysage ouvert offrant un sentiment de liberté et d'espace, ainsi que des vues magnifiques sur les vallées, les villages perchés et les paysages voisins comme la plaine du Tarn et le gaillacois.



D'une entité à l'autre, les limites paysagères...



Entre Milhars et Tonnac, de grands versants forestiers barrent les paysages de la vallée du Cérou et amorcent les petits causses de Vaour et Roussayrols.

Plus au sud, la limite est plus ténue. Les ambiances calcaires sur les deux entités se confondent. Cette limite est d'autant plus imprécise que la vigne, largement présente à ce niveau du plateau cordais, remonte fortement sur les premières pentes de la Grésigne.

Les limites sont plus floues entre Saint Martin et Bournazel, à l'inverse le Cérou sépare nettement les hauteurs du Ségala carmausin du plateau cordais, entre Campes et Saint Benoît. Les différences de végétation et de bâti y sont très visibles.

Les ambiances urbaines du carmausin viennent se perdre de manière désorganisée dans les paysages agricoles du plateau cordais.

Le passage avec le gaillacois s'effectue sans réelle rupture, c'est la densité de parcelles viticoles qui justifie les différences entre les deux entités.

La présence de la forêt sur les hauteurs de la rive gauche de la Vère marquent une nuance forte avec l'amorce du plateau cordais plus ouvert et ponctué de vignes.

Avec la plaine du Tarn, la limite est franche avec le front de cuesta qui domine le Tarn.

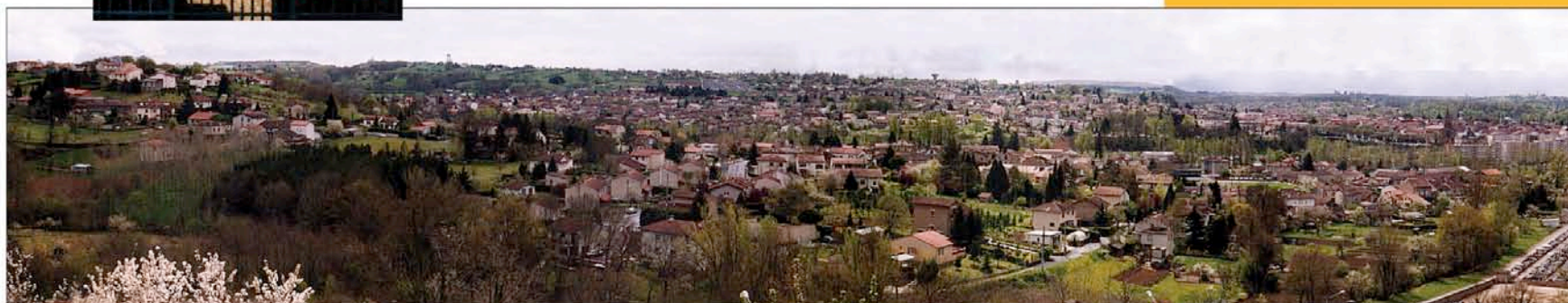


LE PLATEAU CORDAIS	
Aspect tabulaire et petites vallées creusées au cœur du plateau, vignes et cultures sur sols caillouteux, présence du calcaire (couleur), habitat caractéristique et marqué par le matériau (pierre blanche), bois et bosquets, pentes, coteaux et lambeaux de plateaux peuplés de landes à buis et genévriers, pelouses sèches	Préserver l'organisation et l'agencement des éléments qui rendent ce paysage attrayant
Variété de tons et de couleurs (phénologie) variations saisonnières et couleurs pastels	Préservation du paysage viticole
Pentes caussenardes (pelouses sèches, chênes pubescent, rareté de l'eau...)	Maintien et gestion des pelouses sèches et bosquets, gestion de l'enfrichement
Larges perspectives	Maintien de ces paysages ordonnés
Routes valorisantes	Valorisation des vues (bords de routes)
Tendance à la regression des structures bocagères	Préservation voire réhabilitation du bocage et de leurs caractéristiques
Partie sud typée par le vignoble.	Valorisation de ces sites (tourisme, sensibilisation et découverte du paysage)
Position des villages, hameaux et batisses en belvédère sur rebord de plateau ou "posé" au milieu des champs	Maitrise de l'enfrichement des landes et sous-bois
Tendance à l'enfrichement des terrains marginalisés,	Gestion forestière et des espaces sensibles
Intérêt des sous-bois de chênes	Préservation et valorisation des éléments à caractère patrimonial
Éléments de caractère et de typicité (murets, cabanes, pigeonniers, puits) dont certains menacés de ruine	Valorisation de ces sites (tourisme, sensibilisation et découverte du paysage)
Qualité de points de vue intéressants : hauteurs au-dessus de Cordes, vallée Vère...	Maintien de la qualité paysagère des petits vallons creusés au cœur du plateau (lutte contre l'enfrichement)
Qualité des petits vallons adjacents à la dépression de Cordes	
dualité tourisme - agriculture	



PAYSAGES DE COLLINES

le Carmausin





L'ancien bassin houiller de Carmaux, entre Ségala et plateau cordais, se singularise par des paysages industriels et urbains. L'activité minière a laissé de nombreuses traces et a recomposé un paysage tout à fait typique, tranchant avec les zones rurales du Nord du département.

Les paysages rencontrés sont le produit d'une **monoactivité industrielle** lourde qui, sur une période de plus de 150 ans, a forgé un pôle industriel et urbain aux formes particulières. Originellement situé dans la **dépression périphérique intercalée entre le plateau cordais à l'Ouest et les contreforts du Ségala à l'Est**, l'ancien bassin minier s'est installé sur des terrains datés du carbonifère et riches en houille. Cette situation de cuvette est maintenant gommée par la masse urbaine et l'étalement de l'agglomération carmausine. Seuls quelques points de vue depuis la cuesta de Blaye-Les Mines ou sur les premières hauteurs du Nord permettent de prendre du recul et d'observer la dépression dans son ensemble.

L'activité houillère, aujourd'hui complètement arrêtée, **a profondément modelé les paysages du carmausin**. Les traces de cette activité révolue se retrouvent en de multiples lieux. L'emprise des activités minières s'étendait essentiellement au Sud de Carmaux où étaient installés le puits de la Tronquié et un important complexe de traitement et de

transport du charbon. Ce vaste espace est maintenant à l'abandon. Seules les plates-formes de stockage des déchets miniers aux ambiances lunaires rappellent ce passé industriel encore proche. **L'exploitation minière est aussi à l'origine d'un urbanisme et de particularités propres à l'organisation spatiale des bassins houillers traditionnels**. Les limites urbaines sont parfois impossibles à repérer tant l'urbanisation est éclatée. L'urbanisation rapide, au rythme de la croissance de l'extraction de la houille, fut souvent chaotique et, dans le tissu urbain, les secteurs industriels se mêlent indifféremment aux quartiers résidentiels. **A Carmaux, les grands ensembles, constitués de barres et de tours construites à l'après guerre, s'effacent peu à peu au profit d'habitats collectifs "à dimensions plus humaines"**.

Les nombreuses cités minières construites autour des puits, réparties sur les communes de Carmaux, de Saint-Benoit-de-Carmaux, Blaye-les-Mines et de Cagnac-les-Mines, rappellent, par leur organisation rigoureuse et systématique, les corons de Lorraine ou du Nord et **offrent un caractère fort à certains quartiers urbains**.

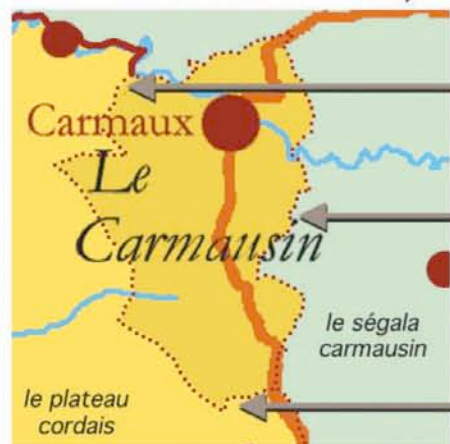
Certains de ces ensembles présentent des **qualités urbaines intéressantes**. La cité de Fontgrande à Saint Benoit-de-Carmaux, en particulier, offre une organisation tout à fait harmonieuse entre



le bâti, les potagers accolés aux maisons et l'espace public bien dessiné.

Les paysages du carmausin sont aujourd'hui en pleine mutation et en évolution très rapide. La crise industrielle et sociale, qui a touché le bassin minier, a laissé de profondes traces (friches industrielles, cités minières et logements sociaux abandonnés, multiplication des espaces résiduels...). Le classement du territoire en pôle de reconversion industrielle a permis de redessiner un "projet de redéploiement économique du carmausin" qui contribuera à la création de nouveaux paysages (aménagement de zones d'activités, nouveau schéma routier, projet d'envergure lié au site de la Grande Découverte). Cette politique volontariste de réorientation économique ne doit pas occulter les traces paysagères de l'activité minière encore profondément présentes dans la mémoire de la population locale et porteuse de l'identité carmausine.

D'une entité à l'autre, les limites paysagères...



L'activité houillère est sortie de son site originel (la dépression) pour exploiter les gisements situés au niveau du plateau (la grande Découverte, Cagnac-les-Mines).

Les aménagements urbains du carmausin viennent se perdre de manière désorganisée dans les paysages agricoles du plateau cordais.

L'expansion urbaine de Carmaux a gagné sur les premières collines aux formes adoucies du Ségala carmausin. Cette auréole périurbaine marque la limite avec un paysage agricole typique mais un phénomène de mitage perturbe la lecture de cette transition.

Au sud, l'entité carmausine perd son caractère urbain et industriel au profit des bois qui occupent le rebord du plateau au contact de la plaine du Tarn et Albi.



LE CARMAUSIN	
Au contact entre Ségala et Cordais, la dépression du Carmausin est fortement marquée par le passé minier (friches, agencement des quartiers, jardins ouvriers, gisement à ciel ouvert, musée...)	Réconversion, réhabilitation des friches
De nombreuses citées minières ont été construites autour des puits (Rauquillous, Fontgrande) marquant le paysage par leur architecture typée (pavillon mitoyen avec jardin)	Conservation et valorisation de cette organisation urbaine
L'âge d'or de Carmaux a nécessité l'implantation de grands ensembles (tours, barres) aujourd'hui obsolètes	Gestion de cette urbanisation (dont espaces publics)
La reconversion industrielle du carmausin passe par le pôle touristique de "Cap Découverte", un gisement à ciel ouvert reconverti en parc de loisir	Insertion du projet dans son environnement
Le Cérrou et ses affluents font l'objet d'un contrat de rivière afin de redonner une image positive à la traversée de Carmaux	Valorisation du Cérrou
Le contournement de Carmaux par l'A68 devrait à terme changer le paysage carmausin, par les aménagements occasionnés d'une part mais aussi par le flux autoroutier qu'il générera à proximité ou l'absence de traversée urbaine qu'il provoquera.	Intégrer la déviation dans le paysage (Cérrou en particulier)
dualité urbanisme - industrie	

PAYSAGES DE COLLINES

les coteaux de Montclar



Entre le massif de la Grésigne au Nord et la vallée du Tarn au Sud, les côteaux de Monclar forment un grand ensemble collinaire. Paysage évoquant la sérénité, l'harmonie, cet espace peu fréquenté s'est construit autour de pratiques agricoles modernisées qui imposent de plus en plus leurs traces dans les paysages.

A cheval sur les départements du Tarn et du Tarn-et-Garonne, **les côteaux de Monclar sont organisés autour de la vallée du Tescou qui traverse le territoire d'Est en Ouest.** La départementale qui inscrit son tracé dans le cours de la vallée dessert les villages qui surplombent le Tescou. Dans les terrains molassiques et graveleux tendres, le réseau hydrographique très hiérarchisé a découpé des **collines aux formes étirées et irrégulières.**

Dans le moutonnement des collines, **deux types de pratiques agricoles cohabitent. Les formes bocagères, symboles d'une agriculture encore traditionnelle, sont souvent juxtaposées aux formes agricoles modernisées.** Sur le bombement des collines, la mécanisation et les remembrements ont dessiné un grand parcellaire

indifférent aux contraintes topographiques. Les labours et les cultures, orientés dans le sens de la pente, semblent se généraliser. Les **quelques carrés de vignes** autour des fermes rappellent la proximité du gaillacois. Elles apportent de la diversité dans les paysages agricoles qui tendent à s'uniformiser. Les **retenues collinaires installées dans les têtes de vallon**, destinées à l'irrigation, contribuent aussi à la diversité des éléments paysagers.

La forêt est cantonnée aux plus fortes pentes et prend place sur les versants des vallons secondaires. Elle dessine de petits bosquets aux limites anguleuses. Au Nord du Tescou, jusqu'à la retombée vers la Vère, **la forêt de Sivens constitue une poche forestière importante.** A sa lisière, de petites fermes maintiennent une petite agriculture d'élevage. Installées principalement dans les vallons, les prairies créent des percées dans la couverture forestière.

Comme dans les autres paysages de collines, l'habitat est très dispersé. La ferme isolée sur sa butte ou à mi-pente constitue une constante. **Le village est souvent uniquement constitué par le groupement de l'église, du cimetière, de l'école, de la Mairie et parfois de quelques**

rare maisons. Les bourgs groupés, dont Salvagnac est le plus important, sont peu nombreux.

Au confluent de trois matériaux : la pierre, la terre cuite et la terre crue, l'architecture traditionnelle utilise souvent un mélange de deux et parfois même trois de ces matériaux, appareillés en alternance sur les façades. Elle se caractérise par des maisons à deux niveaux très importantes, avec une toiture à quatre pans. Les annexes intégrées au volume principal, dans le prolongement de la toiture, ont pour effet d'accentuer la **massivité de l'architecture.**

Le paysage vallonné des côteaux de Monclar se distingue par l'importante dissémination des éléments qui le composent. Entre le bâti dispersé, la multiplication des repères visuels, les routes qui se perdent dans les collines, la vallée du Tescou constitue l'épine dorsale de l'entité, irriguant de part et d'autre les villages implantés sur les lignes de crête. Ce manque de regroupement dessine sur le territoire un paysage disséminé. Néanmoins, tous ces éléments se marient entre eux pour former une diversité qui donne toute sa richesse à cette entité.



D'une entité à l'autre, les limites paysagères...



Au-delà de la vallée de la Vère, la forêt de Grésigne et quelques lambeaux de causses marquent une rupture franche avec les paysages de collines agro-sylvestres.

La présence de la forêt sur les hauteurs de la rive gauche de la Vère marquent une nuance forte avec l'amorce du plateau cordais plus ouvert et ponctué de vignes.

Au sud-est, la retombée des coteaux sur la plaine du Tarn (jusqu'à Rabastens) est caractérisée par la présence de la vigne qui habille les hauteurs et le versant rive droite. Cette frange de coteaux prolonge, vers le sud, les paysages de collines viticoles du Gaillacois.

En s'écoulant à leurs pieds, le Tarn accentue les reliefs des collines dessinant une limite relativement nette entre elles et la confluence Tarn-Agout.

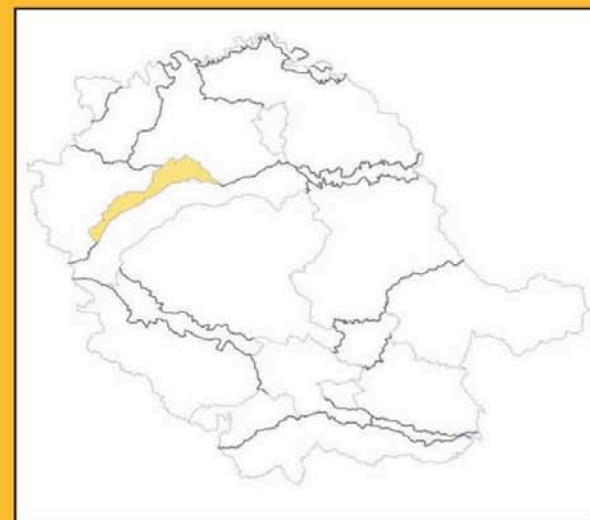


LES COTEAUX DE MONCLAR	
Paysage marqué par la morphologie d'ensemble - lourdes collines , souplesse des reliefs, larges perspectives Impact des formes modernisées de l'agriculture sur le paysage (grandes parcelles, bocage restructuré, grands bâtiments agricoles)	Maintien de cette diversité agricole
Maintien des structures bocagères (agriculture traditionnelle) et présence ponctuelle de la vigne	
Grandes parcelles épousant le sens des pentes (agriculture moderne)	Gestion raisonnée de l'agriculture
Retenues collinaires font aussi partie de ce paysage	Gestion du développement des retenues
Arbre et massifs forestiers aux abords de Sivals	Gestion forestière et touristique
Fermes et leur élevage installés en lisière	Maintien de cette organisation
Dispersion de l'habitat (fermes isolées sur butte ou à mi-pente)	Conservation de cette logique urbaine ...
Hameaux et villages diffus regroupant souvent église, cimetière, mairie, école	... mais préservation du type architectural local et maîtrise des extensions nouvelles
Le patrimoine bâti est riche de sa diversité (pierre, terre crue et cuite)	Préservation de la diversité architecturale
dualité agriculture moderne - urbanisation ancienne	



PAYSAGES DE COLLINES

le Gaillacois





Les côteaux du gaillacois se situent sur la rive droite de la plaine du Tarn. Les collines mollassiques, bien exposées au Sud, ont été favorables à l'implantation ancienne du vignoble du gaillacois.

Le paysage du gaillacois se distingue immédiatement par **son unité et sa spécialisation. Structurés et dessinés par les vignes, les paysages se composent à petite échelle.** La vigne omniprésente vient se prolonger sur le relief et ondule au gré des collines. Ce paysage très minéral met en valeur **les différentes teintes du sol** qui oscillent entre les bruns et les ocres selon les saisons.

Les **éléments-repères** qui se distinguent (cabanes dans les vignes, arbres remarquables, maisons de maîtres) lui confère une image typique des atmosphères du Sud. Le bâti, plutôt isolé, se situe en général à mi-pente. Exposée vers le Sud, la maison de maître contemple son vignoble et regarde vers la plaine du Tarn. Ces **grandes bâtisses** sont facilement **repérables grâce aux cyprès et aux pins parasols** plantés à proximité ou signalant leur entrée.

La maison traditionnelle de briques est solidement

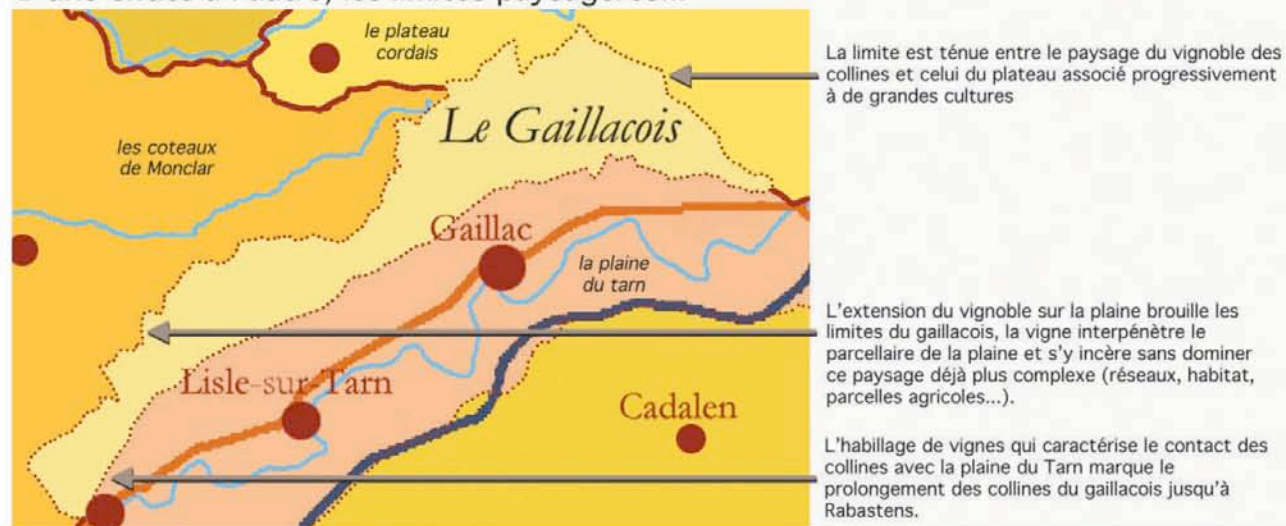
accrochée à son terroir. Elle organise l'espace et rayonne sur son territoire. La multitude de propriétaires viticoles engendre **un paysage morcellé composé de nombreuses parcelles.** Tout le territoire est finement irrigué par un réseau dense de chemins et petites routes. Les bosquets apportent par petites touches de la diversité dans ces paysages uniformes.

Dès l'Antiquité, le vignoble est présent sur les côteaux. C'est une vieille tradition qui perdure toujours au prix de nombreuses évolutions, de restructuration et en faisant appel, de nos jours, à **la mécanisation qui redessine alors la géométrie du vignoble.**

Dans le Tarn, le gaillacois est une entité largement reconnue grâce aux éléments qui forgent son image (unité viticole sur un relief vallonné). Toutefois, ces paysages ne correspondent pas toujours au découpage qui ne prend en compte que des critères liés à la production.



D'une entité à l'autre, les limites paysagères...



LE GAILLACOIS	
Paysage homogène structuré et dessiné par l'assemblage vigne- bois- cultures et prairies sur reliefs de collines et plaine du tarn. Forte prégnance du vignoble développant un caractère affirmé. Présence des maisons de maître et fermes viticoles. Ce paysage très minéral met les différentes teintes du sol en valeur. Parcelaire de petite taille et parfois très irrégulier (formes d'organisation diverses)	Préservation de cet agencement, de l'équilibre bois, vignes, cultures, de l'ensemble des éléments et micro éléments de typicité, maintien de l'impression de paysage jardiné, soigné
Eléments repère cabanes, arbre signal, arbres d'alignement sur accès aux propriétés, bandes enherbées, fruitiers...	Protection et valorisation de ces éléments
Intérêt des bois et bosquets sur pentes et rebords de plateau	Maintien et valorisation de l'habitat typique et son accompagnement végétal
Cyprès et pins parasols, présence des fruitiers	Préservation et valorisation de cette architecture
Maisons traditionnelles avec appareillage de brique	Maintien et gestion du réseau routier
Densité des chemins et petites voies routières	Gestion et préservation des bosquets
Les bosquets animent ce paysage uniforme	Valorisation de l'image associée au produit
La géométrie parcellaire est redessinée par la mécanisation	Maîtriser l'extension urbaine et zones d'activité, souci d'insertion du bâti.
Valeur des perspectives changeantes due aux reliefs collinaires et aux vues dégagées (lisibilité depuis le bord des routes)	
dualité agriculture - urbanisme	



PAYSAGES DE COLLINES

les collines du Centre





Entre plaine du Tarn et plaine de l'Agout, les collines du centre se raccordent aux premières collines du Ségala. Au cœur du département, elles constituent une enclave encore très rurale ceinturée par les espaces de plaines sensibles à la pression urbaine. Seule l'entaille de la vallée du Dadou, qui court d'Est en Ouest et divise cet ensemble collinaire, présente une organisation et des paysages rappelant les formes des grandes plaines tarnaises.



De l'Est vers l'Ouest, la forme et l'organisation de collines changent au gré des variations géologiques et des affleurements. A l'Est, au contact avec les derniers vallonnements d'argile rouge à gravier issue de l'érosion du massif ancien, **les collines s'arment de barres calcaires**. Travaillées par l'érosion et notamment par un chevelu dense de ruisseaux, les collines s'enchaînent sans véritable orientation dominante. Les modes d'occupation sur tout ce secteur oriental tiennent compte de l'architecture des collines. **Les parties sommitales aux sols maigres sont réservées à l'élevage et aux chênaies**. C'est le secteur le plus exposé à l'enfrichement. Plus bas, **quand la pente s'adoucit, les cultures s'étalent facilement sur les sols argileux**. Entre ces deux espaces, **les fermes s'implantent à mi-pente entre les deux secteurs agricoles**. Les rivières principales (Dadou et Assou) s'encaissent profondément dans les bancs

calcaires du secteur et dessinent des vallées aux versants prononcés. Vers le Sud, la terminaison de ces bancs calcaires s'inscrit de manière spectaculaire dans les paysages. La **cuesta** décrit une ample anse retombant brutalement vers la plaine castraise. Depuis Lautrec et sur la route qui chemine sur les hauteurs, cette ouverture vers le Sud met en scène les grands espaces agricoles qui s'inclinent lentement vers l'Agout et la sombre barrière de la Montagne Noire en arrière-plan.

En redescendant vers la large plaine du Tarn, les **carrés de vignes** apparaissent et rappellent la proximité du vignoble des graves autour de Técou et de Cadalen. A l'approche d'Albi, **la pression urbaine engendre un mitage très sensible** et assez désorganisé dans les collines calcaires (Puygouzon, Carlus, Saliès, Labastide-Dénat) rompant avec les ambiances rurales traditionnelles peu marquées par l'habitat.

Dans cet enchevêtrement de collines, villages et hameaux, s'essaient de loin en loin. Ils conservent une structure de **petits bourgs peu transformés dans leur organisation urbaine par des constructions nouvelles**. Réalmont, petite bastide implantée dans la plaine du Dadou quand il quitte les hautes terres, offre des ambiances très typiques de bourgade vivante et animée par son marché et ses nombreux commerces.



La partie occidentale du secteur perd petit à petit ses affleurements calcaires pour laisser place aux **terrains argilo-calcaires et molassiques**. Les reliefs prennent alors un aspect plus massif, s'arrondissent et se coiffent de **forêts sur leur sommet** notamment au Sud du Dadou. La zone est très peu peuplée, seules quelques fermes isolées plantées sur leur butte rappellent ponctuellement la présence humaine. Entre cultures et prairies, **les paysages agricoles reflètent une certaine permanence dans les pratiques agricoles**. Les techniques modernisées de production n'ont pas encore recomposé un paysage uniformisé de grandes cultures.

Seule **Graulhet**, ville enclavée, mal desservie par le réseau routier, **forme un pôle urbain isolé** dans le secteur collinaire. Implanté dans la vallée du Dadou, la ville porte, jusque dans son tissu ancien, la **trace de son activité mégissière traditionnelle**. Malgré le déclin de cette industrie, l'image générale de l'agglomération reste encore très liée au traitement du cuir et aux grandes usines de briques construites le long de la rivière. En amont et en aval de Graulhet, la vallée du Dadou offre un axe de développement et une possibilité d'étalement pour l'agglomération. **Entre cultures fruitières et céréariculture, l'utilisation du fond de la vallée tranche singulièrement avec les formes polyculturelles des collines environnantes**. Visuellement et spatialement, **ces deux espaces sont très cloisonnés** et ne laissent pas présupposer de telles différences dans les modes d'utilisation et de mise en valeur agricole.

Paisibles, en marges des grandes agitations urbaines arrimées par un réseau de petites routes, les collines du Centre demeurent très vivantes et attrayantes (développement de l'habitat) elles dégagent une impression de sérénité et de calme entre les grandes plaines au rythme de développement plus soutenu. Malgré sa relative homogénéité spatiale et paysagère son identité mériterait d'être plus reconnue et affirmée.



D'une entité à l'autre, les limites paysagères...



Le jeu de terrasses alluviales qui s'étagent sur la rive gauche, marque la transition avec les paysages de la plaine du Tarn.

La transition entre les collines du Tarn et les hauteurs du Ségala des monts d'Alban et du montredonnais s'effectue sans rupture par l'intermédiaire des reliefs agro-sylvestres sur argiles à graviers (caractéristique du contact aquitaine/massif central).

Les coteaux très boisés de la rive droite précisent la limite avec la plaine de l'Agout. Entre les deux entités, les différences de mode d'occupation sont flagrantes et sans nuances.

La pression urbaine castraise rend les limites incertaines. Cependant, elle s'estompe rapidement pour laisser place aux ambiances champêtres des collines.

La vallée de l'Agout de Roquecourbe à Burlats marque la limite entre le Sidobre de Lacrouzette-Burlats et les premières collines du centre (Roquecourbe, Puech Auriol...).

LES COLLINES DU CENTRE	
Enclave encore très rurale, ceinturée par les espaces de plaines sensibles à la pression urbaine.	
à l'Est	
Plusieurs ensembles collinaires structurés à partir des fronts de séries de cuestas et des couloirs tracé par les rivières (agout, Dadou, Tarn)	Maintien de cette organisation
Elevage et chênaies se trouvent aux sommets des collines	
Cultures en fonds de vallons (sol argileux)	Préservation des pratiques agricoles et des logiques d'implantation
Les fermes se sont installées à mi-pente, entre les 2 secteurs agricoles	
Rivières très encaissées dans les bancs calcaires (cuestas)	Valorisation des cours d'eau
vers le Sud-Est	
Présence forte de la cuesta retombant brutalement vers la plaine castraise	Préservation de cet espace sensible
Grands espaces agricoles s'inclinant vers l'Agout	Préservation de l'organisation agricole
vers la plaine du Tarn	
Quelques carrés de vignes rappellent la proximité du gaillacois	Préservation et gestion du paysage de vigne
à l'approche d'Albi	
Pression urbaine importante (Puygouzon, Carlus, Saliès, Labastide-Denat)	Gestion du développement urbain
Villages et hameaux peu nombreux préservant leur structure de petits bourgs, peu transformés par les constructions nouvelles	Préservation des petits hameaux et de leur structuration
à l'Ouest	
Relief plus massif avec des forêts aux sommets des collines arrondies	Gestion forestière
Zone peu peuplée avec seulement quelques fermes isolées (buttes)	Maintien de ces fermes
Les techniques agricoles modernes n'ont pas recomposé le paysage en grandes parcelles	Préservation de l'organisation agricole
Graulhet est l'unique pôle urbain : mal desservie, la ville est quelque peu enclavée	Amélioration des liaisons avec les autres agglomérations
L'ancienne activité mégissière a laissé une trace importante (usines en briques)	Réhabilitation ou gestion des bâtiments anciens
La vallée du Dadou offre la possibilité à l'agglomération de s'étaler	Gestion de l'étalement urbain
Le fond de vallée accueille les cultures de fruitiers et la céréaliculture	Préservation des différents types d'agriculture et de leurs caractéristiques propres
à l'inverse, la polyculture a investi les collines environnantes visuellement et spatialement, ce sont 2 espaces très cloisonnés	
Quelques espaces naturels (ZNIEFF)	Gestion et préservation des espaces sensibles



PAYSAGES DE COLLINES

le Lauragais





Le Lauragais ("Auraguès", pays du vent ou "Lauraguès", pays de culture ?) est largement reconnu et décrit. Le moutonnement des collines, l'agriculture intensive sont souvent les images véhiculées par ce territoire. Dans le Tarn, cette approche, même si elle se vérifie globalement, mérite d'être affinée. Les paysages n'étant pas si homogènes que dans le Lauragais haut-garonnais.

Contenu entre la vallée de l'Agoût et du Girou, **le Lauragais tarnais constitue la terminaison orientale des terreforts molassiques**. Dans ces terroirs argileux et tendres, le réseau hydrographique a découpé une succession de **collines aux formes douces**. En cheminant à travers ces reliefs qui s'enchaînent harmonieusement entre courbes et contrecourbes, il est difficile de saisir l'agencement général des collines et des vallées. Tout s'enchaîne sans logique apparente.

Sur ce relief "moutonneux", **l'agriculture a toujours été prospère**. Autrefois tourné vers la production du pastel, le Lauragais s'est orienté vers la céréaliculture intensive (blé, maïs, tournesol). **Le grand parcellaire, fruit de la mécanisation s'est plaqué sur le système collinaire** (il n'est pas rare de voir une colline entière recouverte par une seule parcelle). Fréquemment, l'espace cultivé enserme habitations et bâtiments d'exploitation jusqu'au pieds de leurs murs. Fréquents sont ici les anciens corps de ferme, isolés au coeur du parcellaire et ne servant plus désormais que de simples hangars pour abriter le matériel. Ici, rien n'échappe à ce type d'agriculture, même le vallon le plus étrié participe à l'espace de production.

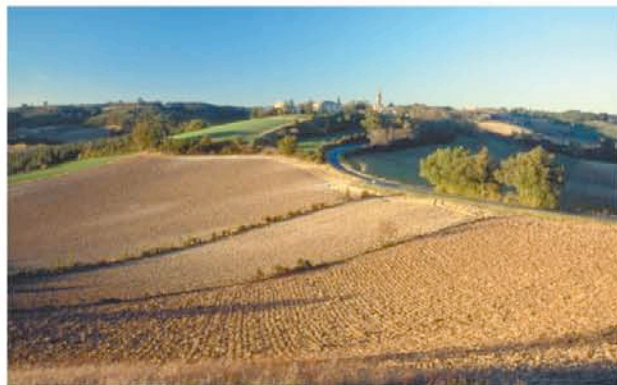
Pour palier les déficits hydriques fréquents et l'assèchement des terres par le vent d'autan, l'irrigation est très répandue. Cette pratique est rappelée par les **nombreux lacs et retenues collinaires** qui épousent la forme des têtes de vallon (Teulat).

Vers Puylaurens, la monoculture devient moins systématique. A l'approche de la cuesta qui retombe vers l'Agout et la plaine du Sor, les couches intercalées de calcaires dans les argiles sont plus nombreuses et bouleversent ces formes agricoles rationalisées. **Les sommets des collines se coiffent de bosquets boisés trahissant la présence de bancs de graviers. Sur les pentes aux sols calcaires minces, les pelouses sèches, anciennement parcourues par les moutons, résistent à la progression des friches à genêts et genévriers.**

Dans ces **paysages répétitifs**, où les collines s'étendent à perte de vue, les **repères sur les sommets** sont nombreux et de nature différente (alignements de platanes signalant une route, châteaux d'eau, château, fermes, bourgs). Les rares villages groupés gardent une même logique urbaine. Plantés sur une colline en situation de belvédère, ils regardent vers des horizons lointains.

L'habitat prend une forme très dispersée, les communes ne sont souvent pas signalées par un bourg unitaire. Seule l'église, la mairie et le cimetière sont groupés. Les fermes agricoles, les "bordes", s'éparpillent sur tout le territoire communal. Cette tendance à la dispersion est tout à fait caractéristique.

Les pratiques agricoles intensives du Lauragais ont créé un paysage très épuré (rareté de l'arbre, géométrie parfaite du parcellaire dans les vallées, répétitivité des agencements). L'espace semble être totalement maîtrisé et rationalisé aux seules fins agricoles.



D'une entité à l'autre, les limites paysagères...

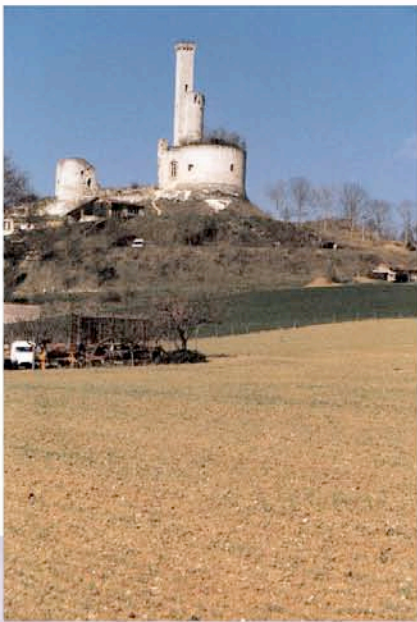


Vu depuis les plaines de Castres et de l'Agout, les coteaux boisés marquent clairement la transition entre paysage de plaine et paysage de collines.

Entre la plaine du Sor, étendue au pied de la montagne Noire, et les premières hauteurs du Lauragais et du Puylaurentais, les deux espaces fonctionnent dans une même logique visuelle. Par paliers successifs, les lignes de côtes qui marquent le passage entre plaine du Sor et Lauragais (Blan, Lescout, Lempaut...) opèrent une transition progressive entre paysages bocagers de la plaine et collines du Lauragais.

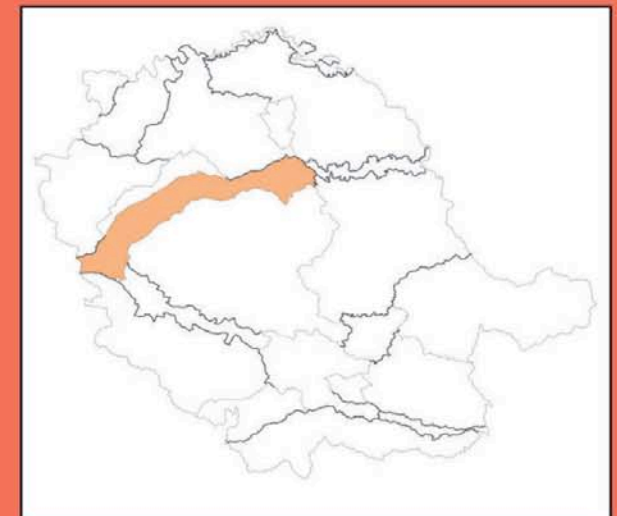


LE LAURAGAIS	
Paysage marqué par la physionomie collinaire, fortement induit par l'activité agricole mais marqué par la présence des bois et arbres d'alignement	Gestion agricole (monoculture)
Présence de grandes batisses agricoles, hangars et dépendances, silots...	Insertion des bâtiments agricoles
Le phénomène de péri-urbanisation s'intègre mal aux paysages ambiants en particulier à cause des séparations arbustives entre propriétés (laurier palme, thuyat, cyprès)	Intégration des haies d'ornement
Présence des boisements (chênaies) en partie supérieure des collines, souvent associés aux sols graveleux	Gestion forestière
Landes et pelouses sèches sur pentes des coteaux calcaires (espaces d'intérêt naturel)	Protection des espaces sensibles
Éléments - repères dans les paysages, notamment sur les hauteurs (châteaux d'eau, silots, fermes, bourgs...)	Gestion des implantations en sommet
Villages groupés implantés en belvédère associés à un habitat dispersé. Caractère des villages perchés	Maintien des vues en belvédère
Valeur des parcs abritant de grandes demeures	Gestion des extensions de bourgs et villages et des constructions isolées
Présence d'alignements de platanes (visibles en ligne de crête ou soulignant les voies dans la plaine)	Préservation de ce patrimoine arboré typique
Intérêt du chevelu de cours d'eau et des plans d'eau (retenues collinaires)	Gestion des aménagements liés à l'eau
dualité plaines et coteaux cultivés - sommets habités et boisés	



PAYSAGES DE PLAINES

la plaine du Tarn



Au saut du sabo à Saint Juéry, quand le Tarn quitte le Ségala, la vallée prend de l'ampleur. Le fond de plaine largement déblayé s'étale sur une largeur de plusieurs kilomètres. En coulant ainsi vers l'Ouest, la rivière a creusé facilement dans les terrains tendres un large couloir ouvert vers le pays toulousain qui forme l'axe privilégié de communication du département.

Dans la plaine alluviale, **le cours de la rivière s'est encaissé de plusieurs mètres**, le rendant souvent absent des regards. A la différence de la vallée du Tarn en amont, **son accessibilité et son usage sont plus limités**. Le parcellaire agricole crée une coupure qui empêche l'accès à la rivière. Ce dernier est d'autant plus malaisé que les berges sont abruptes et souvent garnies d'une végétation anarchique.

Dans ce vaste espace ouvert et plat, les réseaux de circulation se sont implantés

avec chacun une logique différente :

- **L'autoroute**, récemment ouverte, file librement sur la rive gauche au contact des premières terrasses alluviales. Son implantation, légèrement en surplomb par rapport à la plaine, permet de découvrir les vastes étendues et l'organisation rigoureuse de la vallée. Elle offre aussi de larges fenêtres sur les premières pentes viticoles du versant Sud. Tout en étant inscrite dans cette plaine, l'autoroute permet d'observer, avec du recul, ce large couloir.

- **La route nationale**, au tracé moins rectiligne s'inscrit dans l'organisation du fond de plaine. Encadrée de part et d'autre de son tracé par les platanes, elle saute le Tarn à deux reprises et dessert finement, tout le long de son tracé, les multiples villes qui la jallonnent.

- **La voie ferrée** se fait discrète, composée d'une voie unique, non électrifiée, son emprise est faible. Elle s'insère sans heurt dans les espaces

agricoles. En enjambant trois fois le Tarn, elle a nécessité la construction d'élégants ponts de briques aux formes majestueuses.

- **Les chemins et petites routes** sont très nombreux. Intégrés dans le tissu agricole, leurs tracés épousent la forme du parcellaire en décrivant une succession d'angles droits après de courtes lignes droites. Ce réseau secondaire a été souvent perturbé par la surimposition de l'autoroute qui en a parfois arrêté la continuité.

Ces diverses infrastructures, par les lignes qu'elles dessinent dans les paysages (tendues ou sinueuses) constituent **des éléments structurants primordiaux**. Suivant leur logique, elles cloisonnent les espaces et les paysages ou bien irriguent finement les fermes et les villages.

Les villes sont nombreuses et ponctuent le parcours dans la plaine (Saint Sulpice, Rabastens, Lisle sur Tarn, Gaillac, Marssac sur Tarn, Albi). Principaux foyers urbains du département, les



petites agglomérations présentent souvent, dans leur forme et dans leur ton, une **identité forte**. **Organisées en général autour d'une bastide**, les villes offrent des ambiances où la **brique rouge donne le ton**. Les ambiances urbaines sont souvent très agréables (mails, esplanades, places plantées de platanes) et respectent l'échelle humaine. Toutes ces villes, installées en bordure du Tarn connaissent **aujourd'hui un développement rapide**. Ne rencontrant pas de contraintes physiques, elles tendent à s'étaler largement dans la plaine en ruban de bâtiments commerciaux, le long des axes, et en zones pavillonnaires qui gagnent sur les espaces agricoles.

Malgré la multiplication des infrastructures et la croissance urbaine soutenue, l'agriculture reste très présente et très dynamique sur cette zone. Elle dessine **des paysages organisés en raison d'un parcellaire aux formes géométriques et ordonnées**. La céréaliculture, et notamment la production du maïs, est importante. A proximité des agglomérations, elle laisse la place à la culture maraîchère ou à la culture fruitière au niveau de Gaillac. Dans ces paysages agricoles marqués par l'intensivité des pratiques, les fermes sont isolées et forment des îlots bien marqués. Le bâti massif, construit traditionnellement en brique crue, s'entoure de haies et de nombreux arbres repères



(le pin parasol mais surtout le cèdre).

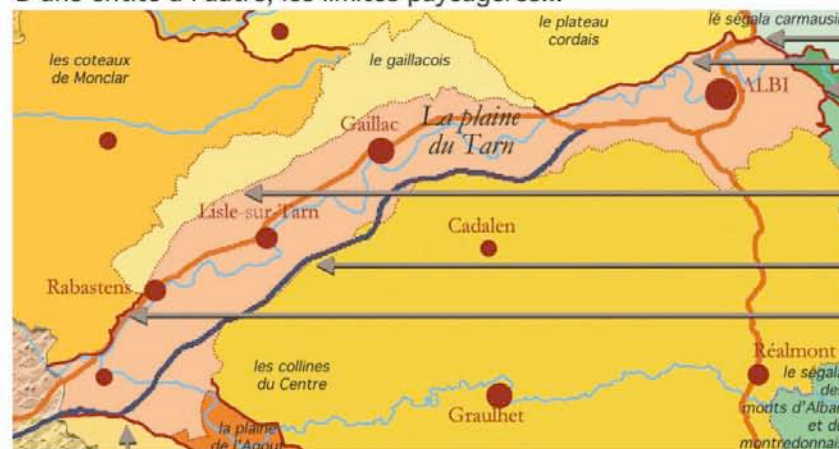
De part et d'autre de la plaine, les versants jouent un grand rôle dans la composition des paysages. Entre les côtes Nord et Sud, la dissymétrie est constante. Construit à partir de **collines couronnées de bois**, le versant Sud est très atténué et s'étage doucement sous forme de **terrasses alluviales** qui se raccordent à la plaine. Le versant Nord est bien plus marqué. D'Albi et Rabastens, le Tarn vient entailler les collines et forme un **versant rectiligne souvent décharné**. Seules au niveau de Gaillac, les **collines viticoles** viennent mourir en molles ondulations au pied de sa terrasse alluviale.

La vallée du Tarn représente la porte d'entrée principale du département. Avec l'arrivée de l'autoroute et le rapprochement avec Toulouse, cet espace connaît aujourd'hui une mutation très rapide. Le regain démographique et économique des villes engendre de nouvelles pratiques spatiales



et de nouvelles logiques d'implantation (création des zones d'activités au niveau des échangeurs, mitage pavillonnaire sur la trame agricole, étalement des agglomérations...) qui recomposent des paysages où caractères urbains et agricoles s'entremêlent.

D'une entité à l'autre, les limites paysagères...



Au-delà de la zone de confluence et en aval de Lavaur, la différence d'échelle est notoire. La plaine du Tarn, évasée et structurée autour des réseaux, contraste avec la plaine de l'Agout plus étroite au parcellaire agricole plus rationalisé.

Le contact est brutal entre la plaine urbanisée autour d'Albi et le plateau cultivé du Ségala.

Avec le plateau cordais, la limite est franche et se marque visuellement par le talus qui surplombe la vallée.

Le saut du Sabo est en position charnière entre massif ancien et plaine, un lieu particulier où s'articulent plusieurs entités. A la vallée succède la plaine.

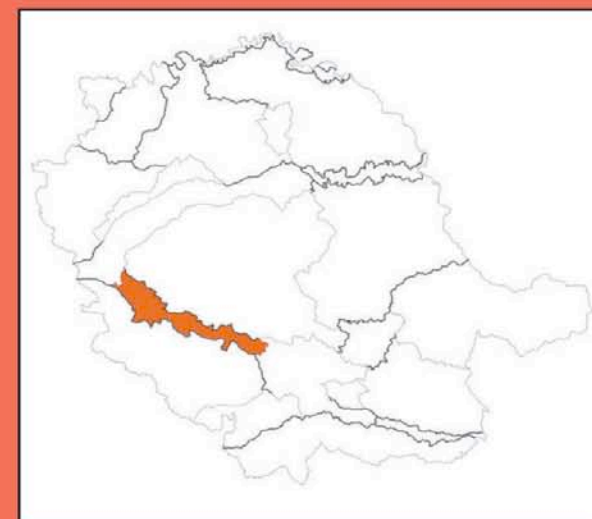
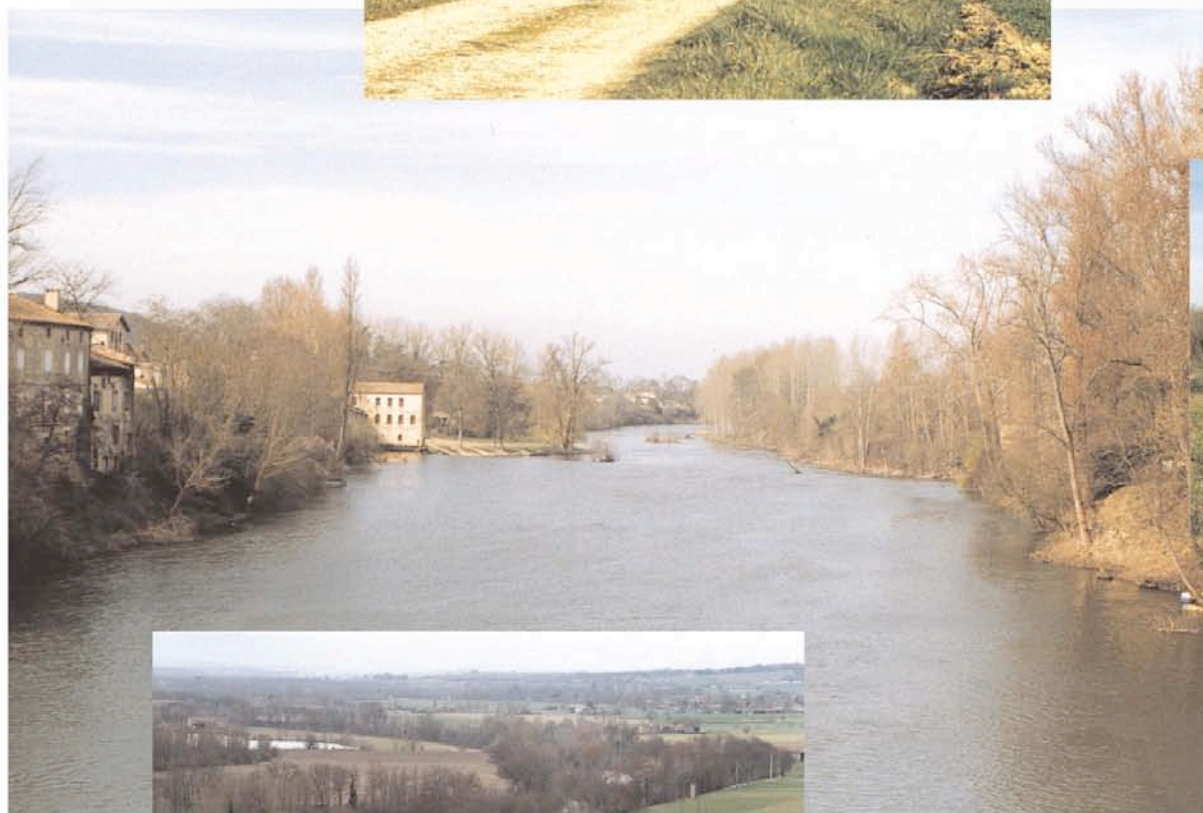
Avec le gaillacois, la limite est peu marquée. Le vignoble déborde largement sur la plaine.

Avec les collines du Centre, le système de terrasses permet de marquer une transition entre les deux entités.

En s'écoulant à leurs pieds, le Tarn accentue les reliefs des collines dessinant une limite relativement nette entre elles et la confluence Tarn-Agout.

PAYSAGES DE PLAINES

la plaine de l'Agoût





Quand l'Agout quitte la plaine castraise, la rivière est enserrée dans une vallée se limitant au Nord par les collines du gaulhérois et au Sud par le Lauragais. La vallée présente des paysages à dominante agricole où la périurbanisation reste localisée et n'est pas aussi significative que dans la plaine castraise et la plaine du Sor.

Depuis Vielmur jusqu'à Lavaur, la plaine prend toute son ampleur. D'une largeur de quelques kilomètres, le fond de la plaine est rigoureusement plat. **Terres fertiles et facilement cultivables**, les productions agricoles se sont essentiellement orientées vers la **céréaliculture** à grande échelle. **Le parcellaire régulier et rationnalisé est dessiné autour des routes**. Cet agencement presque parfait de l'espace agricole est seulement perturbé par le tracé rectiligne de la voie de chemin de fer et le cours divaguant de l'Agout.

Dans ces paysages à dominante agricole, **Lavaur impose sa masse urbaine à l'entrée de la plaine** depuis Toulouse. La ville se développe rapidement sous la poussée de la métropole régionale. Construite en **briques et galets**, l'agglomération vauréenne s'étale en suivant les axes de communication. Seul le large méandre que décrit l'Agout au Nord est préservé de l'urbanisation. Lieu de la **culture fruitière**, il constitue une originalité entre les grandes cultures

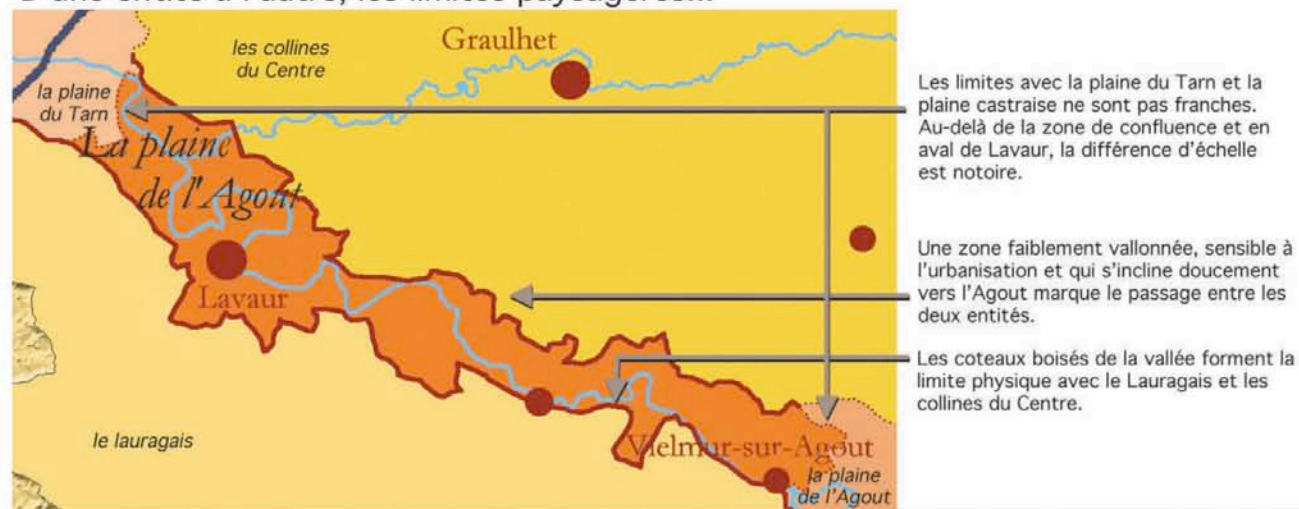
et les extensions urbaines.

Encadrant la plaine de part et d'autre et annonçant les espaces collinaires, **les coteaux constituent des éléments visuels forts**. Presque systématiquement boisés, ils apportent une touche verdoyante, contrastant avec les paysages épurés de la plaine. A leurs pieds, au niveau des **maigres terrasses alluviales**, on retrouve quelques prairies qui font la transition avec la plaine cultivée.

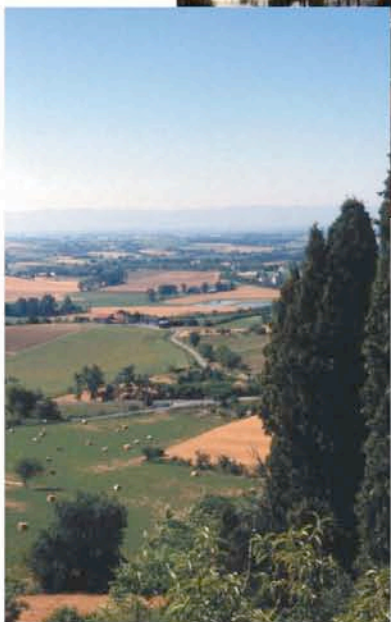
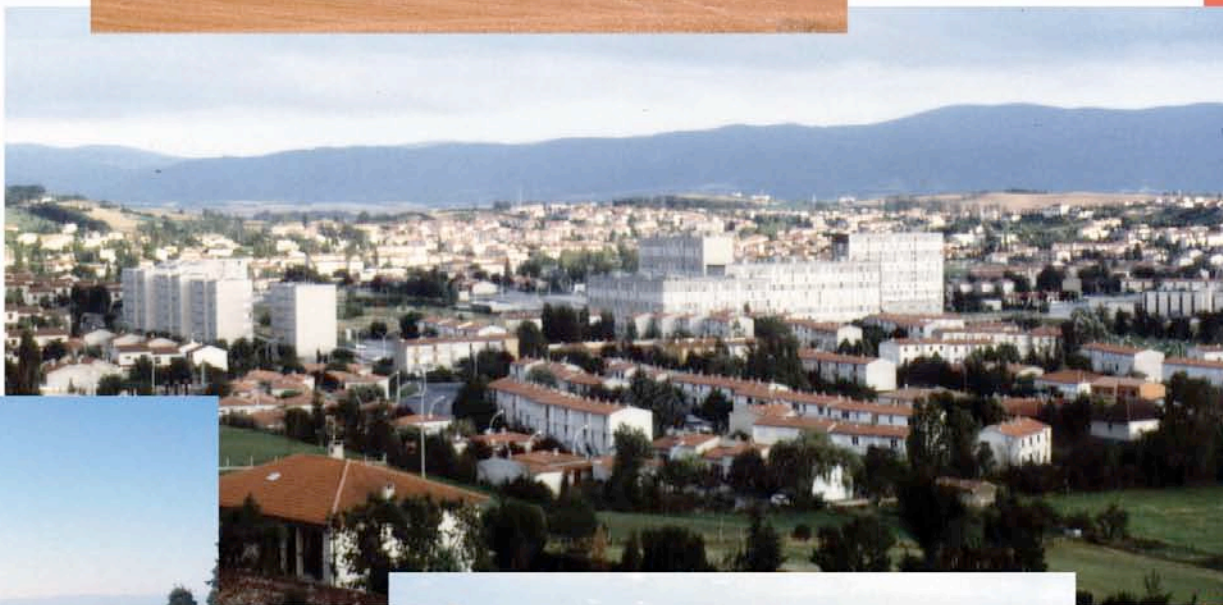


La plaine de l'Agout, avec son large couloir ouvert où l'agriculture organise l'espace, n'est pas à l'abri du phénomène du mitage pavillonnaire. Rompant avec les implantations traditionnelles du bâti, le long des côteaUX boisés, les nouvelles constructions tendent à se disséminer sur toute la surface de la plaine. Ce phénomène engendre une perte des logiques fonctionnelles et paysagères propres à ce territoire. La pression urbaine toulousaine constitue un véritable enjeu pour la plaine. Elle devra s'équilibrer entre "savoir" et "évolution" pour préserver son identité et sa diversité qui fait sa richesse.

D'une entité à l'autre, les limites paysagères...

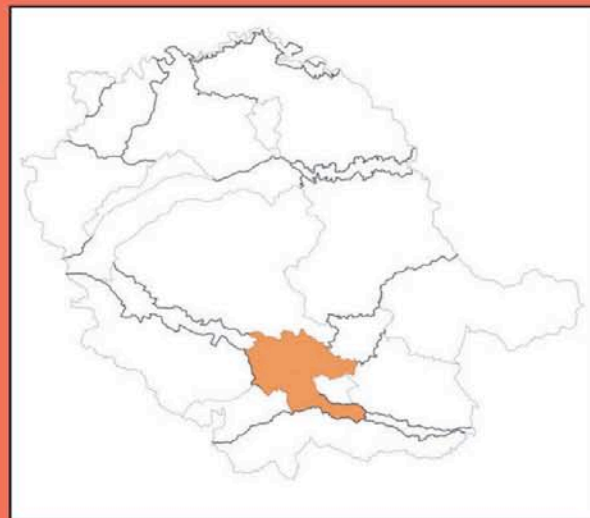


LA PLAINE DE L'AGOUT	
Ensermée entre collines du centre et Lauragais, plaine alluviale d'une amplitude moyenne, plus évasée vers l'aval. Le parcellaire est régulier et dessiné autour des routes mais il est perturbé par le tracé rectiligne de la voie ferrée et le cours sinueux de l'Agout	Gestion du parcellaire agricole
Influence urbaine de Lavaur, largement étalé, marquant la transition vers un élargissement de la vallée	Gestion de l'urbanisation
Valeur de sites de promontoire : Cuq les vielmur, Fiac en amont, Ambres et St Lieux les Lavaur en aval	Valorisation des points de vue
La ville s'étale le long des axes de communication et affiche une forte identité architecturale (briques et en galets)	Préservation de l'architecture et de ces éléments identitaires (briques, galets)
Seul le méandre de l'Agout, au Nord, est préservé de l'urbanisation accueillant plutôt les cultures fruitières qui en font son originalité	Préservation et valorisation de cette originalité
Les coteaux sont des éléments visuels forts, presque systématiquement boisés, ils sont verdoyants et contrastent avec les plaines épurées	Gestion forestière
Au niveau des terrasses (surtout rive droite) les prairies assurent la transition avec les cultures	Gestion et préservation des prairies
Alternance de zones à trame bocagère et de parcellaire restructuré	Gestion du parcellaire agricole avec nécessité de maintenir le bocage en vue de préserver cette alternance
Phénomène de mitage pavillonnaire	Gestion de l'urbanisation avec Intégration des haies d'ornement
Phénomène de ruptures paysagères liées à la présence de haies de clôtures exogènes en zone péri-urbaine (laurier palme, thuyat, cyprès, épicéa)	
Les trames de haies sont différentes dans la plaine et dans les collines	Préservation des deux types de haies
L'exploitation des boisements a des effets souvent forts (coupe à blanc)	Gestion forestière
Intérêt de certaines routes (comme Serviès) ou de vues sur la plaine de l'Agout (ancienne voie romaine, Magrin, Marssac...)	Valorisation de ces axes et points de vues
Nombreux arbres repères, patrimoniaux présents sur les routes, les allées des châteaux et demeures	Préservation et valorisation de ce patrimoine
Présence de nombreux châteaux	
Affirmation de la présence de l'Agout par la ripisylve. Difficulté d'accessibilité à l'Agout dans l'ensemble de la plaine (densité de la ripisylve et berges abruptes)	Gestion de la ripisylve et aménagement d'accès à la rivière
Intérêt des éléments de bâti associés au cours d'eau (moulins, digues...)	Valorisation du patrimoine bâti lié à la rivière
Caractère paysager et naturel des anciennes exploitations de granulats (étangs, roselières)	Préservation et réhabilitation des milieux aquatiques
Caractère des alignements de platanes sur l'axe de liaison RD 112, liaison entre les bourgs qui jalonnent la vallée	Gestion des réseaux et de leur intégration paysagère (alignements de platanes)
Fermes isolées au bâti traditionnel en terre crue et présence marquée de petit patrimoine bâti et d'arbres-repères (pins parasols, allées de muriers ou cèdres)	Préservation et valorisation de ce patrimoine



PAYSAGES DE PLAINES

la plaine castraise





A la différence d'Albi enserrée dans les versants de la vallée du Tarn, la ville de Castres, installée dans une large plaine, a produit un paysage urbain et périurbain qui se diffuse et s'étale librement sur des territoires traditionnellement agricoles.

A la retombée du massif du Sidobre, quand l'Agout débouche dans la plaine et conflue avec le Thoré, la Durenque et de nombreux ruisseaux venus du Nord, le **déblaiement des terrains tendres a été intense**. Depuis les premières buttes argilo-calcaires jusqu'au Causse de Labruguière au Sud, **le relief est largement aplani**. C'est là que **Castres s'est installée assurant les échanges entre "plaines" et "hautes-terres"**. Originellement implantée au bord de l'Agout, la ville s'est largement étalée, sous l'impulsion de la première révolution industrielle à la fin du XIX^e puis de l'explosion urbaine à partir de 1950. Aujourd'hui, l'urbanisation et surtout **la périurbanisation se diffusent et se surimposent à l'ancienne organisation agricole**. On retrouve donc, sur un vaste espace circulaire autour de l'agglomération, des **paysages complexes**, fruits de la superposition de différentes logiques spatiales.

Surplombant la plaine et Castres, à la proximité directe de l'agglomération, un système de collines très adoucies, étirées du Nord au Sud, vient mourir au niveau de l'Agout et forme **une série de buttes qui surplombent la ville**. C'est sur ces pentes que **l'urbanisation pavillonnaire** recompose le paysage. Autrefois, ces buttes (Beaumont...) formaient **des espaces de petites agricultures composés de jardins potagers, de vignes, de vergers et de maisonnettes**. La qualité des points de vue et la proximité de Castres

ont engendré le développement pavillonnaire sur ces buttes. **L'ancien maillage agricole tend à disparaître** et se trouve ennoyé dans ces nouvelles formes d'implantation de l'habitat.

Les axes majeurs de circulation sont des vecteurs fondamentaux de la diffusion urbaine. En direction de Toulouse, la route doublée constitue un tuteur pour les **bâtiments commerciaux et industriels**. Vers Brassac, Albi et Lavaur, le mitage s'effectue de manière très diffuse. Les **hameaux agricoles**, qu'ils soient dans la plaine ou sur les collines au Nord forment des **points de fixation pour les micro-lotissements** et consacrent l'opposition dans les styles et dans les façons d'habiter. Les constructions récentes, implantées à proximité du hameau mais rarement au contact du bâti préexistant, montrent une logique d'appropriation originale. Les limites entre les espaces public et privé sont clairement définies, nettement dessinées. Cette pratique tranche avec l'ouverture du bâti agricole traditionnel vers l'extérieur sans limite précise avec la route ou les places (Laboulbène, Lauretié-haute, Séverac...). En direction de Mazamet, le développement urbain se cristallise autour de Valdurenque et de Lagarrigue.

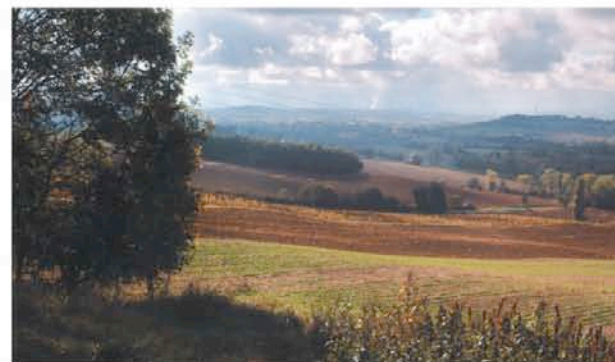
Les villages groupés dans l'aire d'influence directe de Castres ont aussi connu un développement pavillonnaire rapide et soutenu (Saix, Fréjeville, Soual, Viviers-les-Montagnes). Le lotissement semble être la principale forme de construction nouvelle. **L'implantation des zones pavillonnaires détachées, sans relation avec le bourg, est souvent difficilement explicable**. Ces communes qui maîtrisent plus ou moins facilement leur urbanisation ont connu une recomposition extraordinaire de leur paysage.

Dans ce contexte de développement urbain, **les espaces agricoles restent tout de même des éléments forts du paysage**. Où que l'on soit, ces derniers sont toujours présents. La plaine est l'espace des grandes cultures. **Les collines du Nord de ce territoire et la butte de Saix semblent être moins spécialisées**. Cette dernière colline qui n'a pas été déblayée par les cours d'eau forme une enclave préservée de l'urbanisation (sauf dans la partie sud) avec des ambiances champêtres (forêt de chênes, pâtûres, petites cultures).

Au Sud, quand le Thoré entre dans la plaine, on retrouve les mêmes paysages avec les influences de Mazamet mais sur un territoire plus restreint. Cependant, **la complexité des logiques spatiales est encore plus grande**. La

restructuration des anciennes industries, parfois leur reconversion, le développement pavillonnaire, l'imbrication des champs, des voies de circulation, offrent aujourd'hui un **paysage en pleine mutation** où des logiques spatiales s'effacent et disparaissent laissant la place à de nouvelles dynamiques.

Paysages quotidiens, banals, qui évoluent rapidement, la plaine castraise est aujourd'hui très complexe à appréhender. Les évolutions très rapides qu'elle a connues, parfois subies, nécessitent une véritable maîtrise de tous les outils de gestion foncière qu'ils soient à l'échelle communale (POS), d'une agglomération ou d'une communauté de communes (SDAU).



D'une entité à l'autre, les limites paysagères...



Vu depuis les plaines de Castres, les coteaux boisés (Cambounet, Sémalens) marquent clairement la transition avec le Lauragais.

Avec la montagne Noire, les limites sont très marquées. Le versant nord s'impose sans nuance par sa masse physique et ses sombres boisements. Seules les collines d'Escoussens forment un semblant de piémont montagnard.

Avec les collines du Centre, la pression urbaine castraise rend les limites incertaines. Cependant elle s'estompe rapidement pour laisser place aux ambiances champêtres des collines.

Aux abords de Cuq-les-Vielmurs, la plaine castraise très évasée laisse place à un couloir ouvert et plus structuré (routes, parcellaires, distribution de l'habitat) de la plaine de l'Agout.

De Malacan à Tournemire, le massif du Sidobre se raccorde à la plaine castraise par une bande de coteaux boisés et de collines à argiles rouges à graviers (Belleseire, Lamouzié, Dulatges, Malacan).

Avec les retombées du plateau d'Anglès, les limites se matérialisent par une bande de lourdes collines, espace de transition entre les ambiances de plaine et de montagne. Au nord de Mazamet, le Thoré marque la rupture entre la plaine urbaine mazamétaine et les hauteurs du plateau d'Anglès.

Avec le causse, la limite est franche au contact du Thoré (falaise de Caucaillères) et très diffuse et estompée par l'habitat vers Lagarrigue.

La périurbanisation destructurée (mitage) de la plaine castraise laisse place à une trame bocagère organisée.

Depuis la plaine castraise largement ouverte, l'entrée dans la vallée encadrée par des versants plus marqués, surtout rive gauche, se fait par une zone de transition aux paysages urbains, périurbains et agricoles (Mazamet, Pont de l'Arn).

LA PLAINE CASTRAISE	
Périurbanisation se superposant à l'ancienne organisation agricole, paysage complexe présentant différentes logiques spatiales; Le pavillonnaire se retrouve sur les collines étirées du Nord au Sud	Gestion de l'urbanisation et de l'agencement paysager
Ancien maillage tend à disparaître, noyé dans les nouvelles zones urbaines	Gestion forestière (haies) et maîtrise de l'urbanisation
Phénomène de ruptures paysagères liées à la présence de haies de clôtures exogènes en zone péri-urbaine (laurier palme, thuyat, cyprès, épicéa)	Intégration des haies d'ornement
Phénomènes de diffusion urbaine autour des axes majeurs : - en direction de Toulouse : bâtiments industriels et commerciaux - vers Brassac, Albi, Lavaur : mitage très diffus - les hameaux agricoles sont des points de fixation pour les micro-lotissements d'où une opposition de style et de façon d'habiter - vers Mazamet : urbanisation autour de Valdurenque et Lagarrigue	Gestion de l'urbanisation (ZA, ZI, mitage, lotissements...)
Les espaces agricoles restent des éléments visuellement forts : - les grandes cultures se dessinent dans la plaine - les collines du Nord sont moins spécialisées - la Butte de Saix est une enclave préservée de l'urbanisation (sauf partie Sud)	Gestion et développement agricole
La forêt, les pâtures et les petites cultures constituent son ambiance champêtre	Préservation de cette enclave
Quand le Thoré entre dans la plaine, on constate : - une certaine restructuration ou reconversion industrielle - un développement pavillonnaire relativement important...	Gestion et préservation des symboles industriels
Paysage en pleine mutation: les anciennes logiques spatiales disparaissent pour laisser place à de nouvelles dynamiques	Gestion de l'urbanisation
Cloisonnement de l'espace par les infrastructures routières (Haute Rive, Navès)	Gestion des réseaux
Petit patrimoine architectural remarquable (pigeonniers, maisons de caractère)	Valorisation du patrimoine bâti
Valeur paysagère des bords de l'Agout et du Thoré, ripisylve et falaises	Revaloriser la présence du cours d'eau
Difficile intégration de l'affichage publicitaire (zones d'activités, entrées de villes)	Réduire fortement l'impact visuel des affichages publicitaire dans les entrées de ville
Intérêt des parcs et jardins	Favoriser la mise en valeur des parcs et jardins

dualité agriculture - urbanisme

dualité agriculture - industrie (station traitement du bois, usines...)

PAYSAGES DE PLAINES

la plaine du Sor





A l'origine, modeste ruisseau dévalant de la Montagne Noire, le Sor avec l'aide de ses affluents montagnards a déblayé une large plaine dans les terrains argilo-calcaires. Cet espace ouvert de Castres à Revel se présente comme une continuité avec le Sud-Ouest de la plaine castraise et constitue un couloir de circulation vers le Lauragais haut-garonnais.

L'appréhension de la plaine du Sor est relativement aisée. Ces surfaces largement aplanies sont encadrées par la Montagne Noire au Sud et par les collines du Lauragais au Nord d'où la plaine s'offre à tous les regards. Depuis les hauteurs (Désert de Saint Ferréol, Puylaurens), les panoramas et les points de vue permettent d'en avoir une vision générale. La plaine se présente comme **un espace très organisé où le parcellaire des champs soulignés de haies et les axes routiers forment les lignes directrices des paysages**. D'apparence rigoureusement plate, la plaine se révèle composée de modestes reliefs et ondulations qui modulent la linéarité des horizons.

Si la plaine se raccorde à la Montagne Noire par un glacis doux et régulier, le contact n'en est pas moins brutal avec le versant boisé. Sur cette surface orientée vers le Sor, les nombreux ruisseaux qui débouchent de la montagne ont lacéré perpendiculairement le glacis.

Hameaux et fermes se disséminent sur tout l'espace, les villages groupés sont rares, préférant s'installer au contact de la Montagne Noire. Au Nord, se raccordant aux collines du Lauragais, **l'alternance entre bancs de calcaire dur et strates argileuses tendres a dessiné une ligne de cuesta qui s'étagé en plusieurs niveaux.** Elle marque l'amorce des

collines du Lauragais. **Dans la plaine, les ruisseaux venus de ce "talus" ont isolé de nombreuses buttes à proximité du ruisseau (les "Plos").** Ils sont autant de supports pour les villages et les hameaux (Blan, Lamothe, Lempaut, Poudis, Lescout...), pour les croix, antennes, pigeonniers, relais téléphoniques...

En aval de Soual jusqu'à Vielmur, à l'approche de sa confluence avec l'Agout, le Sor rabote le pied de collines du puylaurentais. Au débouché du ruisseau du Bernazobre, venu de Viviers les Montagnes, il laisse sur sa rive droite une large surface alluvionnaire. Sur ces espaces de grandes cultures, **l'exploitation de granulats et de galets** est toujours active. Là où elle a été abandonnée, elle a laissé de **multiples bassins artificiels**. La proximité de la nappe phréatique a donné naissance à des plans d'eau aujourd'hui recolonisés par la végétation aquatique. Ces petits lacs, aux eaux dormantes, reconvertis en réserves ornithologiques sont maintenant le royaume des hérons et autres oiseaux d'eau.

Dans ce relief aplani, le ruisseau du Sor sinue discrètement entre cultures et prairies. **Entre céréaliculture intensive et élevage bovin, la spécialisation n'est pas clairement affirmée.** Le grand parcellaire lié à la première est bien dessiné et très ouvert. Seules les parcelles de peupliers et les alignements forment des rideaux entravant partiellement les vues. Cette agriculture est surtout présente aux abords du Sor et sur toutes les pentes douces. Elle tend à se généraliser à l'approche des collines du lauragais. Les prairies se situent sur les espaces un peu plus pentus. La **trame de haies bocagères** souligne de manière presque continue le parcellaire, notamment au pied de la Montagne Noire. **La forêt est peu présente,**

elle se restreint à des parcelles aux limites claires et de petite taille. Elle est souvent associée aux **nombreux châteaux et belles demeures** qui ponctuent la plaine.

Entre Castres et Revel, pas si loin de Toulouse, la plaine du Sor connaît une **croissance démographique soutenue** depuis une vingtaine d'année.

L'**influence castraise** avec la N126 en direction de Toulouse est particulièrement sensible jusqu'à Soual. Cet essor se retranscrit dans les paysages par le **développement pavillonnaire**. Cette pression se marque aussi par l'implantation de nouvelles constructions à proximité des hameaux au cœur des espaces agricoles. Sous l'influence de Revel mais aussi de Puylaurens, la **restauration du bâti traditionnel** se généralise.

Entre l'intensification des cultures et la conservation de la trame bocagère, entre la réappropriation du bâti traditionnel et la pression périurbaine, la plaine du Sor représente un espace aux enjeux multiples où les évolutions sont rapides. L'importance et le rôle croissant de l'axe Castres/Revel pourraient bien décupler le développement et engendrer la recomposition de ce territoire et de ses paysages encore influencés par l'agriculture.

D'une entité à l'autre, les limites paysagères...



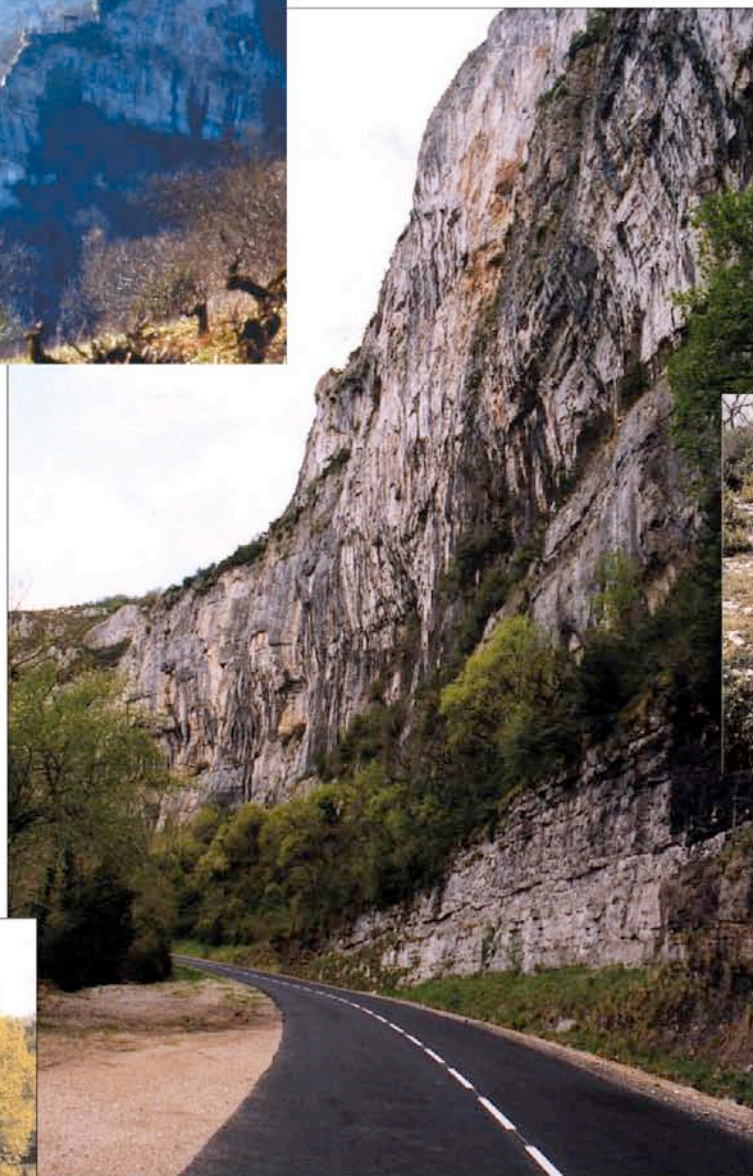
La zone de contact demeure relativement floue. La trame bocagère organisée laisse place progressivement au mitage de la plaine castraise.

Entre la plaine du Sor et les premières hauteurs du Lauragais et du Puylaurentais, les deux espaces fonctionnent dans une même logique visuelle. Par paliers successifs, les lignes de côtes qui marquent le passage entre plaine du Sor et Lauragais (Blan, Lescout, Lemput...) opèrent une transition progressive entre paysages bocagers de la plaine et les collines du Lauragais.

La limite se dessine clairement par la physionomie charpentée et boisée de la montagne Noire (un repère visuel fort du sud du Tarn).

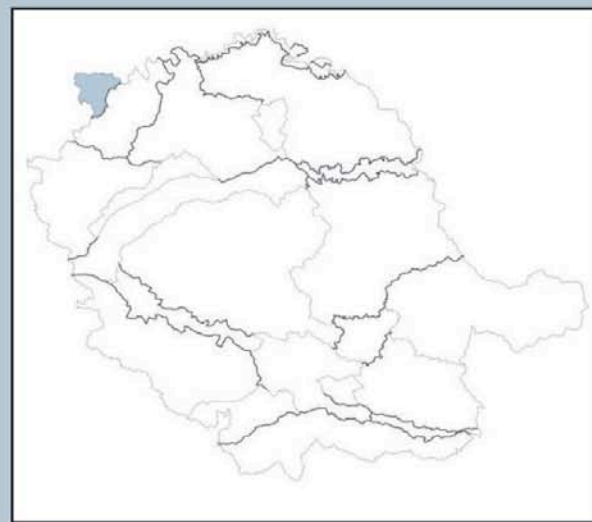


LA PLAINE DU SOR	
Espace relativement bien délimité, structuré par le parcellaire agricole et le réseau de voies de communication (axe Soual / Revel et réseau secondaire); présence de formes bocagères intéressantes	Préservation de cette organisation spatiale avec préservation des haies
Présence régulière de hameaux et fermes bien distribués sur l'ensemble de la plaine; les villages groupés sont rares ou sont installés au contact de la Montagne Noire	Gestion et préservation de cette organisation urbaine
Caractère paysager et naturel des anciennes exploitations de granulats (étangs, roselières)	Gestion des exploitations, réhabilitation des sites abandonnés
Assemblage de prairies et de parcelles de grandes cultures (polyculture élevage)	Gestion et préservation de l'agriculture
Vue très ouverte, seuls, les peupleraies ou les alignements entravent la vue; on les trouve surtout sur les bords du Sor et les terrains en pentes douces	Gestion de ces plantations
Présence de trame bocagère quasi continue au pied de la montagne Noire; qualité des paysages de piémont	Préservation ou replantation du bocage
Présence ponctuelle de bois et bosquets associés aux châteaux ou belles demeures; qualité architecturale du petit patrimoine bâti (Récurrence de l'association bâti / habillage végétal)	Gestion forestière
	Valorisation du patrimoine bâti
Phénomène périurbain particulièrement fort autour des bourgs et hameaux	Gestion et préservation de l'urbanisation et de l'architecture
d'où un développement pavillonnaire important à proximité des hameaux agricoles	
La restauration du bâti traditionnel se développe fortement	Réhabilitation du bâti ancien
Confrontation de certains enjeux :	Gestion du développement agricole
- conservation de la trame bocagère et progression de l'agriculture intensive	Gestion et préservation du bocage
- pression périurbaine et réappropriation du bâti traditionnel	Gestion urbaine et préservation de l'architecture
L'axe Castres-Revel prend une importance toujours croissante	
cela pourrait entraîner une forte recomposition du territoire et de ses paysages	Gestion et préservation du développement urbain
Valeur des perspectives et panoramas sur la frange des collines (frange nord-ouest des collines du Lauragais)	Valorisation des sites et points de vues
dualité agriculture-urbanisme	



PAYSAGES DE CAUSSES

les causses du Quercy





Au Nord-Ouest du Tarn, la terminaison méridionale des Causses du Quercy apporte de nouvelles ambiances dans la diversité des paysages tarnais. La chênaie pubescente couvre généreusement ces espaces tabulaires, malgré le recul de l'agriculture, quelques clairières subsistent grâce au maintien des élevages essentiellement ovins.

Les causses du Quercy se terminent au Sud de manière morcelée. On peut distinguer trois petits causses isolés par l'Aveyron et ses affluents :

- **Le causse d'Anglars** entre Penne et Saint-Antonin-Noble-Val qui retombe en hautes falaises sur la vallée de l'Aveyron ;
- **Le Frau de Penne et la forêt de Laguarrigue** au Nord de Penne s'étendent largement sur le Tarn-et-Garonne ;
- **Le causse de Magrou** au Sud de Penne se raccorde au massif de la Grésigne.

Sur ces surfaces calcaires, les paysages confèrent une identité forte et des ambiances caractéristiques de causses de par leur vocabulaire de **murets de pierres, de bergeries, de cazelles, de taillis de chênes...**

Partout, la **couverture forestière** est importante. Essentiellement **composée de chênes aux formes rabougries et tourmentées**, la forêt était autrefois pâturée par les moutons, laissant les sous-bois ouverts. L'abandon de ces pratiques liées à la **déprise agricole** et la création de **nombreuses réserves de chasse** ont engendré un **abandon progressif du taillis**. Grillagé et enfriché par la végétation basse de sous-bois, il est devenu complètement inextricable. Ce phénomène d'abandon, au-delà des risques d'incendie qu'il engendre, tend à gommer les éléments de l'identité du causse

(enfouissement des murets de pierres sous la masse végétale, perte des chemins et sentiers et cloisonnement de plus en plus sensible des espaces ouverts...).

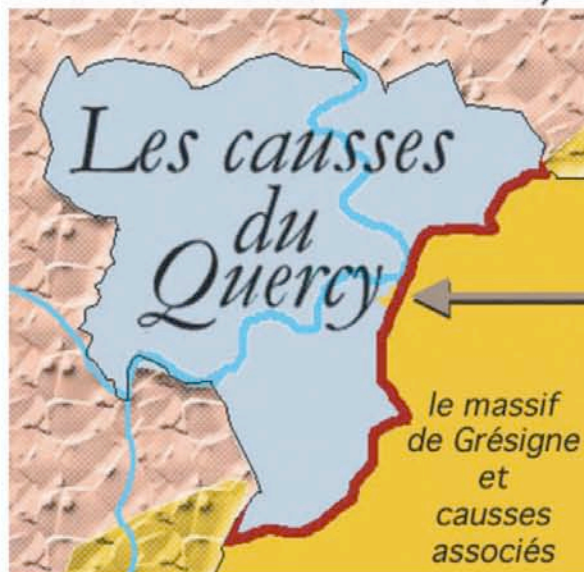
Le causse n'est cependant pas complètement abandonné. Bien que très dispersés et très peu denses, l'habitat et l'agriculture permettent la conservation de quelques ouvertures. **Organisé autour des fermes, structuré par les murets de pierre ou par des haies hautes de chênes, l'élevage ovin dégage de belles clairières de prairies.** Ces ouvertures révèlent la permanence de formes et de paysages typiquement caussenards. Isolées dans la couverture forestière, les clairières avec leurs ambiances champêtres constituent de véritables respirations contrastant avec les ambiances boisées souvent oppressantes. Entre ces paysages largement ouverts et la chênaie dense, s'intercalent des **espaces de transition marqués par l'enfrichement** et la recolonisation forestière avec son cortège de peuplements typiques des paysages caussenards (Buis, genévriers, genêts).

Dans le plateau calcaire, **l'Aveyron encaissée forme une séquence de gorges** entre Saint-Antonin-Noble-Val et Penne. En imprimant ainsi son cours dans les causses, la rivière offre des **paysages spectaculaires**. Dans le fond de la vallée, l'alignement des vergers, **la géométrie des petites cultures tranchent avec les versants abrupts** laissés à la végétation arbustive et à la friche.

L'implantation de Penne sur son piton rocheux constitue une originalité. Sur cette hauteur, le village donne à voir **des horizons qui dépassent largement la vallée et s'ouvrent sur les premières hauteurs boisées de la Grésigne.**

Les causses du Quercy, aux paysages typiques, sont au sein du Tarn des espaces peu mis en valeur. Atteint par la déprise et l'enfrichement presque total, le travail de l'homme sur son territoire tend à disparaître. A certains endroits, l'identité des lieux est encore fortement ressentie et encourage une forte mobilisation de la part des acteurs locaux pour reconquérir ce territoire et retrouver une nouvelle dimension paysagère.

D'une entité à l'autre, les limites paysagères...



La limite avec le massif de la Grésigne se fait par la zone de terrefort de Penne marquée par des paysages agricoles et forestiers qui tranchent avec la chèneaie pubescente des causses. Par ailleurs, l'incision de l'Aveyron et du ruisseau du Bombic individualise clairement le rebord des plateaux de Frau de Penne et du causse d'Anglars. Ces limites sont assez progressives car, par endroit, quelques contreforts calcaires, autour du dôme de la Grésigne, peuvent rappeler les paysages de causses.



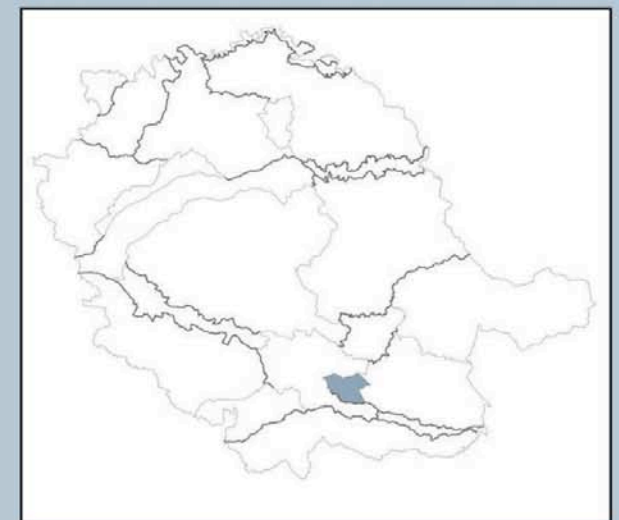
LES CAUSSES DU QUERCY

L'identité et les ambiances caussenardes se traduisent par un vocabulaire paysager particulier et caractéristique : le calcaire, corniches, chénaies, pelouses sèches, murets, cazelles ... Qualité naturelle et paysagère des clairières (assemblages pelouses, bois, bâti..) et successions de clairières. Richesse écologique constituée par plusieurs types de milieux naturels (pelouses, corniches, gorges, bois...)	Préservation de ces ambiances et de ces éléments identitaires
Chénaies pubescentes largement étendues	Préservation de cette caractéristique écologique
Phénomènes d'extension de friches, taillis et landes à buis et génévriers (déprise agricole). Comblement des espaces ouverts. Perte de lisibilité des éléments de bâti traditionnel (murets, cazelles..) sous le couvert végétal. Destructuration du paysage traditionnel...	Gestion forestière
Refermement du sous-bois car le pâturage n'est plus pratiqué (déprise agricole), création de réserves de chasse	Eviter la banalisation du milieu
Dégradation des sentiers secondaires, perte de l'accessibilité à l'espace (sous-bois)	Gestion et préservation des espaces ouverts, des sentiers et des chemins
Augmentation du risque d'incendies	Gestion des friches
Cloisonnement progressif des zones de clairières	Gestion des espaces de transition
Isolement de certains espaces (parcs de chasse)	
Paysages typés des abords des gorges de l'Aveyron et de la Vère, sites événements paysagers - Penne	Valorisation des paysages sensibles
Caractère des fonds de vallée en fond de vallée (vergers, petites cultures en opposition avec les versants)	Préservation de cette agriculture, valorisation de cette opposition
Sensibilité paysagère des rebords de plateaux et des corniches	Préservation de l'équilibre de ces espaces sensibles
Typicité des architectures locales	Préservation de l'architecture
Qualité des architectures végétales (haies de buis)	Maintien et entretien de ces architectures végétales

dualité agriculture - forêt

PAYSAGES DE CAUSSES

le causse de Labruguière





Le causse de Caucalières-Labruguière constitue un espace original au sein du Sud tarnais. Paysages épurés où la main de l'homme s'est faite discrète, le causse représente une enclave aux ambiances "naturelles" encore forte entre les agglomérations de Castres, Mazamet et Labruguière.

Le **plateau calcaire** offre une structure tabulaire régulière. La nature de la roche et de la végétation sont des éléments fondamentaux dans la construction de ce paysage. Le calcaire sous-jacent est partout présent (affleurements, clapas, corniches...). Sa couleur blanche éclatante imprime des tons chauds et lumineux. Les **pelouses sèches pâturées par les moutons, ponctuées de bosquets de buis et de genévriers ainsi que de chênes verts**, rappellent les atmosphères méditerranéennes. L'**élevage ovin extensif** est la principale forme agricole sur le causse donnant aux paysages une grande pureté et une grande simplicité. Les cultures et les labours sont relativement rares (les sols sont maigres et de faibles profondeurs). Le tracé des vallées aux versants marqués entaille sèchement le plateau. **Les labours sont plus présents dans les fonds de vallée où les sols sont plus fertiles.** Une ambiance verdoyante se dégage contrastant avec l'aspect steppique du plateau.

Les vues portent toujours loin et dépassent les limites du causse (perspectives vers la Montagne Noire, le plateau d'Anglès, ouverture sur la vallée du Thoré). La sensation de liberté domine. Les **grands espaces ouverts du plateau**, le souffle fréquent du vent, la profondeur des vues, l'**absence d'une trame parcellaire clairement dessinée** par des clôtures concourent à exalter ce sentiment.

Cette première description, un peu idyllique,

présente néanmoins un caractère partiel. Elle ne correspond pas à la première impression que l'on peut avoir depuis la N112. Le secteur occidental, ouvert et dégagé, répond bien à cette présentation. Cependant le causse est partagé par un vaste camp militaire et les ambiances à l'Est sont complètement différentes. En effet, **le secteur oriental perd son aspect steppique et ouvert. Les sombres forêts de pins noirs sont très présentes.** La pression ovine moins importante et l'abandon des parcours contribuent à l'enfrichement. Ces **signes de déprise** rendent le paysage moins lisible et moins attrayant. Le relief plus découpé par le réseau hydrographique contribue à la perte de la structure tabulaire caractéristique du causse. Cette topographie perturbée est constituée par une série de buttes qui offrent d'intéressants panoramas sur le causse et ses environs (butte d'Augmontel).

C'est sur cette partie du causse que la **pression urbaine** qui se structure le long de la route nationale est la plus sensible. Elle se cristallise particulièrement sur les communes de Valdurenque et de Lagarrigue et se retranscrit par un **développement pavillonnaire** sur le causse, sous forme de lotissements. Sur la commune de Payrin-Augmontel, les contreforts du causse depuis la vallée du Thoré connaissent un mitage sensible.

Les paysages du causse portent aussi l'empreinte de nombreuses activités de nature très différentes qui sont implantées souvent de manière artificielle. **Situé entre trois agglomérations (Castres, Mazamet et Labruguière), il est soumis à de nombreux enjeux de développement économique** avec de multiples répercussions sur le paysage. L'urbanisation castraise au Nord a largement débordé sur le causse avec le **quartier pavillonnaire** de Lameilhé. La construction de la

future rocade, l'implantation de l'aéroport, la zone d'activité de Labruguière, la **mutiplication des activités de loisirs** sont autant d'infrastructures qui risquent à long terme de banaliser ce paysage si caractéristique du causse.

Les différents usages rencontrés sur cet espace, souvent difficilement conciliables avec les qualités naturelles du causse, constituent l'enjeu majeur pour l'avenir des paysages, à court terme. Il ne doit plus être considéré comme un obstacle ou un secteur marginal qui serait le réceptacle de tous les équipements et infrastructures consommatrices d'espace.

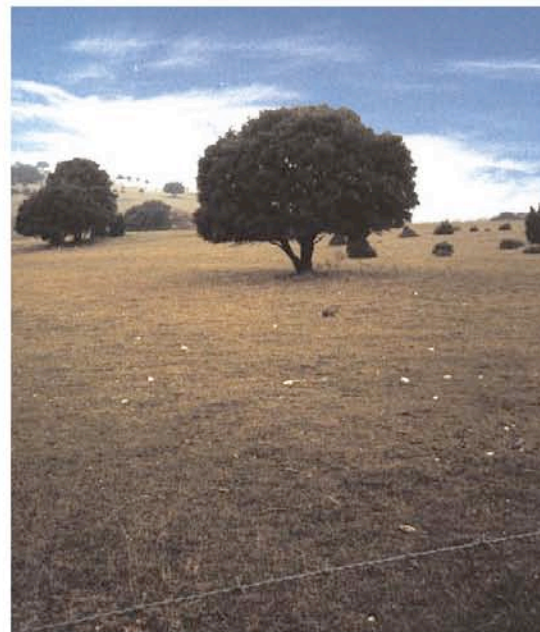
D'une entité à l'autre, les limites paysagères...



Plus à l'ouest, progressivement les parcelles de pelouses sèches se fondent dans les cultures de la plaine mais vers Lagarrigue la limite physique du causse se retrouve noyée dans le quartier pavillonnaire de Castres. La limite se matérialise alors comme le passage entre paysage urbain et paysage rural

Avec le plateau d'Anglès, les limites sont assez progressives. Elles se marquent par une série de lourdes collines, terminaison du plateau et de buttes témoin qui annoncent le causse.

Les limites avec la plaine castraise sont changeantes. Au sud (Payrin, Caucalière), le causse s'individualise physiquement par les corniches et surplombs calcaires qui marquent la rupture au contact du Thoré.



LE CAUSSE DE LABRUGUIERE	
Paysage fortement typé au cœur de l'agglomération Castres - Mazamet. Forte prégnance des caractères caussenards (pelouses, landes à genévrier et buis, peuplements de chênes verts) paysages steppiques associés aux pinèdes.	Préservation de ce milieu sensible (prépondérance des activités agricoles et de leurs modes de gestion)
La nature de la roche et de la végétation: éléments fondamentaux associés à des formes caractéristiques (plateaux, vallées sèches, corniches)	
Le calcaire est très présent : affleurements, falaises, sols caillouteux	Valorisation de ce paysage caussenard et de ses éléments identitaires
L'élevage ovin extensif est la principale forme agricole associée aux fermes équestres, ils permettent de maintenir le causse ouvert	Préservation de l'élevage
Quelques cultures et labours sur plateau et fonds de vallée	Maintien de l'activité agricole; préservation de ces espaces particuliers
Caractère des fonds de vallées plus fertile (contraste avec plateau)	
Valeur des larges perspectives et vues panoramiques sur montagne Noire et monts de Lacau - Sidobre	Conservation de ces vues panoramiques
Secteur sud largement ouvert, secteur nord marqué par les phénomènes de comblement végétal (buis, pinèdes, friche) camp militaire caractérisé par les pinèdes et des zones de clairières et corridors de clairières à pelouses sèches et peuplements de buis sur corniches	Préservation de la qualité de certains paysages en site militaire
Pression urbaine forte (Valdurenque et Lagarrigue, Payrin)	Gestion du développement urbain
Développement pavillonnaire, lotissements et mitage (Payrin-Augmontel)	Gestion du développement sur zone sensible, conservation des caractères du causse (éléments de typicité et agencement des éléments)
Développement de zones d'activités	Maîtrise de l'implantation d'activités
Multiplicité des formes d'usage de loisirs (promenade, VTT, motos, accès anarchique des véhicules (nuisible au caractère sauvage et pittoresque et aux milieux naturels fragiles)	Maîtrise des usages (cohérence et compatibilité avec pratiques locales) organisation de l'accès au site, sensibilisation du public restructuration du réseau de voies de cheminement
Qualité des architectures végétales (haies de buis)	Maintien et entretien de ces architectures végétales
Sensibilité du site aux implantations (type antennes, relais radio) notamment sur corniche sud	Préservation et gestion de ce milieu sensible
Intérêt du site de Caucalière (rivière, falaise, village)	

dualité urbanisme - nature

Bâti traditionnel et paysage

Le Tarn est un département de mixité du fait de sa situation au croisement de deux grands ensembles : le massif central et la plaine aquitaine. Comme présenté dans le chapitre précédent, le passage se fait progressivement d'un paysage de montagnes vers un paysage de plaines par une grande diversité de paysages et de sols.

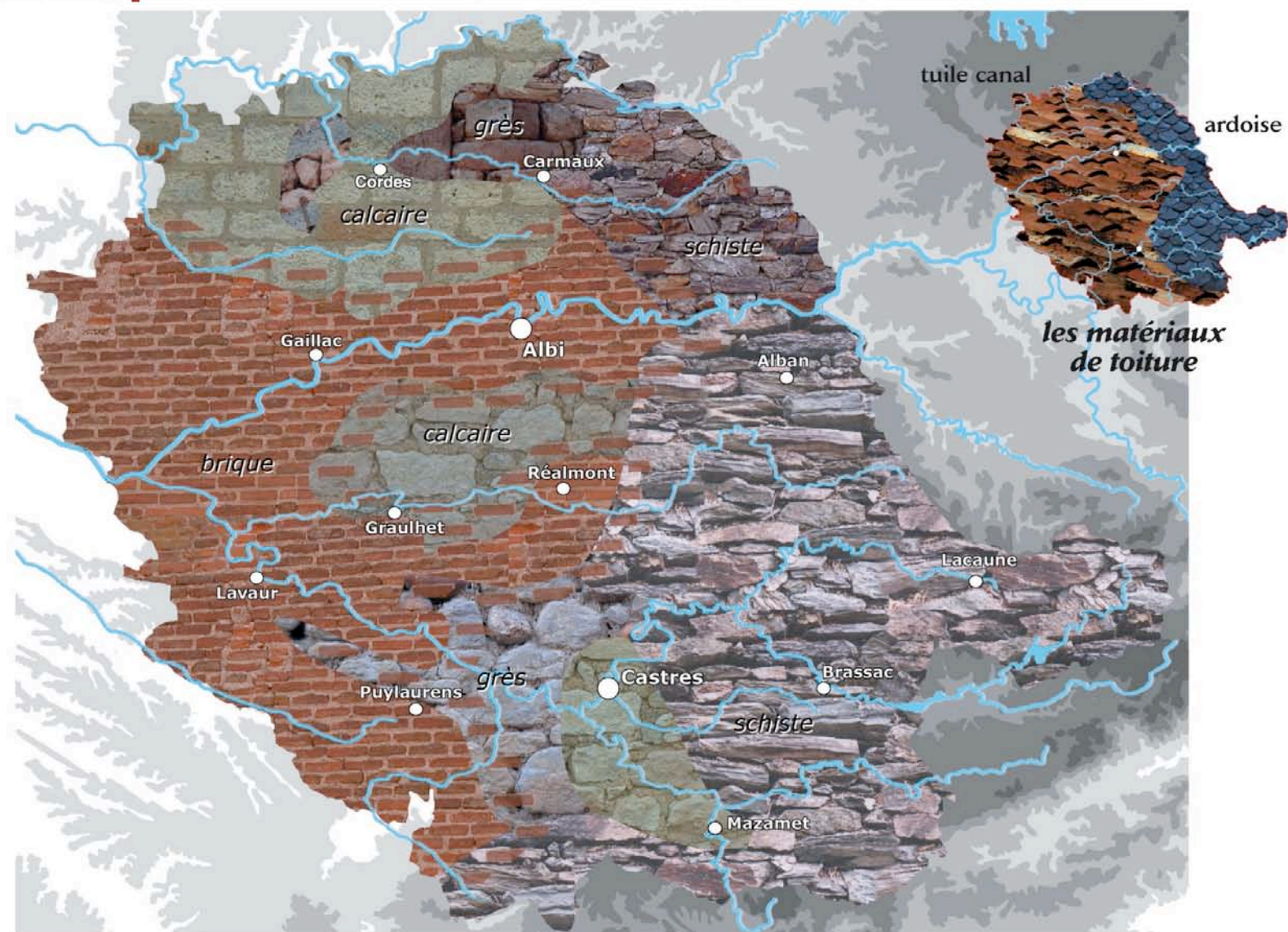
Ce mélange se traduit dans l'architecture traditionnelle ce qui engendre parfois des difficultés à dégager une typologie de la maison rurale tarnaise.

En outre, le bâti, aussi ponctuel soit-il, apporte toujours une touche de couleur très personnelle mais très visible dans le paysage. Ce sont les murs et les toits qui apportent ces couleurs selon les matériaux employés et les volumes adoptés pour ces constructions.

C'est donc en décomposant, en analysant et en synthétisant qu'il est possible de distinguer quelques types généraux avec malgré tout de nombreuses combinaisons.

Il existe une certaine correspondance entre le zonage des matériaux et les entités paysagères décrites précédemment. Toutefois, une même forme de bâti peut se décliner avec différents matériaux suivant la zone géographique où elle se trouve. C'est pourquoi ce chapitre est présenté en dissociant les couleurs et matériaux de l'organisation et de la typologie du bâti.

Les zones de prédominances des matériaux de construction



Matériaux, couleurs et paysage

La mosaïque des paysages tarnais se traduit donc aussi à travers l'architecture traditionnelle puisque dans le département presque tous les matériaux employés dans les constructions traditionnelles sont présents : terre, brique, pierre (grès, calcaire, granite, galet) et le bois. Quatre zones géographiques principales ont pu être identifiées. Elles correspondent à des matériaux spécifiques et à leurs couleurs dans le paysage :

- les plaines et les collines de l'ouest et du centre du département affichent la couleur de l'argile dont les nuances peuvent aller du rouge au jaune. Ce matériau est à l'origine de toute l'architecture traditionnelle colorée en brique, tuile canal et terre crue.
- les zones de montagnes, à l'est et au sud, ont une forte tonalité grise donnée par le schiste et l'ardoise. De là, est née une architecture parfois sévère de pierre aux toits d'ardoises.
- les causses et les plateaux montrent une variété de calcaire allant du blanc au jaune en passant par le grège. Ces roches calcaires vont

souvent se mêler à la brique pour créer une architecture de teintes claires et nuancées.

- des territoires plus modestes, coincés entre les plaines et les montagnes, forgent leur identité par la présence du grès qui offre des nuances d'ocres aux rosés voire violines dans les régions voisines du plateau cordais. Cette architecture mêle également pierre et brique.

Ainsi, l'architecture traditionnelle, en utilisant les matériaux locaux, utilise une palette de couleurs bien spécifique qui correspond parfaitement à l'identité du lieu et donc d'un paysage dans lequel elle s'inscrit.

Terre de brique

La brique est fille de l'argile, on trouve celle-ci dans les plaines du Tarn et de l'Agout, dans les terrasses alluvionnaires qui les bordent et sur les coteaux molassiques et argilo-calcaire du triangle sud-ouest du département. L'argile est le produit ultime de la décomposition de la roche.

A l'état naturel, crue, l'argile est jaune pâle à beige. Cuite, l'argile verra sa couleur modifiée. Selon la cuisson, la teinte de la brique varie du rosé et jaune paille au rouge, voire au brun si elle est très cuite.

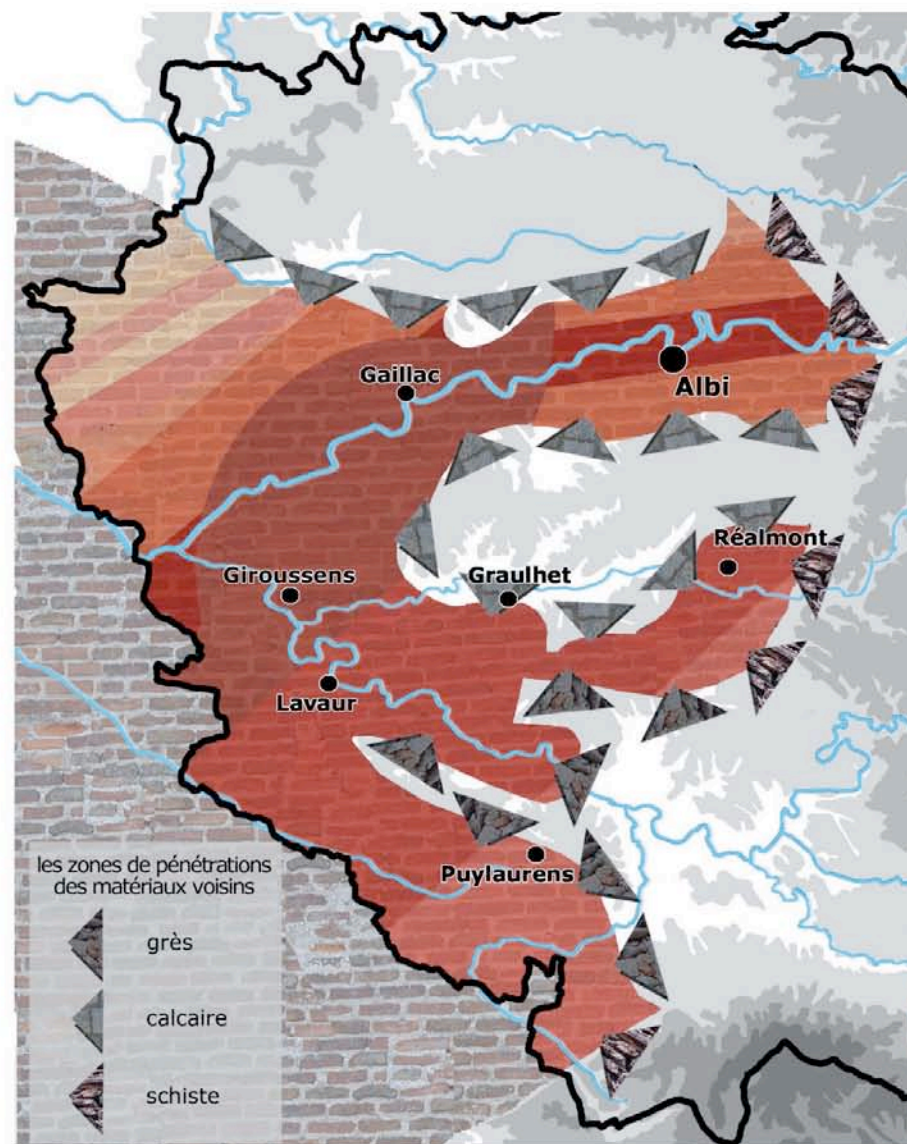
Le sud ouest du département (appelé aussi le terrefort tarnais) et la plaine du Tarn jusqu'à Albi offrent aux visiteurs ces villes roses dont la subtilité des nuances de briques et de leur appareillage donne une grande richesse architecturale.

En se rapprochant du pays montalbanais, la brique s'affiche plus claire et se marie très souvent avec celle de terre crue (les adobes) de nuance plus marron clair ou jaune.

Le croissant Lavaur-Gaillac-Giroussens s'affirme par une teinte de brique beaucoup plus rosée, continuité de la zone d'influence de la région toulousaine.

A chaque extrémité de la plaine du Tarn, Albi et Rabastens révèlent une teinte rougeâtre de la brique.

Dans la construction traditionnelle l'argile a été autant utilisée crue que cuite. Cuite c'est la tuile canal et la brique selon de multiples formats : foraine, violette, barrot... Crue l'argile est utilisée en brique, c'est l'adobe, en pleine masse, c'est le pisé, ou en remplissage entre colombage, c'est le torchis.



En continuité de la plaine toulousaine, l'ouest du Tarn décline un panel de teintes dues aux différentes briques ainsi qu'à l'influence des matériaux voisins.

Les bâtiments construits uniquement en briques se concentrent essentiellement dans la plaine du Tarn. Ailleurs la grande majorité des constructions offrent des murs composites qui vont, par l'apport d'autres matériaux, influencer la couleur de base de la brique et donner une nouvelle tonalité à l'ensemble du mur. Ces murs composites offrent une grande richesse esthétique.

Dans le terrefort tarnais, la brique est souvent employée combinée avec d'autres matériaux : des pierres calcaires, des galets, des briques de terre crue. Elle est également utilisée en remplissage des murs à pans de bois.

Cependant, elle est toujours présente, en soubassement, ou pour souligner les ouvertures (encadrements), les étages, etc... Elle reste le langage commun de toute une région.

C'est l'emploi de ce matériau qui confère la première identité à cette région.



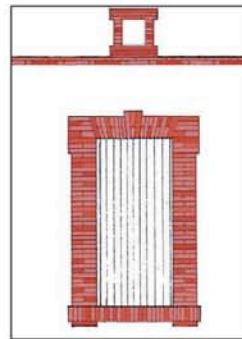
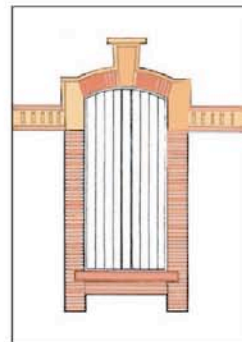
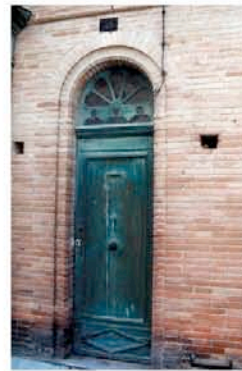
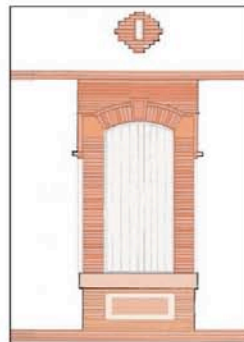
Grazac

Emploi et mise en œuvre de la brique

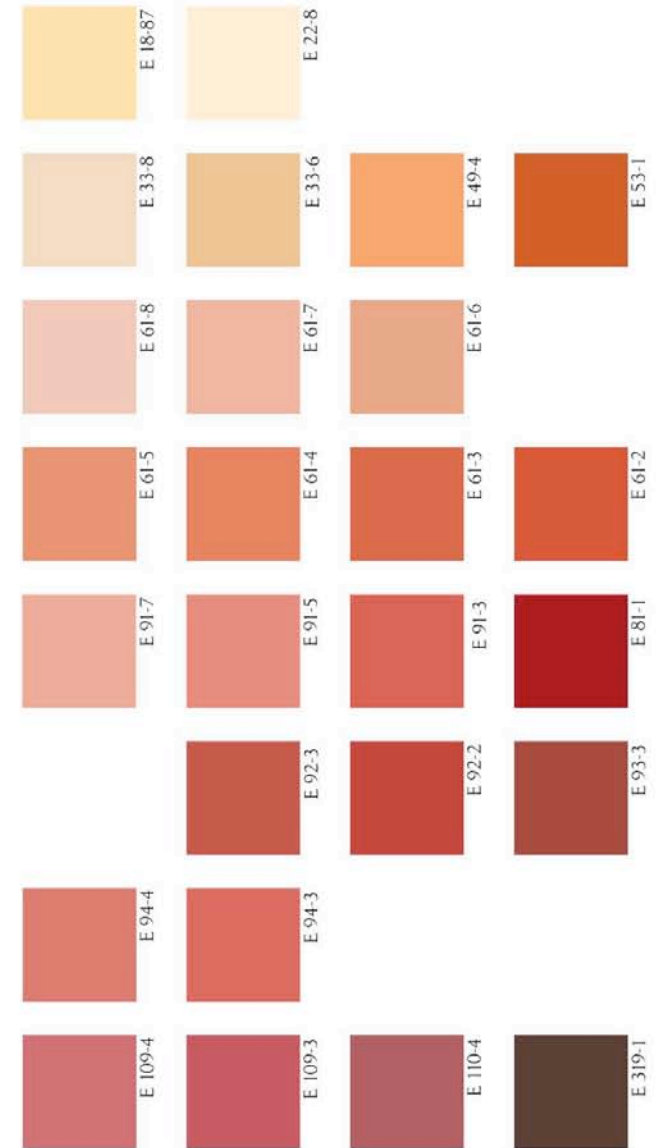
Les murs



Détails les éléments de modénature



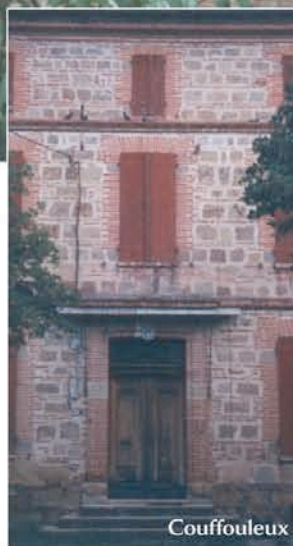
Les nuances existantes



Exemples et particularités de la brique

Les maçonneries composites

La brique est utilisée pour ses qualités mécaniques : solidité et rigidité du mur. Très souvent elle est employée en soubassement du mur, en chaînage vertical, ou horizontal, ou entre les étages, en lits horizontaux entre des matériaux de remplissage. C'est l'élément stabilisateur de certains murs : terre crue, galets...



Les murs à pan de bois

Ces exemples de mise en œuvre soulignent la richesse des possibilités esthétiques de ce matériau.



Terre crue

(source : exposition « Maisons d'argile, architecture de terre crue en Midi Pyrénées »)

Moins présentes, les constructions en terre crue se limitent à quelques petits territoires du département. Toutefois, il existe différents modes de constructions en terre crue liés à la fabrication, la mise en œuvre et la qualité de la terre.

Pour le pisé comme pour le torchis, la terre utilisée pour la construction était directement mise en œuvre sur place et ses modes constructifs imposaient une rapidité d'exécution et une proximité immédiate du matériau.

- Le pisé :

La terre était extraite du sol après décapage de la couche végétale, impropre à la construction. Elle était quasiment prête à l'emploi ne nécessitant presque aucune transformation, ni séchage. C'est une terre sableuse, peu argileuse et pas trop humide. Pour une meilleure cohésion, des cailloux ou graviers pouvaient être ajoutés.

L'eau étant le premier ennemi de la terre, il était nécessaire de réaliser des soubassements en pierre, briques de terre cuite ou galets.

La mise en œuvre se faisait grâce à des banches

(coffrages en bois) qui étaient remplies de terre que l'on foulait aux pieds avant de la compacter à l'aide d'un psoir en bois. Cela se faisait par couches successives donnant leur aspect lamellisé aux façades en pisé. Une fois qu'une banchée était terminée, on démontait le coffrage pour le remonter à côté et recommencer l'opération. Parfois, ces murs étaient recouverts d'un enduit pour les protéger de l'usure, de la fissuration ou de l'érosion.

- Le torchis :

Dans les constructions à colombages, le travail de la terre était limité, elle servait au remplissage des espaces existants entre les éléments de l'ossature à pans de bois (en chêne le plus souvent). Ce torchis, constitué d'un mélange de limon argileux, d'eau et de paille ou de fibres végétales jouait un rôle de protection et d'isolant.

Le soubassement était aussi réalisé en moellons, briques cuites ou galets pour isoler la construction de l'humidité du sol.

La terre était extraite manuellement à l'automne et était stockée tout l'hiver sur le futur emplacement de la construction. Au moment de la construction, d'avril à octobre, la terre était humidifiée, les mottes étaient brisées pour pouvoir étendre la terre avec la paille et mélanger le tout à la fourche en ajoutant de

l'eau. Enfin, après séchage, les parois étaient enduites d'un mortier mélangé avec un peu de chaux. Étant à base de sable du pays, ces enduits reproduisaient exactement la couleur de leur environnement.

Avec la brique, on disposait de beaucoup plus de souplesse. Il était possible de fabriquer et de stocker l'ensemble des matériaux nécessaires à la construction de la maison avant d'engager les travaux. Dans le Tarn, il existe deux grands types de briques : les briques vertes, connues sous le nom générique d'« adobe » et les mottes de terre.

- Les adobes ou briques vertes :

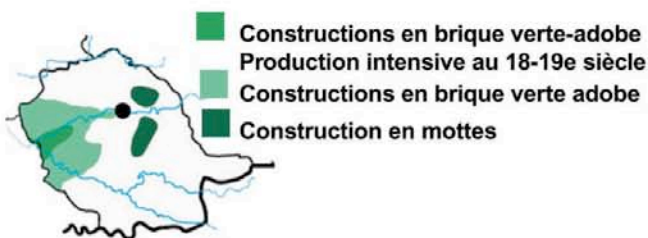
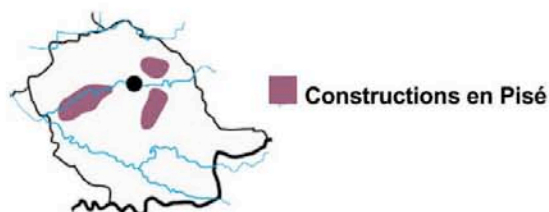
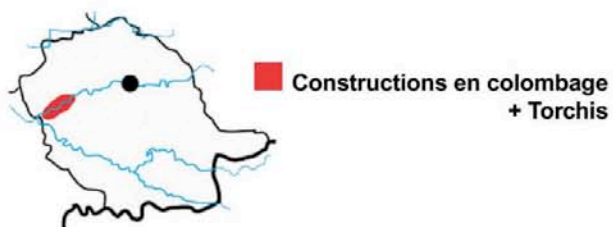
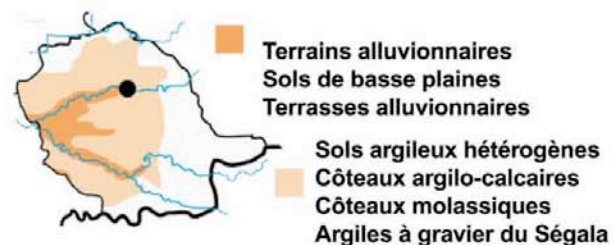
Ce sont des briques de terre crue moulées à la main et séchées au soleil. Le terme espagnol d'« adobe » vient de l'égyptien « Thob » ou « otoub » qui signifie « brique ». Il existe un très grand nombre d'adobes de tailles et de formes différentes suivant les moules utilisés. Ici, ces briques sont généralement plates (de 5 à 8 cm de hauteur). Les plus récentes sont régulières avec des arêtes nettes (5x25x35 cm) alors que les plus anciennes sont des briques d'autoproduction et d'autoconstruction, de dimension plus variable et plus grossière, qui furent très employées dans les vallées tarnaises. La terre nécessaire à leur fabrication était de

préférence argilo-siliceuse. La terre était pétrie puis mélangée avec de l'eau et des fibres végétales (foin, lin ou paille), avant d'être moulées manuellement dans un cadre en bois. L'appareillage se fait brique par brique jointes entre elles par un mortier de terre identique à celle qui a servi pour les briques. Ces murs étaient protégés ensuite par un enduit à base de terre.

- Les mottes de terre :

Leur fabrication repose sur les mêmes principes que celle des adobes. Il s'agit d'un mélange de terre argileuse avec de la paille et de l'eau qui est moulé et séché au soleil. Toutefois, ces mottes sont plus hautes que les adobes. Elles sont généralement de sections carrées pour une double longueur (15x15x30 cm). Elle demandent donc plus de temps de séchage que les adobes mais leur appareillage est plus rapide.

Les constructions de terre crue utilisant les matériaux trouvés sur place offre donc des coloris en parfaite harmonie avec le paysage dans lequel elles s'implantent.



Terre de schiste

Les schistes que l'on trouve dans le Tarn sont des roches d'origine métamorphique, c'est à dire transformées sous l'effet de forces et de phénomènes géologiques anciens.

Les schistes ont la particularité de pouvoir se débiter en feuilles plus ou moins épaisses en fonction du grain de la roche

Les schistes ardoisiers sont reconnaissables à leurs grains fins et à leur surface légèrement satinée aux tons noirs, gris et bleutés.

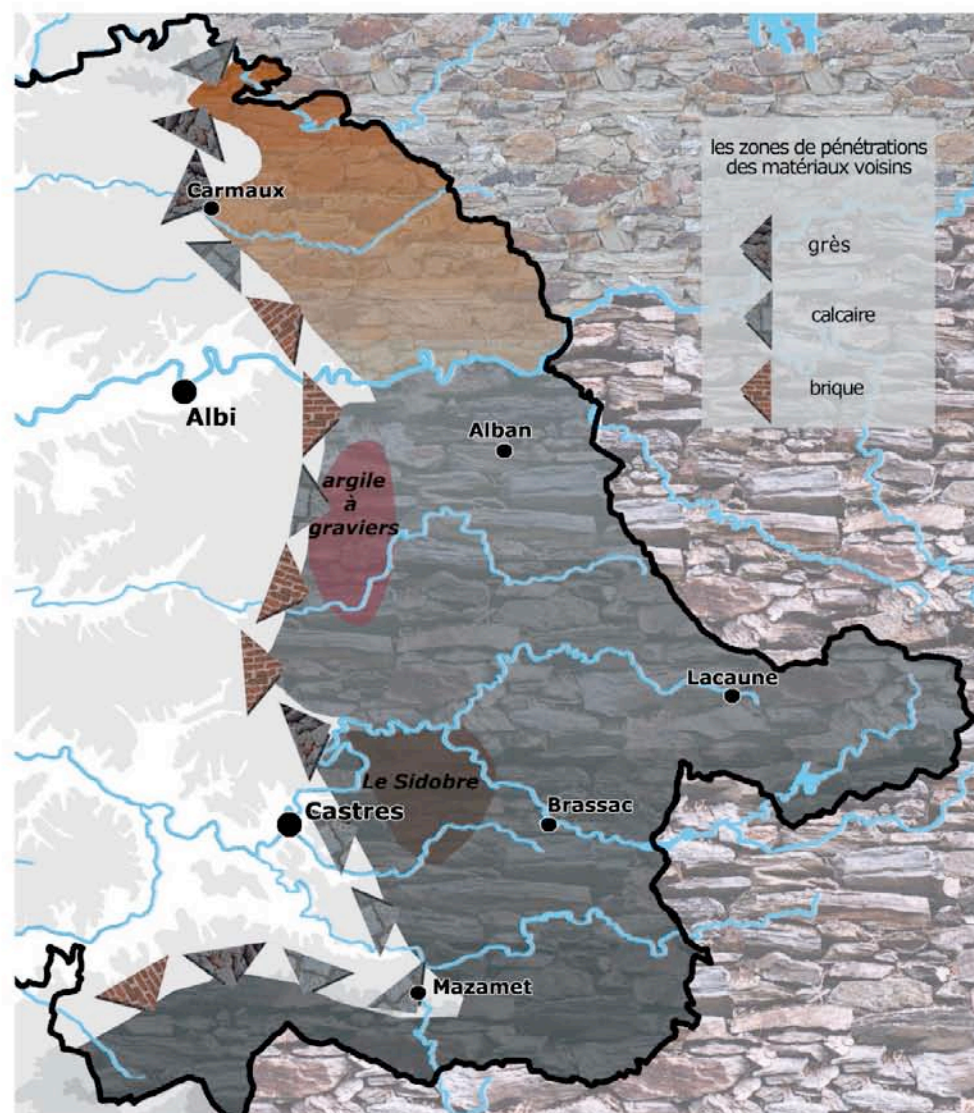
Les schistes du Ségala tarnais au nord de la vallée du Tarn sont riches en fer et possèdent des tons rouille et marron et un grain nettement plus gros.

Situés dans l'est du département, les pays de montagne, offrent une architecture sévère issue des rigueurs climatiques et de la constitution des sols : schiste, ardoise, granite... révélant une palette de gris au marron spécifique au bâti des hautes terres.

L'ardoise est utilisée en bardage des façades les plus exposées et en couverture dans les régions de montagne. Dans ce cas elle est de forme arrondie "en écaille de poisson" ou rectangulaire de petite dimension.

Les grands plateaux du Ségala déclinent une architecture plus composite, les tuiles et les briques sont encore présentes dans les régions les plus proches d'Albi, pour peu à peu laisser place à des constructions de schiste et d'ardoise quand on approche des Monts de Lacau.

Le schiste maçonné imprime son identité au bâti traditionnel de la région, de couleur sombre (tirant vers le gris) dans les régions de montagne, cette



Zone de prédominance du schiste, ce matériaux concourt à l'identité des plateaux du Ségala et des montagnes tarnaises.

palette s'éclaircit et prend une nuance marron vers le nord et l'Aveyron.

Ces teintes marron sont visibles dans le Ségala Carmausin.

Des particularismes géologiques

Des phénomènes géologiques locaux ont entraîné les deux particularismes paysagers suivants :

- La première particularité géologique circonscrite dans le massif schisteux : **le Sidobre**.

Il offre à voir grâce à l'érosion, sa géographie de granit. Très utilisé dans la construction, il a donné sa marque de "noblesse" à toute une région. Il est cependant à noter que ce matériau quoique présent partout, ne représente qu'un apport ponctuel dans l'habitat traditionnel (encadrements des ouvertures, bancs, éviers, etc).

La maison reste pour l'essentiel en schiste et intègre le granit de couleur grise, (clair sur la périphérie du massif), ou bleuté (vers le centre du Massif), dans son harmonie à dominante grise.

- **A l'est de Réalmont**, autour du Travet et de Terre-clapier, s'est constitué un second secteur particulier, composé de poches de dépôts de marnes rouges et d'argile à gravier.

Celles-ci se sont déposées au cours du tertiaire, en bordure du Bassin Aquitain, issues de l'érosion des sols qui recouvrait le sud-ouest du Massif Central. Ce secteur est reconnaissable à la couleur rouge de sa terre qui côtoie le schiste des plateaux du Ségala et donne l'impression d'une continuité colorée avec les régions de briques d'Albi et de Réalmont.

Ces phénomènes se retrouvent dans le Tarn principalement, et un peu dans l'Aveyron.



Lamontélarié



Rouairoux

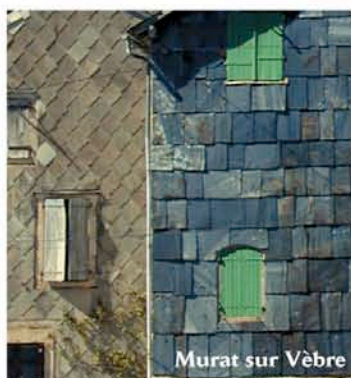
Emploi et mise en œuvre du schiste

Les murs

les feuillets d'ardoises

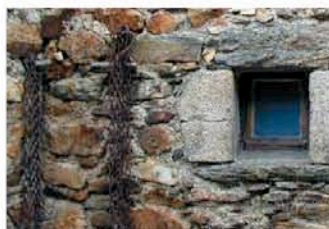


Labastide Rouairoux

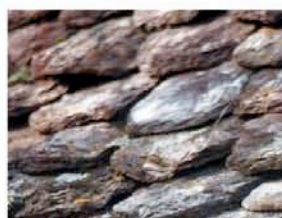
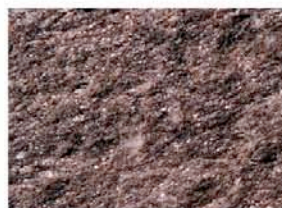


Murat sur Vèbre

les schistes maçonnés



Détails



les nuances existantes

les schistes



E 106-6



E 47-7



E 44-7



E 29-8



E 220-9



E 330-7



E 329-9



E 326-5



E 106-5



E 47-5



E 43-5



E 29-6



E 213-9



E 333-2



E 329-8



E 326-3



E 47-3

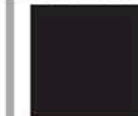


E 44-5



E 29-3

les ardoises



E 325-3



E 325-2



E 327-2



E 327-1



E 329-6



E 329-7



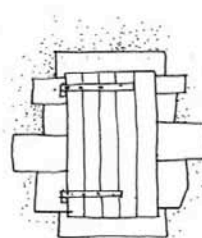
E 326-2

Exemples et particularités du schiste

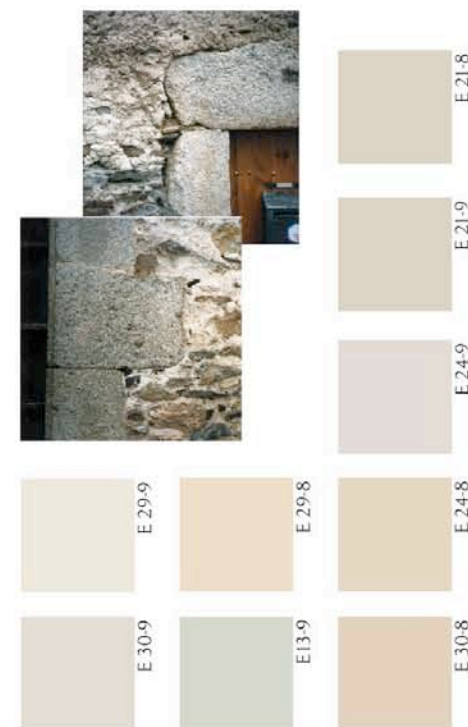
Encadrement de bois et de granit

Au-delà des nuances propres à la pierre qui se déclinent du gris au marron, quelques éléments caractéristiques viennent animer cet architecture sévère.

Les **encadrements en bois** vont souligner la spécificité du bâti de montagne, les **encadrements en granit**, ceux de la région du Sidobre.



le granit



l'argile à gravier à l'est d'Albi



Terre de calcaire

Les roches calcaires sont des roches sédimentaires organiques.

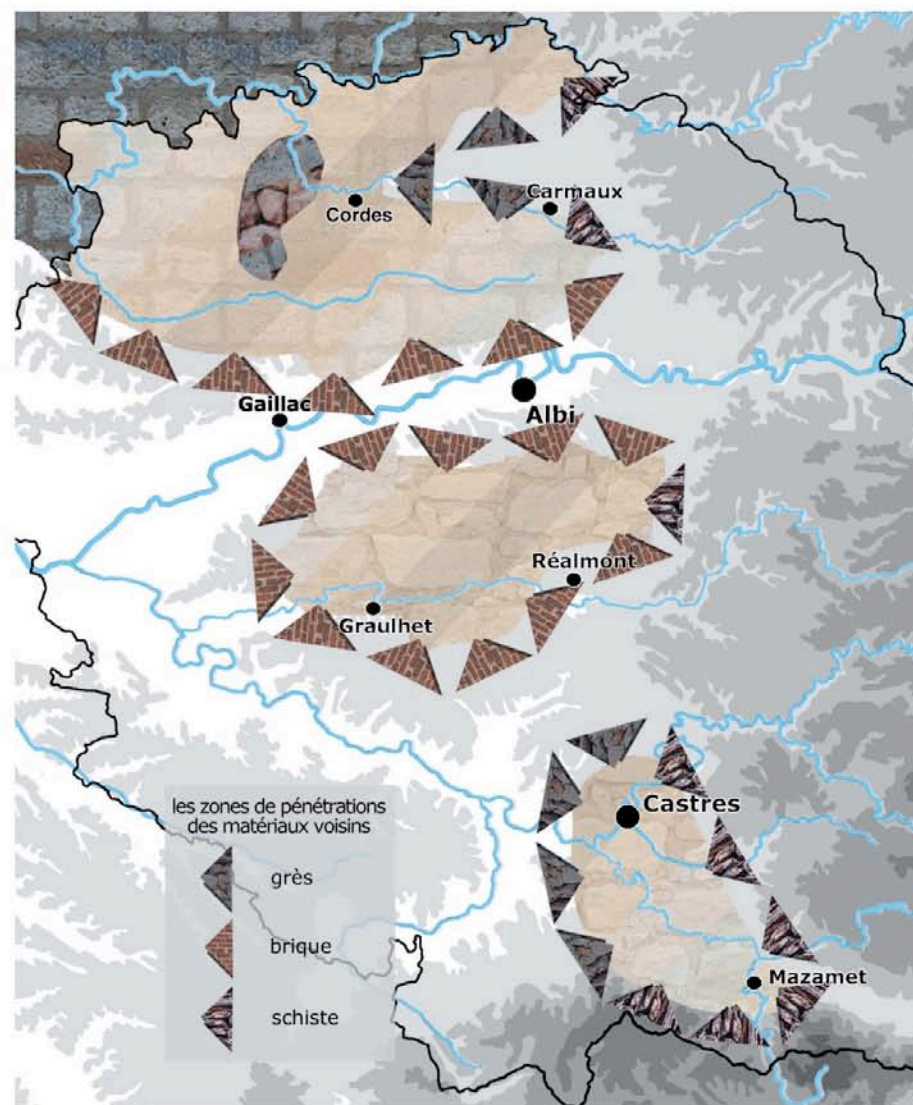
Elles sont composées de carbonate de calcium, mélangé à d'autres matières : argile, magnésie, silice etc..., qui influent sur leur couleur.

Leur teinte varie du blanc quand le calcaire est pur, au jaunâtre quand il renferme des sels de fer. De même, il devient plus ou moins gris selon la quantité de silice qu'il contient et sa dureté en est renforcée.

La pierre calcaire est une pierre de construction recherchée pour sa résistance, sa facilité de taille et sa couleur claire d'un blanc jaunâtre. On emploie aussi les calcaires terreux et argileux dans la fabrication de la chaux utilisée pour l'enduit de façade.

Une des spécificités du calcaire est la formation, en surface de la roche, d'une peau appelée calcin qui protège la pierre des intempéries.

La plus grande partie du plateau cordais offre un calcaire très blanc qui rejoint vers le nord les pierres blanches du Quercy. Les contrastes sont donc forts entre la partie centrale du plateau cordais, très lumineuse car les pierres calcaires sont associées à la terre blanche du sol, et les pierres de grès violine près de Salles. L'effet de blancheur du calcaire est très localisé, il s'atténue vers le Carmausin par l'association des terres grises du sol, et vers le massif de la Grésigne et sa terre rouge.



Zones de prédominance du calcaire, pauses colorées entre le rouge de la brique et du grès et le gris du schiste.

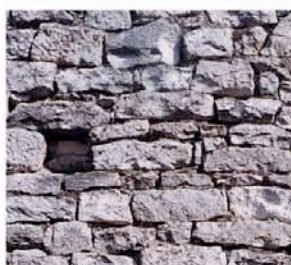
Plus au sud, dans les collines du centre du Tarn, ou dans la plaine castraise, c'est un calcaire moins lumineux que nous rencontrons, souvent marié à d'autres matériaux avec lesquels le contraste est moins fort. En effet, les grès du centre sont plus clairs que dans la région de Cordes (jaune dorés). Les murs calcaires des maisons du centre du Tarn sont souvent jointoyés par des terres plus jaunes donnant à l'ensemble des tonalités ocre jaune. Cette relative discrétion se poursuit vers le Lauragais où le calcaire, sans être le matériau dominant, est cependant fréquemment employé.

Les pierres calcaires ont souvent un appareillage soigné, fait pour rester apparent, sur toutes ou parties des façades. L'impact de la couleur des joints est d'autant plus fort que les pierres sont blanches.

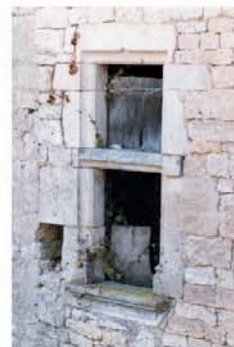


Emploi et mise en œuvre du calcaire

Les murs



Détails



Les nuances existantes



E 5-9



E 6-9



E 18-9



E 22-9



E 29-9



E 32-9



E 33-9



E 34-9

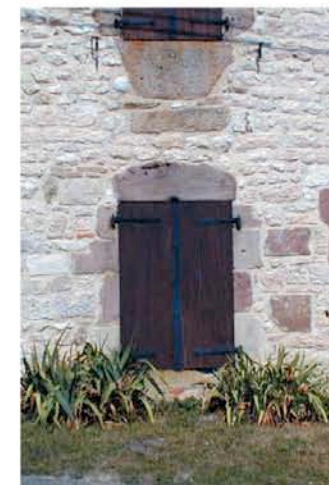


E 125-9

Exemples et particularités du calcaire

L'emploi du calcaire dans le plateau cordais

Architecture de calcaire : aux alentours de Cordes, la blancheur des pierres calcaires est accentuée par celle du sol calcaire. La couleur des joints en est d'autant plus importante ; les joints ocres (d'une teinte plus soutenue que celle de la pierre) colorent la façade.



Les façades de calcaire se colorent souvent de rose par la présence des pierres de grès utilisées surtout pour les encadrements.

Terre de grès

Le grès est une roche sédimentaire qui résulte de l'accumulation puis de la cimentation de grains de quartz ou d'autres minéraux. On distingue les quartzites (compacts) et les molasses (grès argileux).

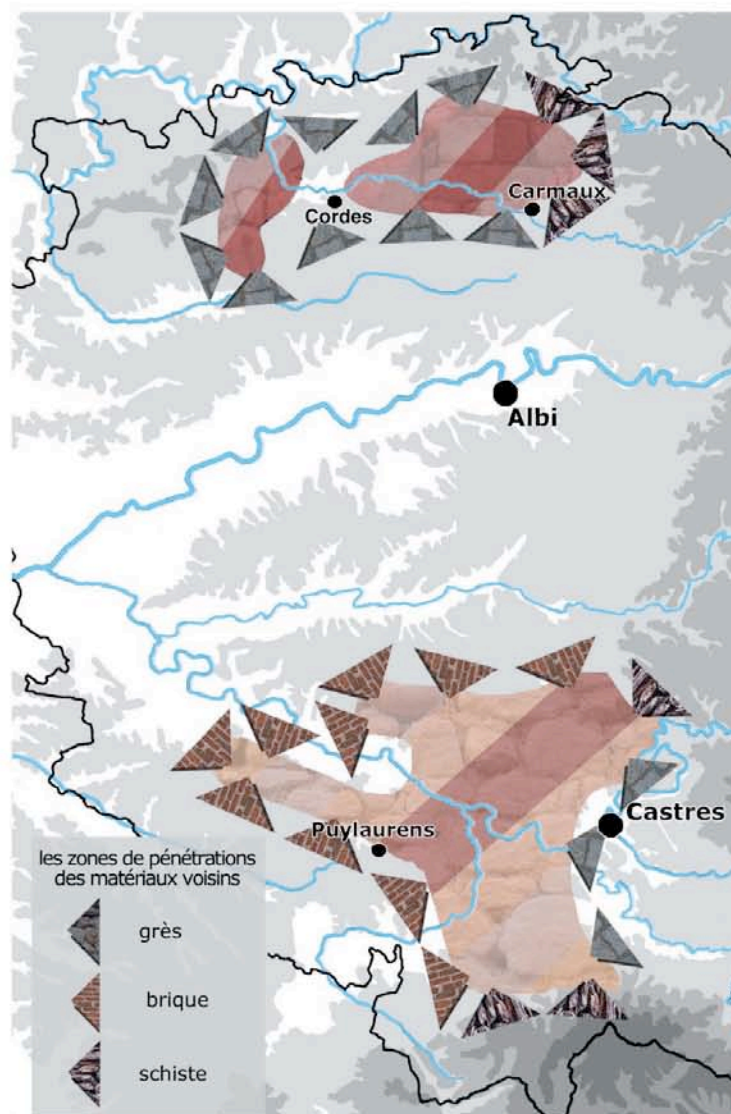
Selon sa teneur en oxyde de fer, le grès affiche des nuances allant du brun rosé au presque rouge.

Le grès est une pierre relativement dure et peu poreuse qui résiste au gel.

Toute la partie centrale du département, du nord au sud se partage entre des bancs de calcaire et de grès et forme ainsi une riche transition entre le schiste de l'est et la brique d'argile de l'ouest.

Deux localisations principales se distinguent : la région autour de Cordes et les collines à l'ouest de Castres.

- **Le plateau cordais** offre d'intéressants contrastes, en quelques kilomètres le calcaire très blanc des constructions fait place aux tons violines du grès de Salles. Ce sont ces alternances de calcaire et de grès que traduit l'architecture traditionnelle du plateau cordais. La ville de Cordes est au croisement de plusieurs matériaux, beaucoup de ses bâtiments remarquables sont constitués de grès et côtoient des bâtiments construits en calcaire. Elle n'est cependant pas une ville de contrastes, le grès employé n'est pas du rouge franc de



Zones de prédominance du grès, les violines du nord et les ocres jaunes du sud offrent une riche transition entre les briques de l'ouest et les schistes de l'est.

celui de Salles. Il est beaucoup plus clair et de tendance ocre jaune, il se marie donc de manière discrète au calcaire voisin.

Le massif de la Grésigne, à l'ouest de Cordes présente une particularité géologique et paysagère. La spécificité de la couleur violine du grès est renforcée par la présence de terre rouge : "les rougiers de la Grésigne".

Ceux-ci sont issus à la fois d'une formation primaire à partir d'argile schisteuse, de grès et d'agglomérats et d'une formation tertiaire, phénomène d'érosion similaire à la création des secteurs d'argile à gravier près du plateau schisteux du Ségala.

Quelques constructions de terre crue, en pisé, issues de ces terres rouge orangées, offrent des exemples anecdotiques de l'architecture traditionnelle.

Les contrastes sont donc grands avec la blancheur des calcaires voisins et des bancs de calcaire qui affleurent parmi les grès rouges.

- **À l'ouest de la plaine castraise**, nous trouvons une large zone de grès ocre qui se perd ensuite parmi les briques argileuses de la plaine de l'Agout et du Lauragais, plus à l'ouest. Beaucoup plus marron ocre que dans le nord du département, sa présence est plus discrète. Le calcaire voisin est encore présent, quelques puechs et collines érigent leurs sites calcaires.

L'architecture des terres de grès présente une grande diversité de matériaux utilisés, grès et calcaire côtoient les briques et le bois, c'est le cas notamment de la ville de Lautrec.



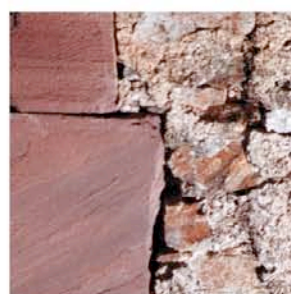
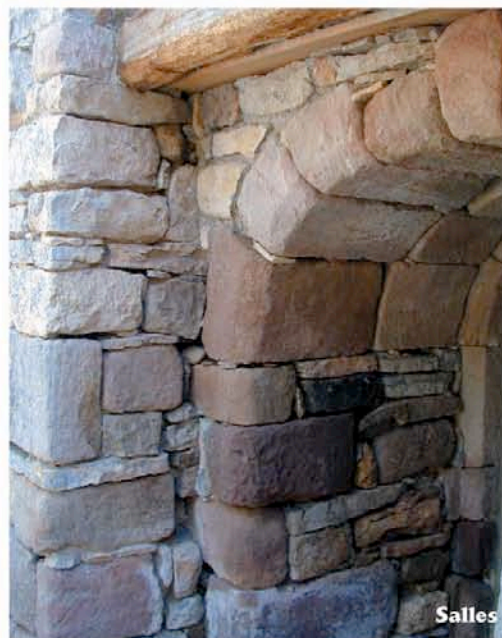
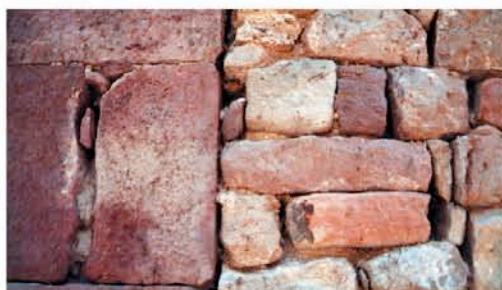
Construite au sommet d'une côte calcaire, elle offre de grands murs de grès, tandis que le centre ancien a su conserver de vieilles maisons de pans de bois et de briques.

Emploi et mise en œuvre du grès

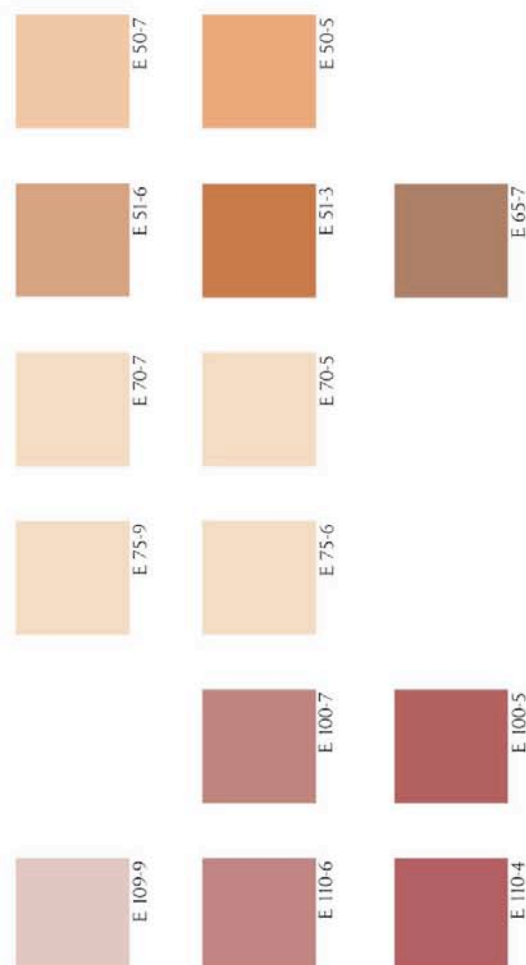
Les murs



Détails



Les nuances existantes



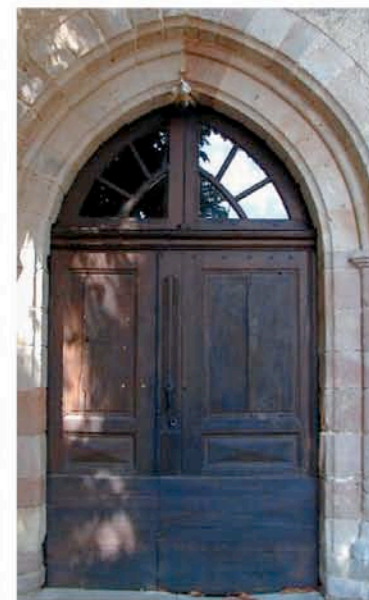
Exemples et particularités du grès

Architecture de grès



Région de Salles

Détails-encadrement



Architecture de grès et de calcaire



La terre rouge de la région de La Grésigne

La couleur de la terre, l'argile à gravier très rouge, apporte une caractéristique aux bâtiments en pisé (terre crue banchée) qui utilisent cette terre.



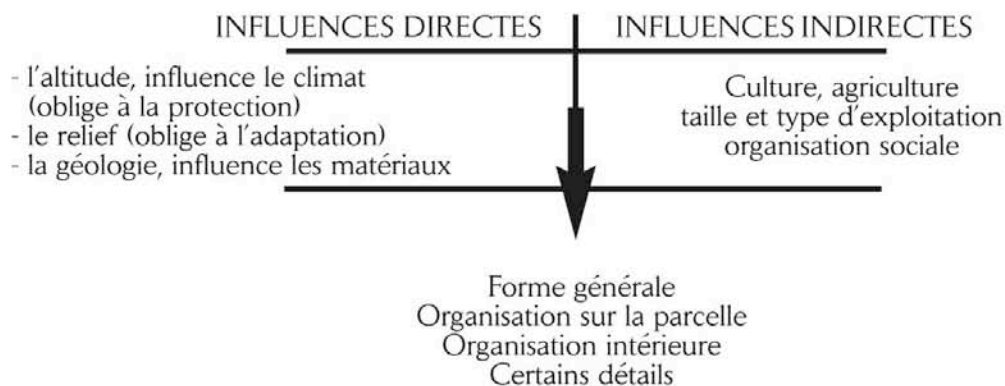
Organisation, implantation, typologie du bâti et paysage

Au-delà des couleurs et des matériaux, l'organisation du bâti et les formes urbaines qui en découlent, l'implantation des constructions et la typologie du bâti sont autant d'éléments qui dessinent et caractérisent les paysages.

Une urbanisation groupée compose un paysage différent de celui où l'habitat est parsemé offrant ainsi respectivement des paysages urbains et des paysages ruraux. Chacune de ces deux organisations donne lieu à des formes de bâti différentes.

De même, au cours des siècles, l'homme s'est adapté au lieu dans lequel il s'implantait construisant ainsi son habitation en s'insérant dans le site et au contexte ce qui a donné lieu à la création de différentes typologies de bâti en terme d'architecture traditionnelle.

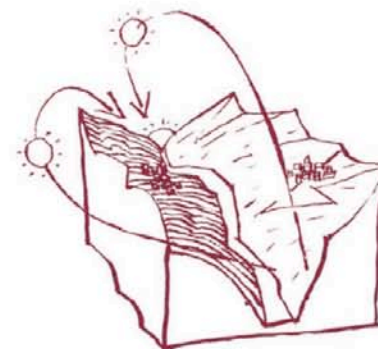
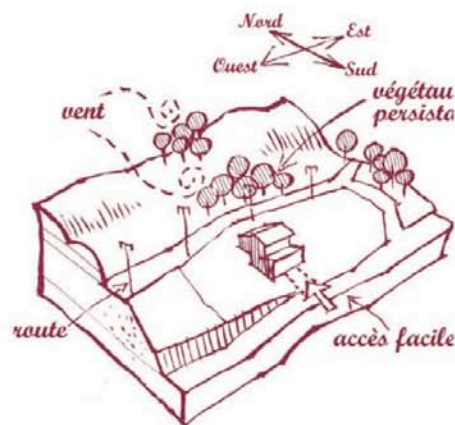
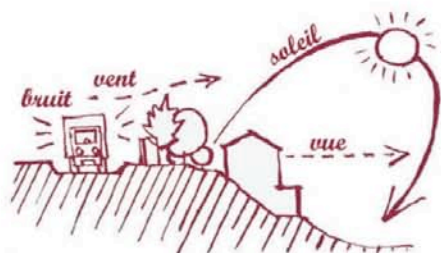
La maison, abri de l'homme édifié pour sa survie, est révélatrice des régions où elle est construite. Elle témoigne par son agencement, sa position et ses matériaux, du terroir et de la culture auxquels elle appartient. C'est cette parfaite adaptation aux besoins de ses habitants et à son environnement qui la rend si étroitement liée au paysage qui l'entoure.



L'implantation de la maison sur son terrain et par rapport à son environnement a toujours été objet de révolution pour ses bâtisseurs.

Si aujourd'hui les contraintes pour l'implantation d'une maison ont un peu changé, il existe des contraintes immuables :

- Se protéger	du bruit, du vent, du froid et de la pluie
- S'ouvrir	à la vue, au soleil



Organisation du bâti et formes urbaines

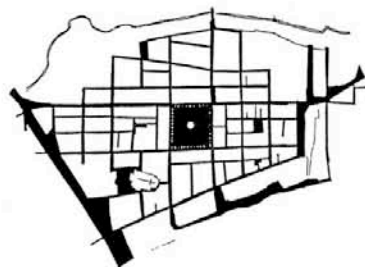
Habitat groupé

L'habitat groupé des bourgs et villages du Tarn présente des caractéristiques différentes suivant son type d'urbanisation.

Globalement, on en distingue trois principales :

- les villages ruraux avec souvent un cœur de bourg très ancien, où l'on trouve encore des maisons du 15^{ème} et 16^{ème} siècle à pans de bois. Les autres rues sont essentiellement constituées de maisons du 19^{ème} siècle dont la typologie varie peu d'un bout à l'autre du département, si ce n'est par l'utilisation de couleurs et de matériaux de façades différents.

- les bastides : ces villes nouvelles du Moyen-Âge, présentes essentiellement dans l'ouest du Tarn ont une organisation urbaine originale, facilement reconnaissable à leur tracé régulier (orthogonal ou suivant les courbes de niveaux), avec un centre occupé par la place du marché, souvent entourée de couverts. Les maisons ont les mêmes caractéristiques que celles des autres bourgs du Moyen-Âge (façades à pans de bois, encorbellements).



Plan orthogonal de bastide



Une rue du XV / XVI siècle

(Illustration de Robert FORT, ancien directeur du CAUE)

- les villages qui se sont développés à la fin du 19^{ème} siècle, avec l'ère industrielle et qui sont essentiellement des villages rues (Labastide Rouairoux, Blaye les Mines...).

Les maisons ouvrent leurs façades principales sur la voie "drainante", axe des activités commerciales et industrielles. La maison composée généralement d'un étage plus combles est régulière et ordonnancée. Des lucarnes de différentes formes agrémentent l'étage des combles.



Une rue du XIX siècle

(Illustration de Robert FORT, ancien directeur du CAUE)

La rue :

Au-delà de l'architecture propre à chaque façade, la perception que l'on peut avoir de chacune d'elles dépend également de la taille de la rue dans laquelle elles se trouvent. En effet, la perception des volumes et de la couleur ne sera pas la même dans une grande rue dont la largeur permet un éloignement suffisant des maisons et où la lumière pourra pénétrer facilement, que dans une petite rue qui, de par son étroitesse, sera forcément plus sombre et n'offrira pas la même vue d'ensemble des façades.

De même, les rythmes verticaux et horizontaux de la rue ont une importance dans la perception que l'on aura de celle-ci.



Dans cette rue, les rythmes verticaux prédominent par la superposition des ouvertures verticales et la différence de traitement de chaque façade. Préserver l'harmonie d'ensemble c'est composer avec les façades voisines.



Pour ce type de rue, le rythme horizontal est très marqué. Pour garder la lisibilité de l'ensemble, il sera nécessaire de garder la différence de traitement entre le rez-de-chaussée et les étages.

Habitat dispersé

Que l'on passe d'un paysage de montagnes à celui de plaines, collines, causses ou vallées, l'architecture change, tant au niveau de la forme, de l'organisation spatiale que des matériaux utilisés. Elle subit notamment l'influence des grandes régions limitrophes (Toulousain, Montalbanais, Quercy, Rouergue).

On distingue cependant deux grandes organisations majeures :

- **l'habitat linéaire**, présent dans les 3/4 du département où les différentes fonctions sont organisées côte à côte sous le même toit

- **l'habitat en hauteur**, où les animaux occupent le rez-de-chaussée tandis que le logis est situé à l'étage. C'est celui qui prédomine dans la partie est du département, en zone plutôt montagneuse.

Les formes carrées, en U ou en L, autour d'une cour ne sont pas spécifiques d'une région et résultent souvent d'extensions successives. On les trouve néanmoins essentiellement dans la vallée du Thoré, le Ségala et l'est d'Albi.

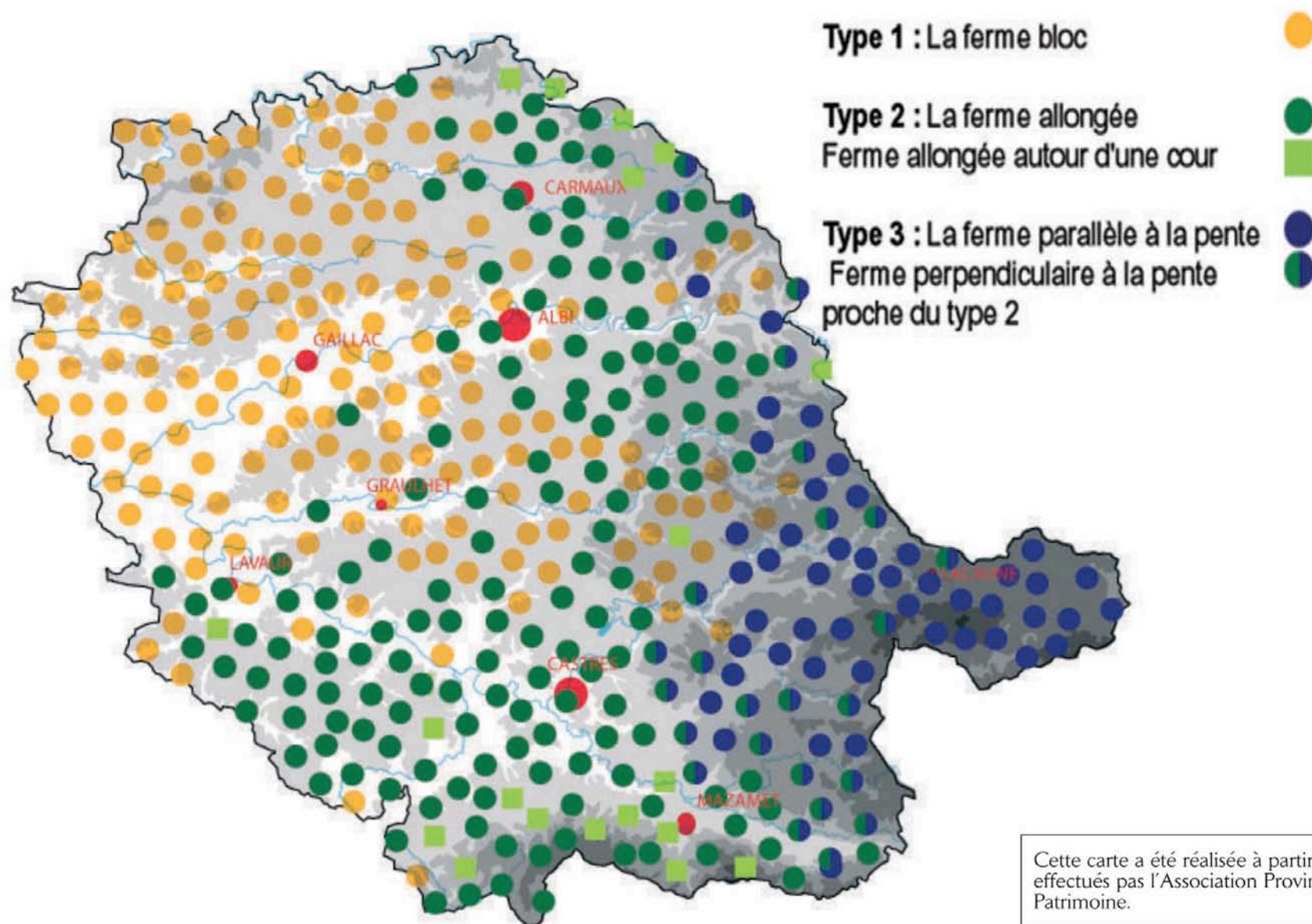


Habitat linéaire - Milhavet

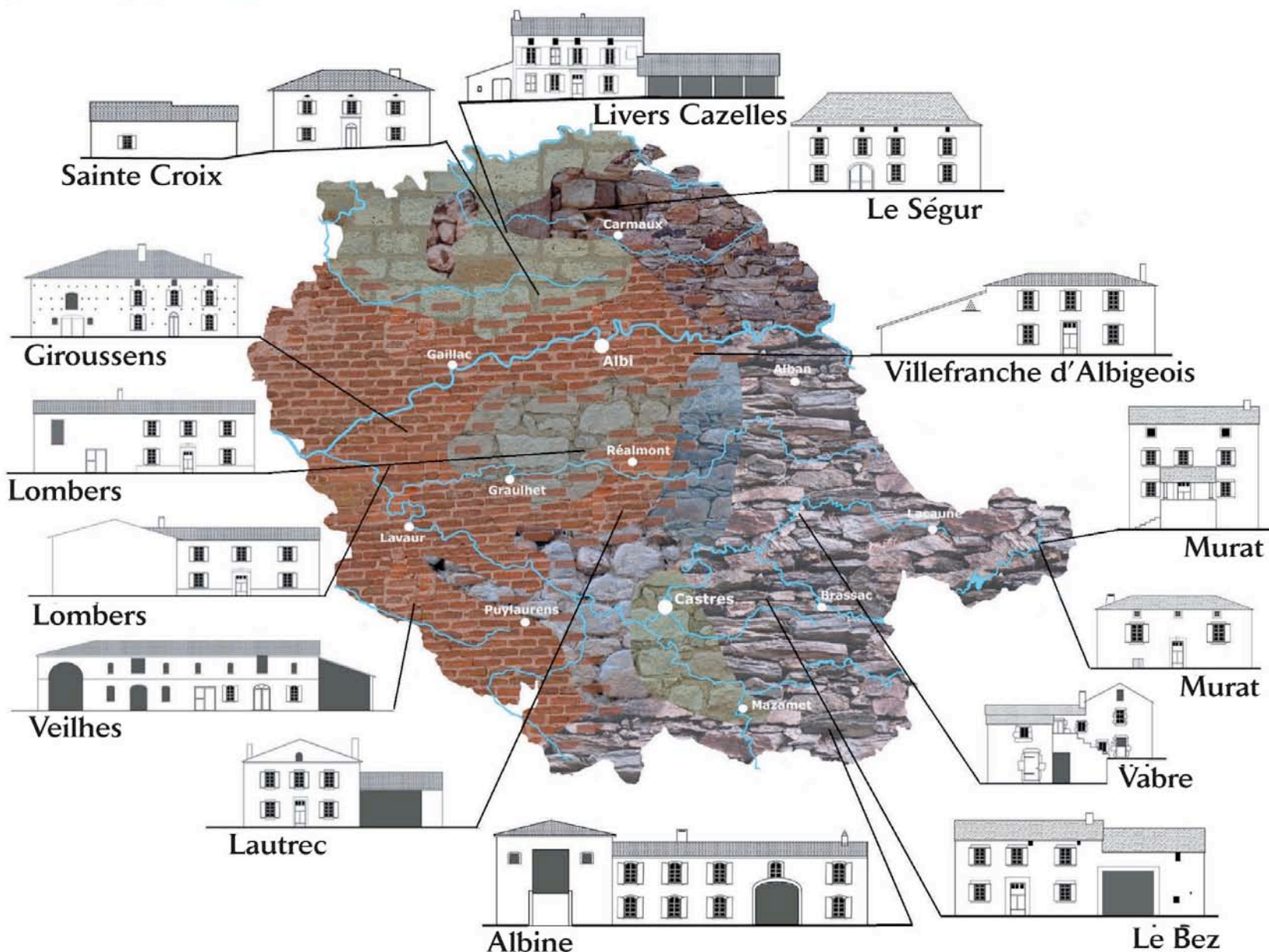


Habitat en hauteur - Vabre

Répartition des principales typologies du bâti traditionnel



Quelques typologies architecturales du bâti traditionnel



Principales typologies architecturales

La ferme "Bloc", architecture de coteaux et plateaux

Les régions de plateaux (Cordes) et de côtes (côtes de Montclar) ont développé une autre variante de l'architecture rurale. La maison adopte un plan carré avec toiture à 4 pans. La façade principale accueille les pièces d'habitation tandis que les pièces annexes, voire celles liées à l'activité agricole (grange ou étable) occupent l'arrière ou le côté du bâtiment.

Dans les côtes de Montclar, l'influence de la région Montalbanaise est omniprésente, avec une forte prédominance de la toiture. Celle-ci se prolonge à l'arrière sur les annexes, touchant presque le sol. Sur le plateau cordais, l'utilisation massive du calcaire annonce le Quercy tout proche.



Sainte Croix



Montdurausse



Livers Cazelles



Montdurausse

Grès

Calcaire

Brique



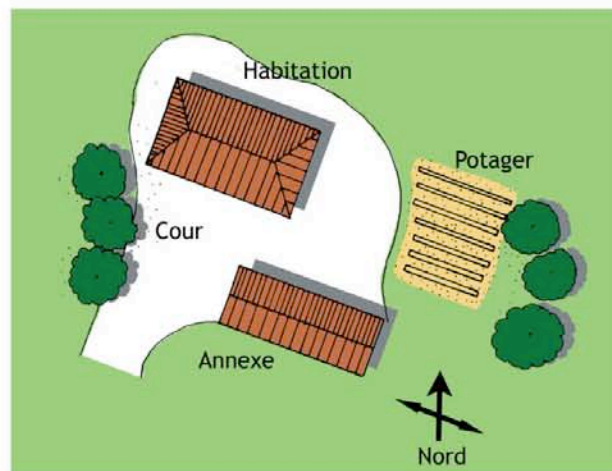
Type général :

Une ferme bloc avec un toit à quatre pentes, la façade principale est orientée au sud, sud-ouest, ordonnancée elle comporte souvent un étage plus des combles. On trouve les pièces de l'exploitation agricole à l'arrière du bâtiment ou dans d'autres bâtiments implantés sur la propriété et formant une cour avec l'habitation.

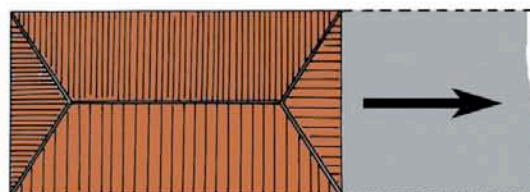
Les matériaux :

Ce type d'habitat est essentiellement construit en brique et en calcaire et dans certaines régions en grès. On ne trouve pratiquement aucun bâtiment en schiste.

Il est intéressant de noter une certaine mixité, en effet dans certains cas on trouve un mélange de calcaire et de brique.



Organisation sur le terrain

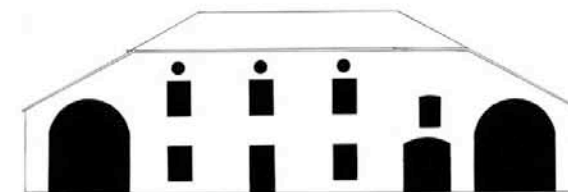
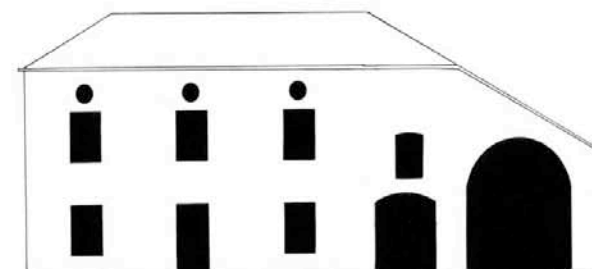
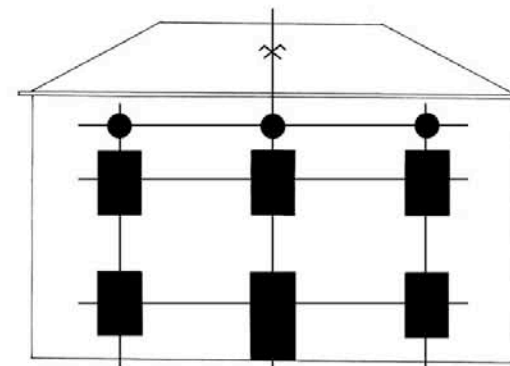


Extension sur un seul côté

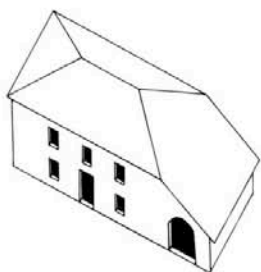


Extension des deux côtés

La façade est ordonnancée, elle est symétrique (l'axe de symétrie passe par la porte). Les ouvertures sont proportionnelles et alignées (horizontalement et verticalement).



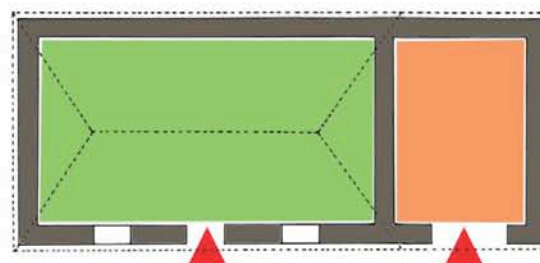
Façade, rythmes des ouvertures



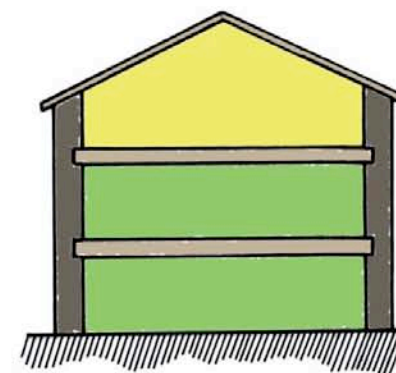
Extension sur le côté

A partir du type de base décrit précédemment le bâtiment principal peut s'agrandir sur les côtés. Ces extensions abritent le plus souvent des hangars et des locaux de l'exploitation agricole.

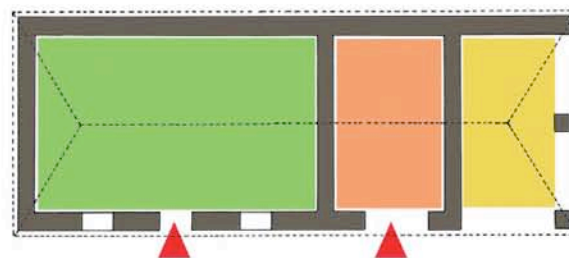
Elles sont souvent postérieures à la maison d'habitation qui occupe toujours la partie centrale.



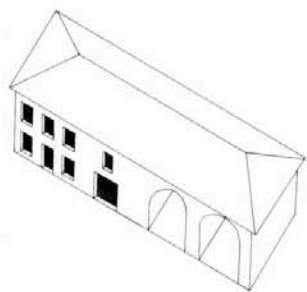
Organisation en plan



Organisation en coupe

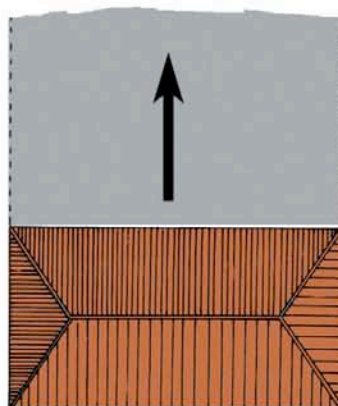
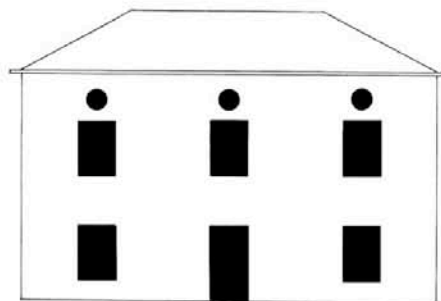


Organisation en plan

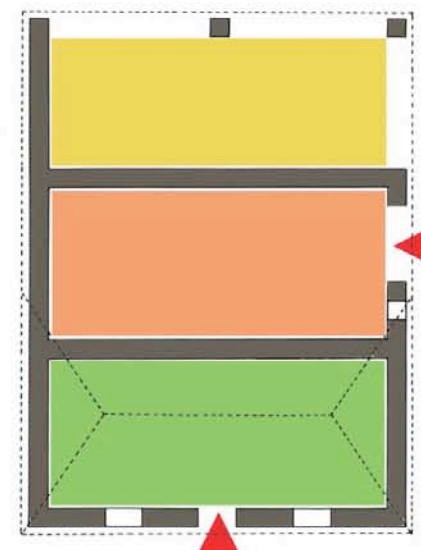
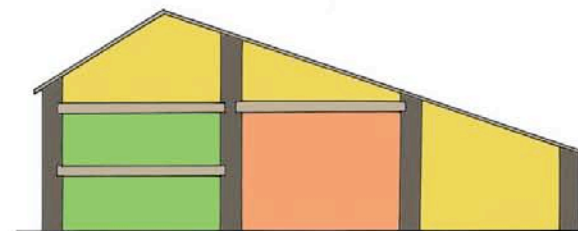


Extension sur l'arrière

Dans ce cas là, l'extension se fait à l'arrière du bâtiment. La façade sud, façade principale, abrite l'habitation. En apparence on a une maison de maître, mais en réalité il s'agit d'une ferme souvent très grande où la partie habitation ne représente qu'une faible épaisseur en façade.



Extension par l'arrière



LEGENDE

- GRANGE
- HABITATION
- ETABLE



La ferme allongée, architecture des plaines et des collines du centre

La typologie la plus courante est l'organisation en linéaire dont l'influence la plus présente est la "lauragaise" issue de la région toulousaine proche. Elle se caractérise par un volume allongé de forme rectangulaire, avec un étage et une toiture le plus souvent à deux pans, orientée suivant les conditions climatiques (souvent selon un axe sud-est/nord-ouest), notamment pour se protéger du vent d'autan.

Les annexes et extensions, construites dans le prolongement du bâtiment principal au fur et à mesure des besoins, accentuent la proportion linéaire de l'ensemble.

Le plan traditionnel reprend généralement le schéma suivant :

- face à l'entrée desservant d'un côté la cuisine (salle commune) et de l'autre la "souillarde" (buanderie) ou l'étable, un escalier permet d'accéder aux chambres de l'étage.

Les évolutions sociales ont peu à peu entraîné une différenciation du logis et des locaux à usages agricoles, jusqu'à entraîner parfois une séparation physique du bâtiment d'habitation dont la représentation la plus aboutie est la maison de maître (volume de forme plutôt carrée avec toiture à 4 pans). Sa façade, ordonnancée et rythmée est toujours enduite, ornée de bandeaux et corniches moulurés en terre cuite.

Des lucarnes de formes variées (losanges, demi-lunes, rondes...) ornent le haut de la façade pour éclairer et ventiler les combles.



Grès

Calcaire

Schiste

Brique

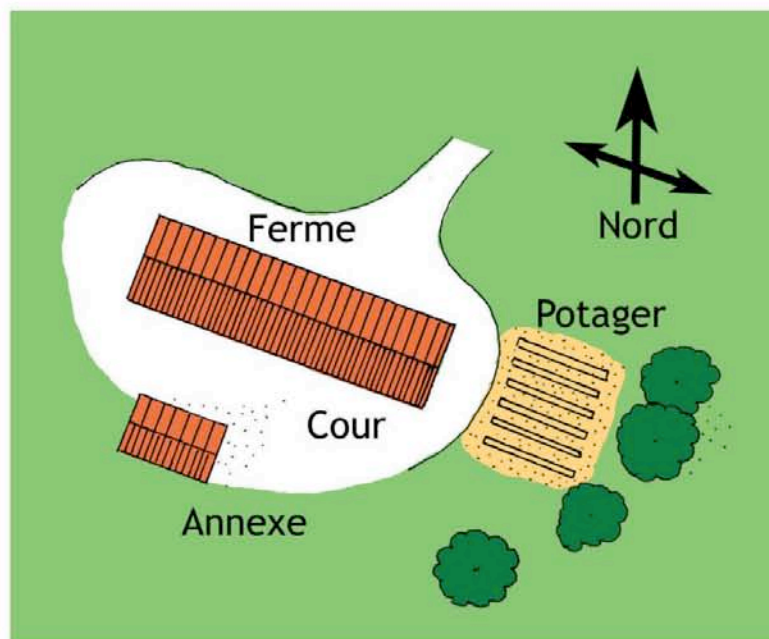


Type général :

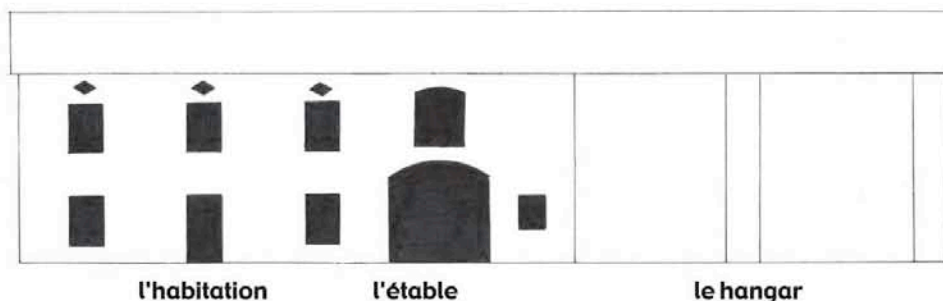
C'est un bâtiment simple avec un toit à deux pentes et un logis modeste accolé à une étable. L'avantage de ces bâtiments est de pouvoir s'agrandir au fur et à mesure de l'exploitation, il suffit de juxtaposer un hangar, en prolongeant le toit. Nous verrons que ce système se rationalisera avec la ferme dite "lauragaise".

Les matériaux :

On trouve cette forme d'habitat sur une grande partie du territoire, aussi bien dans des régions de brique que de schiste. La forme est sensiblement la même, mais c'est la mise en oeuvre des matériaux dans les détails qui forme les grandes différences. En effet nous verrons qu'on ne construit pas de la même façon en maçonnerie de brique ou de pierre, les encadrements de baies, surtout sont différents.



Organisation sur le terrain

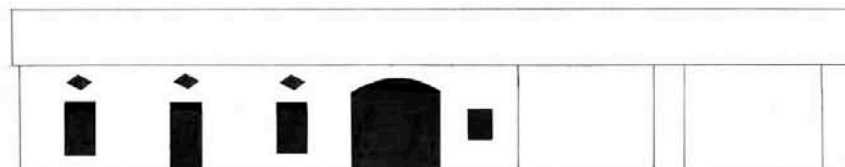
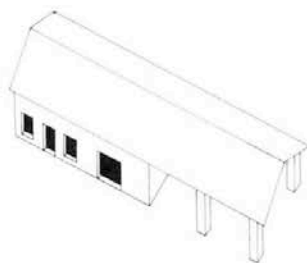


On comprend l'organisation de la ferme en observant la façade, l'habitation avec ses fenêtres et une symétrie par rapport à la porte d'entrée, puis l'étable avec une porte plus grande et au dessus un accès au grenier, enfin le hangar pour les outils et le foin.

La Lauragaise

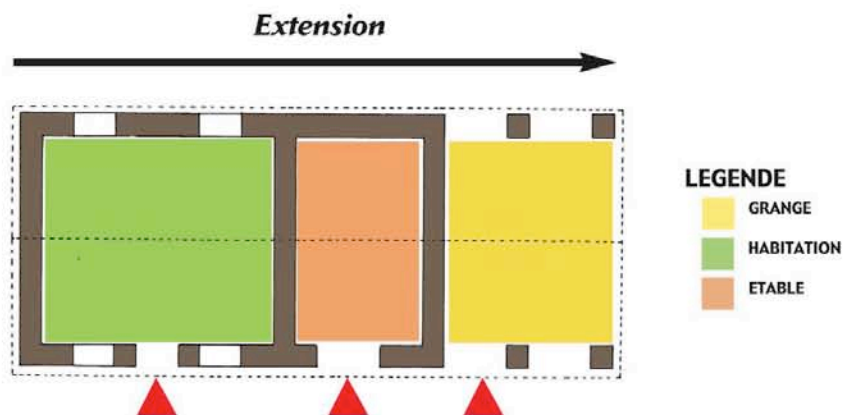
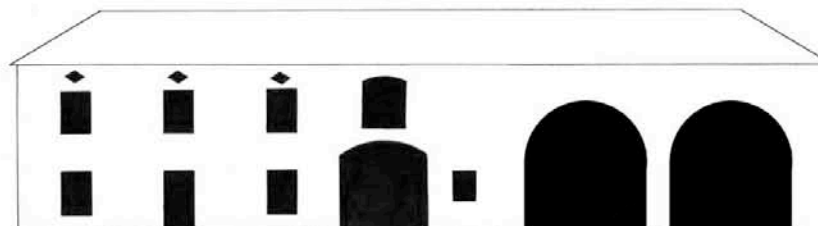
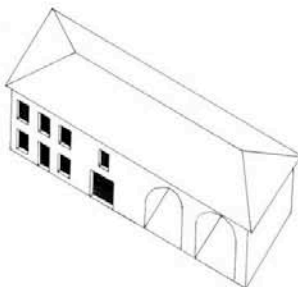
Voici le type ferme allongée dite Lauragaise, présente dans tout le sud du département où elle est apparu au 19^e siècle. Elle est le reflet d'une agriculture rationalisée fonctionnant sur une organisation de métairie (voir page suivante avec la description d'une métairie près de Montgey).

On dit que pour faciliter le stockage et la gestion des réserves, une arche du hangar correspondait à une surface déterminée de la propriété (10 hectares de champ de blé par exemple).



Proche du type 1

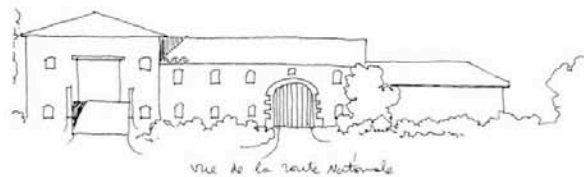
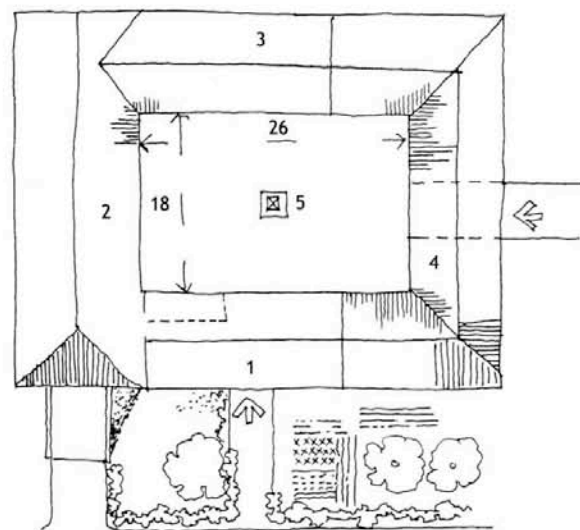
Ce type de ferme est une déclinaison du type 1 de manière allongée. On retrouve la façade ordonnancée avec un étage. Le toit s'est allongé sur le côté pour abriter les locaux de l'exploitation.



Autour d'une cour

Enfin, il existe pour ces fermes une autre manière de s'accroître : autour d'une cour. Les bâtiments sont alors construits perpendiculairement au bâtiment principal (occupé la plupart du temps par l'habitation).

Les bâtiments d'exploitation viennent refermer un espace central, la cour. Elle est le lieu de vie de la ferme, les femmes y pratiquent un grand nombre d'activités, lessive, élevage de la basse cour ...



La ferme dans la pente, architecture de montagne

Elle se caractérise par des volumes plus compacts dictés par la rigueur du climat, où la proximité de la chaleur des animaux est recherchée.

On retrouve donc l'étable (chaleur) au rez-de-chaussée, le logis à l'étage et la grange (isolation) au dessus ou à côté, suivant la typologie du terrain.

Dans certaines zones, (Ségala et extrême est des Monts de Lacau) l'accès au logis, situé à l'étage, se fait par un escalier extérieur en pierre, dont le palier est souvent abrité par un auvent.



Monts de Lacau
(Illustration de L. Cavaillès)



Toiture à "coyau"
(Illustration de P. Gironnet)

La maçonnerie, constituée essentiellement d'un appareillage plus ou moins régulier de schiste, est souvent enduite (notamment pour le corps du logis, les bâtiments liés uniquement à l'activité agricole sont, eux, laissés à l'état brut).

Les toitures sont en lauses ou en ardoises sauf pour la Montagne Noire où la tuile prédomine.

En Ségala, l'influence du Quercy et du Rouergue se traduit par la présence de toitures à fortes pentes à coyau (partie du toit en rive moins pentue).

Dans le massif de la Grésigne, on retrouve une typologie assez proche, avec des volumes plus compacts et parfois la présence d'escaliers extérieurs. Mais, ici, les matériaux utilisés diffèrent avec des maçonneries en grès et des toitures en tuiles.



Labastide Rouairoux



Le Masnau Massugiès



Vabre



Lamontélarie



Saint Julien de Gaulène



Pampelonne

Schiste



Type général :

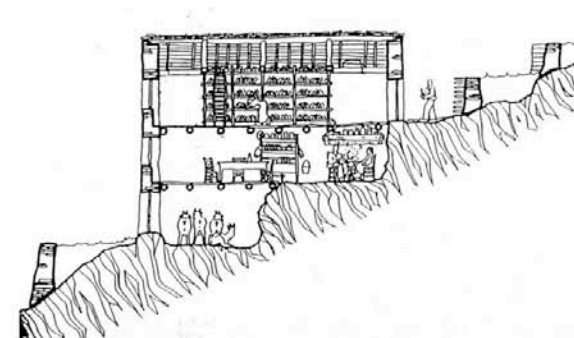
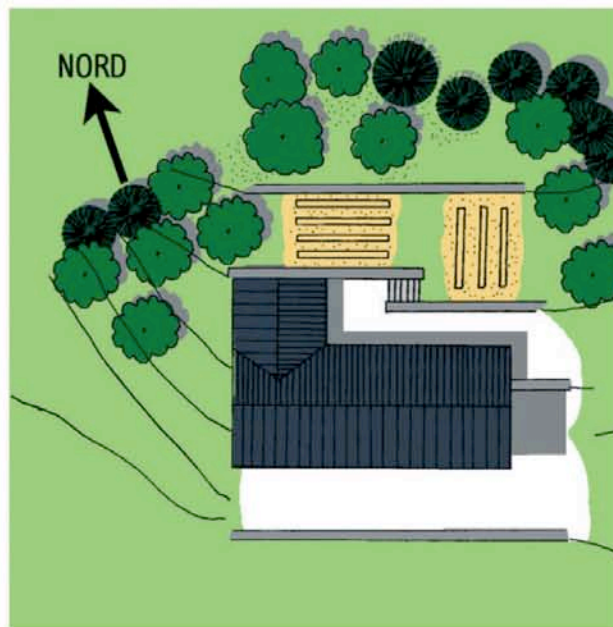
Les fermes de montagne ont une contrainte pour leur implantation : la pente. Habiter la pente a toujours été pour l'homme à la fois une contrainte et un avantage : en effet l'adaptation à la déclivité oblige à un certain nombre de ruses techniques et d'aménagement du terrain (création de terrasses par exemple) mais permet une organisation verticale très fonctionnelle. Ainsi tout les étages du bâtiments peuvent être accessibles de plain pied.

Les matériaux :

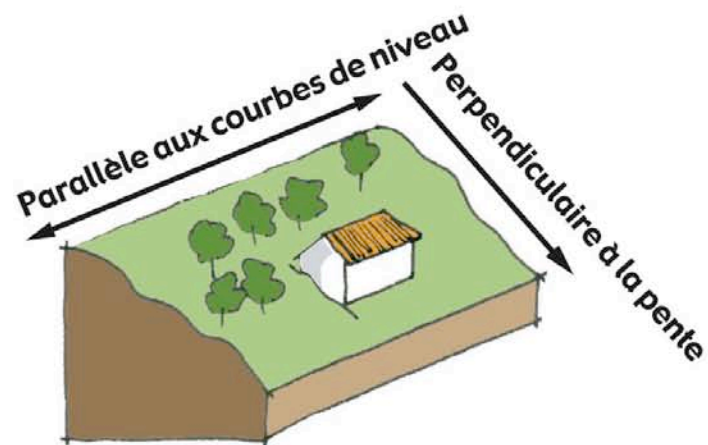
Le schiste maçonné imprime son identité au bâti traditionnel de ces régions. De couleur sombre (tirant vers le gris dans les régions de montagne), cette palette s'éclaircit et prend une couleur marron vers le nord et l'Aveyron.

L'ardoise est utilisée en bardage des façades les plus exposées (essentiellement au nord ouest et à l'ouest) et en couverture dans les régions de montagne, dans ce cas elle est de forme arrondie "en écaille de poisson" ou rectangulaire de petite dimension.

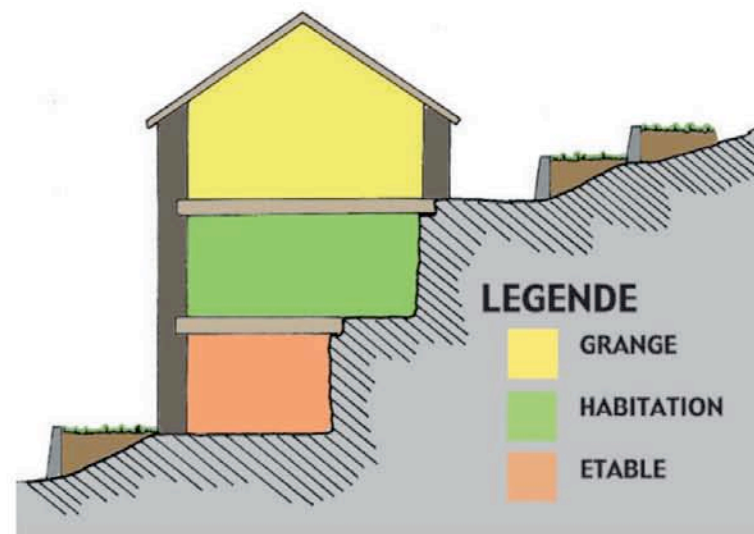
Dans cette région d'altitude il est important de lutter contre le froid, en effet les hivers sont vigoureux et longs. L'organisation verticale découlant comme nous l'avons vu de l'adaptation à la pente permet de disposition les fonctions. Cette judicieuse superposition est faite pour garder au maximum la chaleur produite par les animaux : L'étable se trouve donc au rez-de-chaussée, c'est elle qui produit la chaleur, au-dessus on trouve le logement et au dernier étage la grange où le foin sert d'isolant.



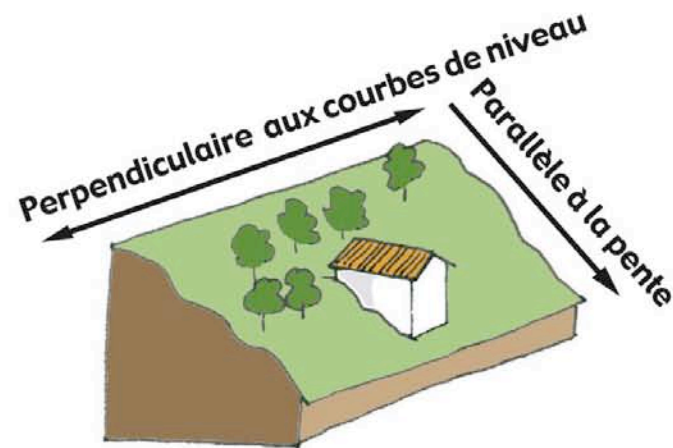
Perpendiculaire à la pente



Il existe différentes façons d'adapter sa maison à la pente. De manière perpendiculaire : le terrain est façonné en terrasses, chacune permettant d'accéder de plain pied aux différents étages. Cette disposition offre une large façade vers la vallée, orientée le plus souvent au sud.

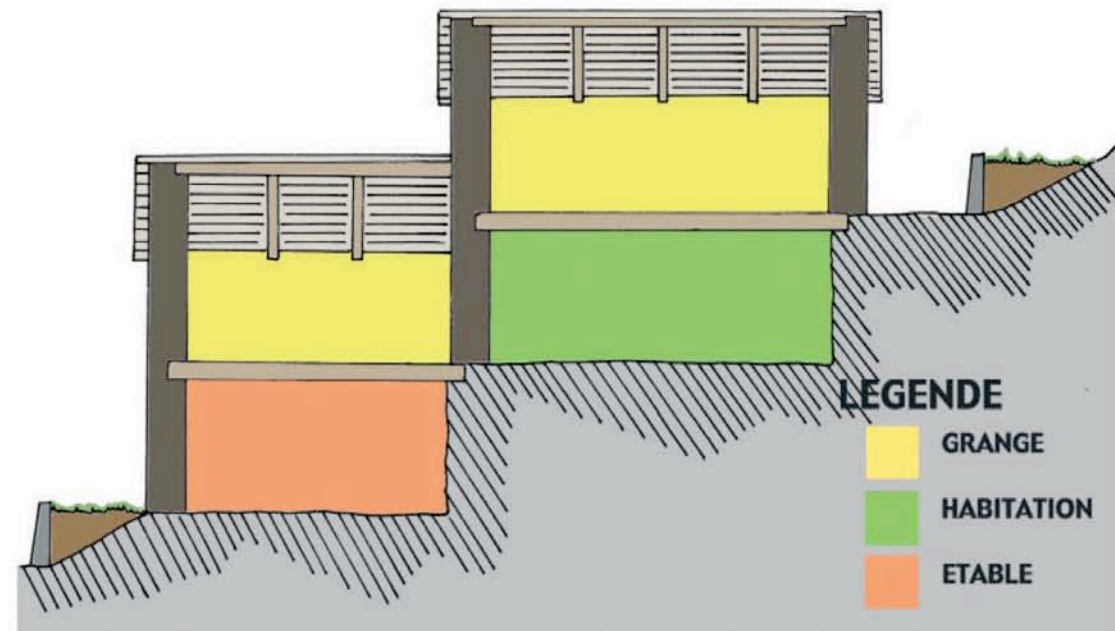


Parallèle à la pente



On peut aussi construire de manière parallèle à la pente. Le bâtiment se développe alors le long de la pente, en escalier, avec des bâtiments juxtaposés à différents niveaux.

On trouve souvent des contreforts sur les constructions dans la pente. Les contreforts permettent de renforcer le bâtiment contre la poussée naturelle de la pente. Mais il est curieux de rencontrer parfois des fermes possédant des contreforts alors qu'elles sont construites sur des terrains presque plats. Cette disposition technique serait-elle devenue avec le temps une habitude construction ou un élément décoratif ?



Remerciements

Ce document a été réalisé par le CAUE du Tarn avec le concours du Service Espaces et Paysages du Conseil Général du Tarn.

• Pour le CAUE du Tarn :

Laetitia LAFFITTE, paysagiste

Laurent PICARD, géographe

Alain GOLDSIMMER, architecte paysagiste

Christophe MAISONNEUVE, architecte

paysagiste

Thomas CASEL, architecte, directeur

Delphine BOURGES, assistante paysagiste

• Pour le Conseil Général :

Patrick URBANO, géographe, chef du Service Espace et Paysage

Frédéric PUECH, travaux cartographiques, Service Espace et Paysage

Ce document a pu être réalisé grâce au concours précieux et assidu des organismes qui ont participé activement au Comité de Pilotage de cet inventaire :

La Direction Régionale de l'Environnement (DIREN)

Le Conseil Général du Tarn et ses différents services associés

La Préfecture du Tarn

L'Association des Maires du Tarn

La Chambre d'Agriculture du Tarn

Le Comité Régional de la Propriété Forestière (CRPF)

La Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt du Tarn (DDAF)

La Direction Départementale de l'Équipement du Tarn (DDE)

L'Institut Environnement Tarnais - Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (IET-CPIE)

L'Office National de la Forêt (ONF)

Le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc (PNRHL)

Le Service Départemental d'Architecture et du Patrimoine du Tarn (SDAP)

L'Union Protection Nature Environnement Tarn (UPNET)

L'Union Régionale des CAUE (URCAUE)

Nous remercions également les personnes qui ont participé à la réalisation des documents "Couleurs et Matériaux" et "Typologie du bâti traditionnel" qui ont permis d'étayer ce document sur la connaissance de l'architecture tarnaise et son impact sur le paysage.

Bibliographie

PAYSAGE

- *Manières paysagères, une méthode d'étude, des pratiques* - GEODOC n° 35 (1991) - C. Bérenguier

- *Dossier spécial (paysage, territoires et cultures)* - Revue Urbanisme n° 284

- *Paysage : planter le décor* - revue DIAGONAL (juin 88, n° 72)

- *Parcours dans le paysage des Hauts de Seine* - TOPOS, n° 13 - CAUE 92.

- *Les paysages d'Ile de France n° 117 - 118*, octobre 97

- *Atlas des paysages de la Haute Savoie* - CAUE 74 (1997)

- *Reconnaissance paysagère du département* - CAUE 31 (1992)

- *Connaissance du Tarn* - Imprimerie coopérative du sud-ouest, Albi (1972) - C. Bon, R. Cubaynes, G. Martignac

- *Les régions françaises* - Pierre Estienne (Masson géographie)

- *Connaissances du Tarn*

- *Atlas agricole Midi Pyrénées 1988*

- *Le Département du Tarn 1879* - Adolphe Joannie : ouvrage ancien qui permet de comprendre certaines évolutions territoriales et paysagères.

- *Tableau de bord de l'Environnement* - Edition 1984 et 1992.

- *Le guide bleu Midi-Pyrénées - Approche touristique des paysages*, éditions Hachette

- *Débat national pour l'Aménagement du Territoire (avril 1994)* : permet de resituer le département dans son contexte régional et de comprendre comment il s'articule avec les départements voisins.

- *Les grandes unités paysagères dans le Tarn* - DDE du Tarn (1994)

- *Les grands ensembles morpho-pédologique de Midi Pyrénées (1995)* : nombreux renseignements sur la géologie, pédologie et la végétation - Partie de synthèse.

- *Les espaces naturels sensibles et remarquables du Tarn* - Conseil Général du Tarn (sept. 1990)

- *Recensement général de la population* (INSEE 1990).

ARCHITECTURE

ITTEN (Johannes), *"Art de la couleur"*, éditions Dessain et Tobra, 1986

LENCLOS (Jean-Philippe et Dominique), *"Les couleurs de la France"*, éditions du Moniteur, 1982

"Tarn, aux couleurs de l'occitanie", encyclopédie Bonneton, 1998

Tarn, guides Gallimard, 2001

ASTRUC H. : *"Les pigeonniers tarnais"*, Albi, 1971.

ASTRUC H. : *"Sauvegarde des pigeonniers Tarnais"* in Combat-Nature, 1974, n°15.

CANER B. : *"Pour restaurer ou construire des maisons dans le Tarn"*, publié sous l'égide de l'association pour la sauvegarde des maisons et paysages du Tarn, 1973.

CASEL T. COLZANI J. GARDERE J. F. MARFIN J. L. *"Maisons d'argile en Midi Pyrénées"*, ouvrage collectif, collection Architecture, Paysage et Territoires, éditions PRIVAT, 2000.

CHAUMELY J. : *"Styles du Languedoc"* dessins de J.J. MORCVAN, éditions Conseils.

CLOS J. A. : *"Recherches sur le Sorezois"*, in annales de statistiques par Ballois. Paris, An. XI.

COMBES A. : *"Statistiques de l'arrondissement de Castres (Tarn)"*. Castres 1834.

DEMANGEON A. : *"Essai d'une classification des maisons rurales"* in Problèmes de géographie humaine, éditions Colin, Paris, 1947.

DURRAND GORRY et TRIGON : *"Arfons en montagne Noire"*.

DURRAND GORRY et TRIGON : *"Histoire d'Arfons"*.

FERAL F. : *"L'habitat rural dans les vallées du tarn aux environs de Montauban"*, in bulletin du comité des travaux historiques et scientifiques, Tome LXVI, 1953.

GACHES P. : *"De 1900 à 1914... la vie à Castres et à la montagne"*

FRUCHARD M. F. : *"La cuisine et son mobilier"*, in la cuisine Tarnaise, éditions Province et Patrimoine, 1983.

HUGO A. : *"Le département du Tarn"*. in la France pittoresque, tome 3.

LHUISSET CH. : *"Architecture rurale en Languedoc / en Roussillon"*, éditions les Provinciades, 1980

MAUMENE A. : *"Fermes et châteaux, vie au grand air, réunis"*, n° 90 (n°extraordinaires) de Vie à la campagne, 1934.

MASSOL J. F. : *"Description du département du Tarn"*, Albi Baurens. 1818.

PARISET M.F. : *"Economie rurale, mœurs et usages de la Montagne Noire"*, éditions Garac, Carcassonne, 1882.

PARISET M.F. : *"Economie rurale, mœurs et usages du Lauragais"*, Paris 1882.

PINOL C. : *"Architecture rurale"*, in Guide du Tarn, collection les Encyclopédies du voyage, éditions Gallimard

PRUNET R. : *"Les campagnes toulousaines, étude géographique"*, publication de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Toulouse série B tome 1, 1965

RASCOL P. : *"Les paysans de l'Albigeois à la fin de l'ancien régime"*, imprimerie moderne, Aurillac, 1961.

RIVALS C. *"L'architecture rurale française, corpus des genres, des types et des variantes : Midi Toulousain et Pyrénéen"*, musée national des arts et traditions populaires, éditions Berger-Levréau, 1979.

ROQUES J. : *"Guide du Tarn"*, collection Rives du temps, éditions La Revue du Tarn, 1981.

VIVIERS (de) B. : *"la Revue du Tarn"*, n°124, 1986.

"La vie rurale aux environs d'Albi", la Revue du Tarn, tome 9, 1892.

Encyclopédie Bonneton : *"Tarn aux couleurs de l'occitanie"*, éditions Bonneton, Paris, 1998.

Guide Vert : *"Gorges du Tarn, Cévennes, Languedoc"*, éditions Michelin.

Topo-guide : *"Midi Pyrénées à pied"*, éditions F.F.R.P..

Crédits photographiques

Les photographies utilisées dans ce document sont la propriété du Conseil Général du Tarn et du CAUE du Tarn, exception faite des photographies suivantes :

pages de couverture : extrait de la "carte touristique du Tarn" du Comité Départemental du Tourisme du Tarn

p. 27 : photographie de la chapelle de "*Las Planques*" du Comité Départemental du Tourisme

p. 28/29 : photographie du Viaduc du Viaur de D. ROUSSEAU (Conseil Général)

p. 84/85 : photographie des collines agricoles multicolores du lautrecois du Comité Départemental du Tourisme

p. 91 : photographie du pigeonnier entouré de tournesols du Comité Départemental du Tourisme.

p. 99 : photographies des collines agricoles plantées de haies et de l'urbanisation de maisons individuelles de D. ROUSSEAU (Conseil Général)

p. 101 : photographie des collines agricoles moissonnées de D. ROUSSEAU (Conseil Général)

p. 107 : photographie de Penne de D. ROUSSEAU (Conseil Général)

Editeur : CAUE du Tarn - © Novembre 2004

ISBN : 2-914120-03-6

Graphisme et mise en page : Christophe Saez

Impression : Escourbiac - Graulhet

Principales typologies architecturales

La ferme "Bloc", architecture de coteaux et plateaux

Les régions de plateaux (Cordes) et de coteaux (coteaux de Montclar) ont développé une autre variante de l'architecture rurale. La maison adopte un plan carré avec toiture à 4 pans. La façade principale accueille les pièces d'habitation tandis que les pièces annexes, voire celles liées à l'activité agricole (grange ou étable) occupent l'arrière ou le côté du bâtiment.

Dans les coteaux de Montclar, l'influence de la région Montalbanaise est omniprésente, avec une forte prédominance de la toiture. Celle-ci se prolonge à l'arrière sur les annexes, touchant presque le sol. Sur le plateau cordais, l'utilisation massive du calcaire annonce le Quercy tout proche.



Grès

Calcaire

Brique



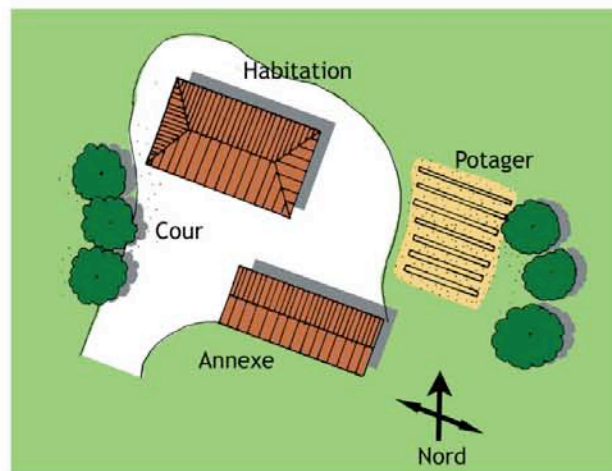
Type général :

Une ferme bloc avec un toit à quatre pentes, la façade principale est orientée au sud, sud-ouest, ordonnancée elle comporte souvent un étage plus des combles. On trouve les pièces de l'exploitation agricole à l'arrière du bâtiment ou dans d'autres bâtiments implantés sur la propriété et formant une cour avec l'habitation.

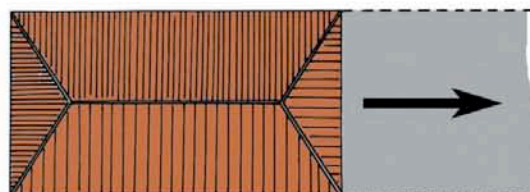
Les matériaux :

Ce type d'habitat est essentiellement construit en brique et en calcaire et dans certaines régions en grès. On ne trouve pratiquement aucun bâtiment en schiste.

Il est intéressant de noter une certaine mixité, en effet dans certains cas on trouve un mélange de calcaire et de brique.



Organisation sur le terrain

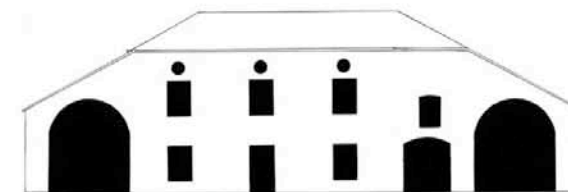
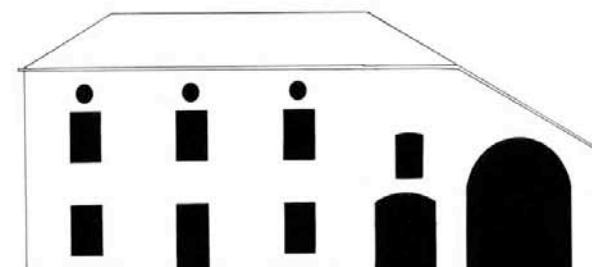
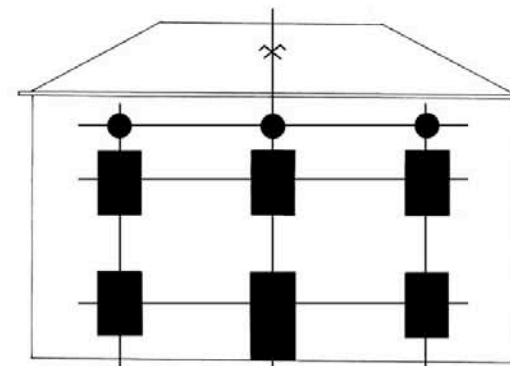


Extension sur un seul côté

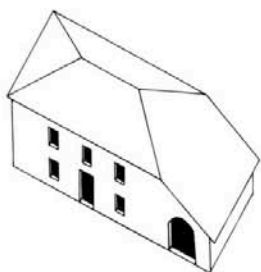


Extension des deux côtés

La façade est ordonnancée, elle est symétrique (l'axe de symétrie passe par la porte). Les ouvertures sont proportionnelles et alignées (horizontalement et verticalement).



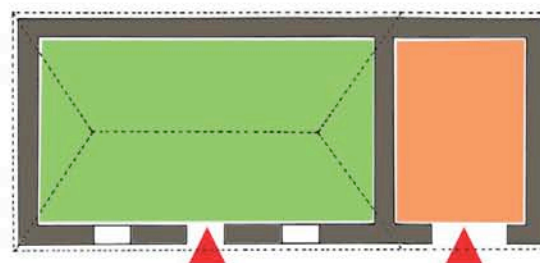
Façade, rythmes des ouvertures



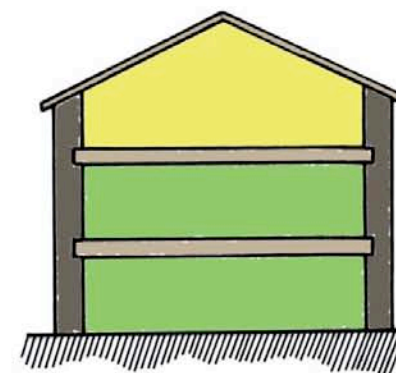
Extension sur le côté

A partir du type de base décrit précédemment le bâtiment principal peut s'agrandir sur les côtés. Ces extensions abritent le plus souvent des hangars et des locaux de l'exploitation agricole.

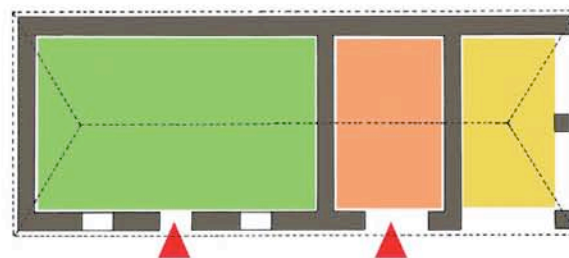
Elles sont souvent postérieures à la maison d'habitation qui occupe toujours la partie centrale.



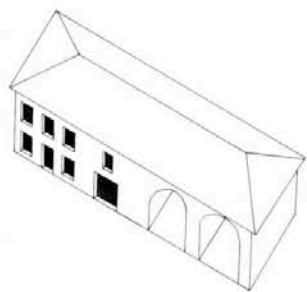
Organisation en plan



Organisation en coupe

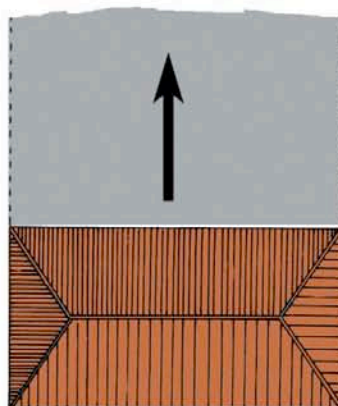
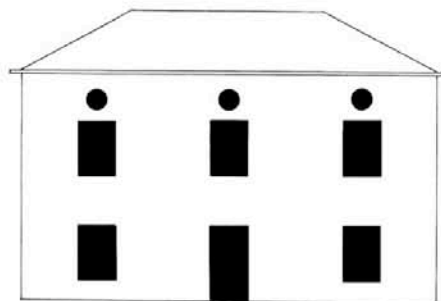


Organisation en plan

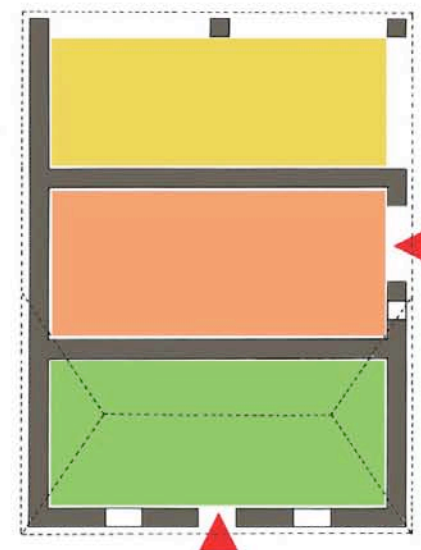
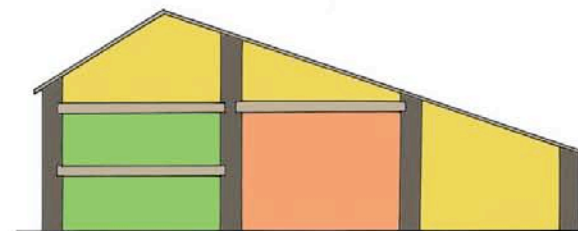


Extension sur l'arrière

Dans ce cas là, l'extension se fait à l'arrière du bâtiment. La façade sud, façade principale, abrite l'habitation. En apparence on a une maison de maître, mais en réalité il s'agit d'une ferme souvent très grande où la partie habitation ne représente qu'une faible épaisseur en façade.



Extension par l'arrière



LEGENDE

- GRANGE
- HABITATION
- ETABLE



La ferme allongée, architecture des plaines et des collines du centre

La typologie la plus courante est l'organisation en linéaire dont l'influence la plus présente est la "lauragaise" issue de la région toulousaine proche. Elle se caractérise par un volume allongé de forme rectangulaire, avec un étage et une toiture le plus souvent à deux pans, orientée suivant les conditions climatiques (souvent selon un axe sud-est/nord-ouest), notamment pour se protéger du vent d'autan.

Les annexes et extensions, construites dans le prolongement du bâtiment principal au fur et à mesure des besoins, accentuent la proportion linéaire de l'ensemble.

Le plan traditionnel reprend généralement le schéma suivant :

- face à l'entrée desservant d'un côté la cuisine (salle commune) et de l'autre la "souillarde" (buanderie) ou l'étable, un escalier permet d'accéder aux chambres de l'étage.

Les évolutions sociales ont peu à peu entraîné une différenciation du logis et des locaux à usages agricoles, jusqu'à entraîner parfois une séparation physique du bâtiment d'habitation dont la représentation la plus aboutie est la maison de maître (volume de forme plutôt carrée avec toiture à 4 pans). Sa façade, ordonnancée et rythmée est toujours enduite, ornée de bandeaux et corniches moulurés en terre cuite.

Des lucarnes de formes variées (losanges, demi-lunes, rondes...) ornent le haut de la façade pour éclairer et ventiler les combles.



Grès

Calcaire

Schiste

Brique

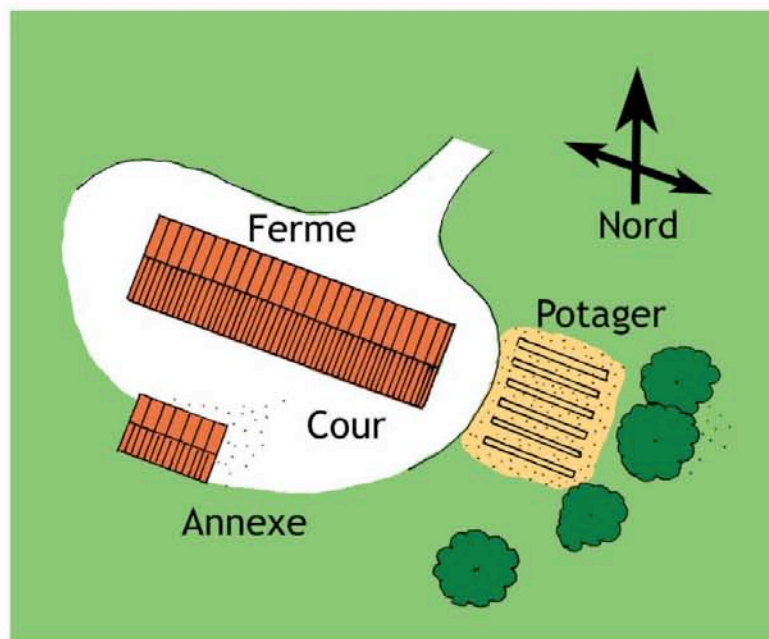


Type général :

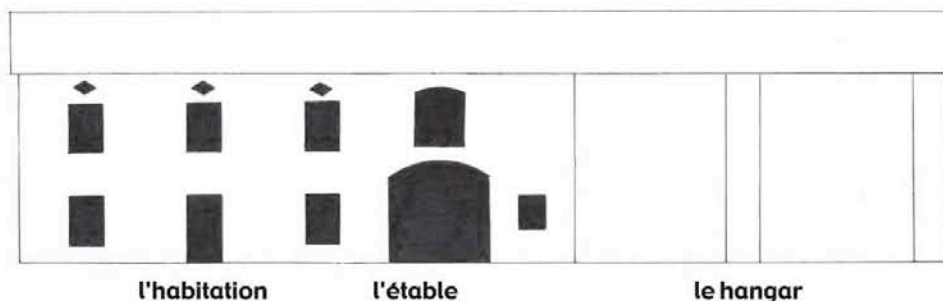
C'est un bâtiment simple avec un toit à deux pentes et un logis modeste accolé à une étable. L'avantage de ces bâtiments est de pouvoir s'agrandir au fur et à mesure de l'exploitation, il suffit de juxtaposer un hangar, en prolongeant le toit. Nous verrons que ce système se rationalisera avec la ferme dite "lauragaise".

Les matériaux :

On trouve cette forme d'habitat sur une grande partie du territoire, aussi bien dans des régions de brique que de schiste. La forme est sensiblement la même, mais c'est la mise en oeuvre des matériaux dans les détails qui forme les grandes différences. En effet nous verrons qu'on ne construit pas de la même façon en maçonnerie de brique ou de pierre, les encadrements de baies, surtout sont différents.



Organisation sur le terrain

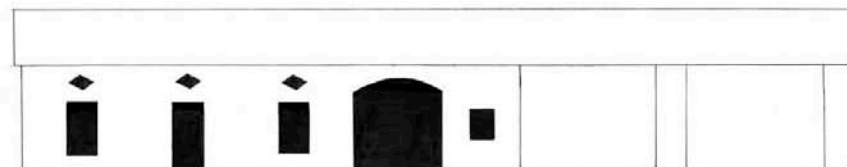
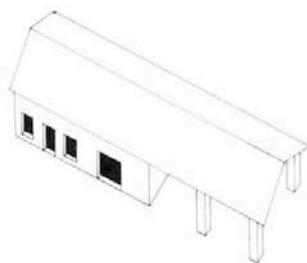


On comprend l'organisation de la ferme en observant la façade, l'habitation avec ses fenêtres et une symétrie par rapport à la porte d'entrée, puis l'étable avec une porte plus grande et au dessus un accès au grenier, enfin le hangar pour les outils et le foin.

La Lauragaise

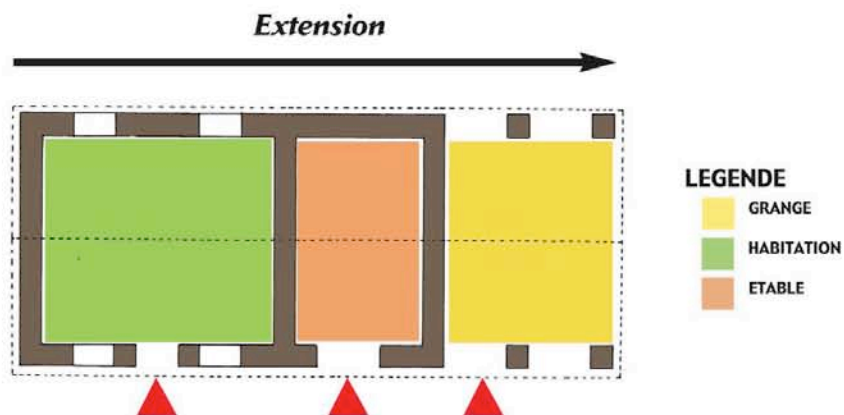
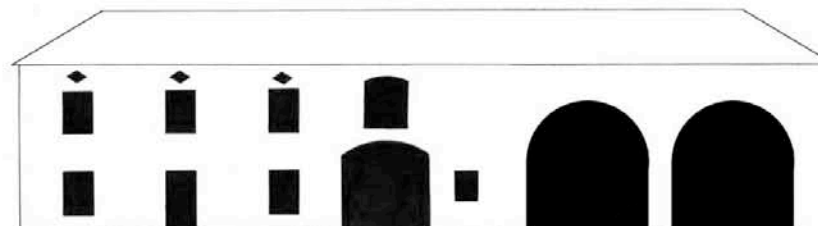
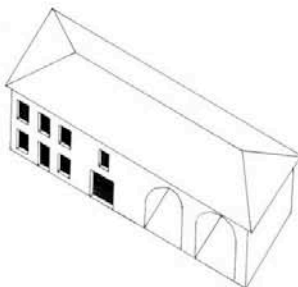
Voici le type ferme allongée dite Lauragaise, présente dans tout le sud du département où elle est apparu au 19^e siècle. Elle est le reflet d'une agriculture rationalisée fonctionnant sur une organisation de métairie (voir page suivante avec la description d'une métairie près de Montgey).

On dit que pour faciliter le stockage et la gestion des réserves, une arche du hangar correspondait à une surface déterminée de la propriété (10 hectares de champ de blé par exemple).



Proche du type 1

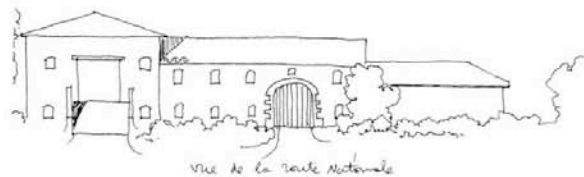
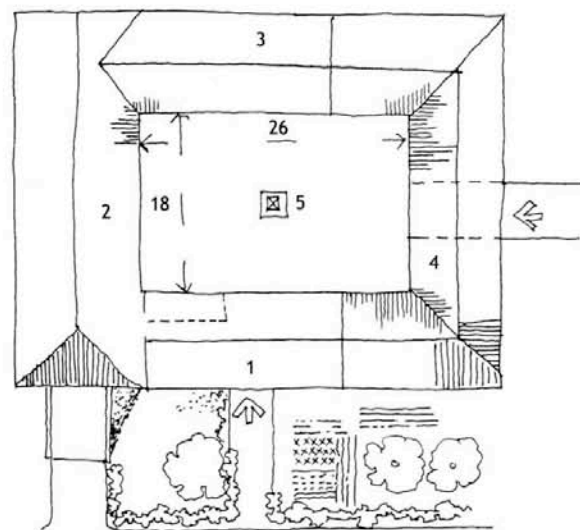
Ce type de ferme est une déclinaison du type 1 de manière allongée. On retrouve la façade ordonnancée avec un étage. Le toit s'est allongé sur le côté pour abriter les locaux de l'exploitation.



Autour d'une cour

Enfin, il existe pour ces fermes une autre manière de s'accroître : autour d'une cour. Les bâtiments sont alors construits perpendiculairement au bâtiment principal (occupé la plupart du temps par l'habitation).

Les bâtiments d'exploitation viennent refermer un espace central, la cour. Elle est le lieu de vie de la ferme, les femmes y pratiquent un grand nombre d'activités, lessive, élevage de la basse cour ...



La ferme dans la pente, architecture de montagne

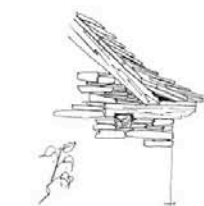
Elle se caractérise par des volumes plus compacts dictés par la rigueur du climat, où la proximité de la chaleur des animaux est recherchée.

On retrouve donc l'étable (chaleur) au rez-de-chaussée, le logis à l'étage et la grange (isolation) au dessus ou à côté, suivant la typologie du terrain.

Dans certaines zones, (Ségala et extrême est des Monts de Lacau) l'accès au logis, situé à l'étage, se fait par un escalier extérieur en pierre, dont le palier est souvent abrité par un auvent.



Monts de Lacau
(Illustration de L. Cavaillès)



Toiture à "coyau"
(Illustration de P. Gironnet)

La maçonnerie, constituée essentiellement d'un appareillage plus ou moins régulier de schiste, est souvent enduite (notamment pour le corps du logis, les bâtiments liés uniquement à l'activité agricole sont, eux, laissés à l'état brut).

Les toitures sont en lauses ou en ardoises sauf pour la Montagne Noire où la tuile prédomine.

En Ségala, l'influence du Quercy et du Rouergue se traduit par la présence de toitures à fortes pentes à coyau (partie du toit en rive moins pentue).

Dans le massif de la Grésigne, on retrouve une typologie assez proche, avec des volumes plus compacts et parfois la présence d'escaliers extérieurs. Mais, ici, les matériaux utilisés diffèrent avec des maçonneries en grès et des toitures en tuiles.



Labastide Rouairoux



Le Masnau Massugiès



Vabre



Lamontélarie



Saint Julien de Gaulène



Pampelonne

Schiste



Type général :

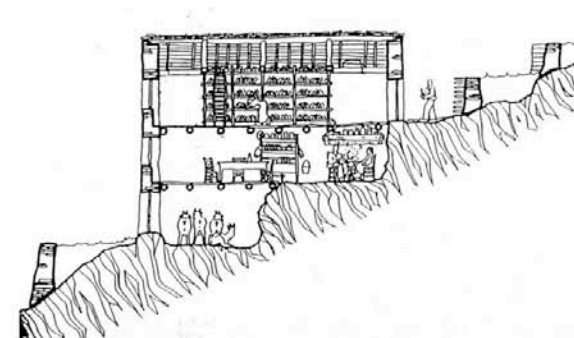
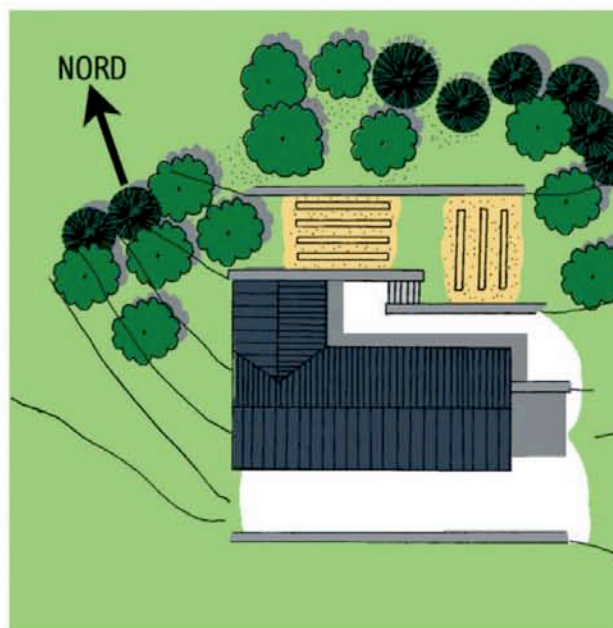
Les fermes de montagne ont une contrainte pour leur implantation : la pente. Habiter la pente a toujours été pour l'homme à la fois une contrainte et un avantage : en effet l'adaptation à la déclivité oblige à un certain nombre de ruses techniques et d'aménagement du terrain (création de terrasses par exemple) mais permet une organisation verticale très fonctionnelle. Ainsi tout les étages du bâtiments peuvent être accessibles de plain pied.

Les matériaux :

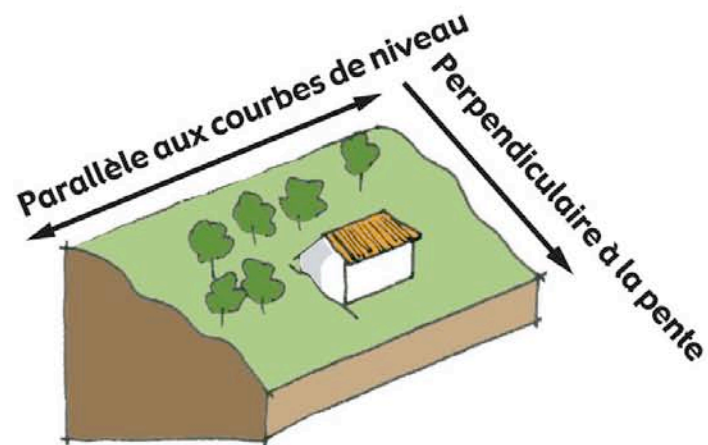
Le schiste maçonné imprime son identité au bâti traditionnel de ces régions. De couleur sombre (tirant vers le gris dans les régions de montagne), cette palette s'éclaircit et prend une couleur marron vers le nord et l'Aveyron.

L'ardoise est utilisée en bardage des façades les plus exposées (essentiellement au nord ouest et à l'ouest) et en couverture dans les régions de montagne, dans ce cas elle est de forme arrondie "en écaille de poisson" ou rectangulaire de petite dimension.

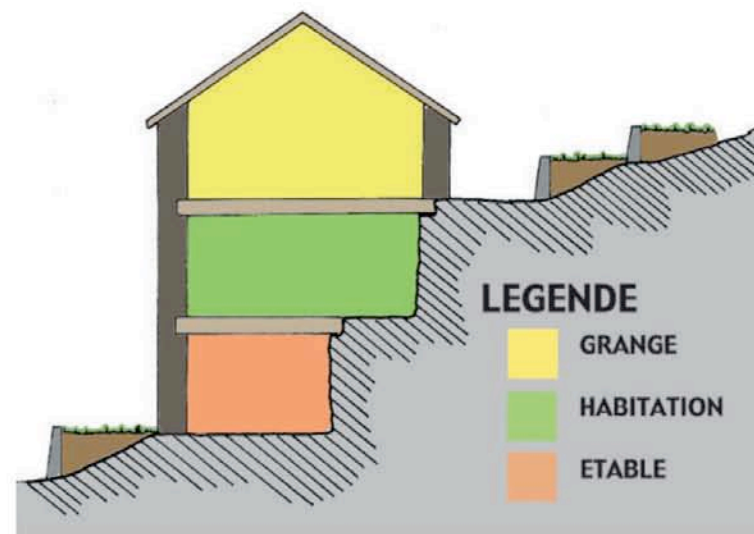
Dans cette région d'altitude il est important de lutter contre le froid, en effet les hivers sont vigoureux et longs. L'organisation verticale découlant comme nous l'avons vu de l'adaptation à la pente permet de disposition les fonctions. Cette judicieuse superposition est faite pour garder au maximum la chaleur produite par les animaux : L'étable se trouve donc au rez-de-chaussée, c'est elle qui produit la chaleur, au-dessus on trouve le logement et au dernier étage la grange où le foin sert d'isolant.



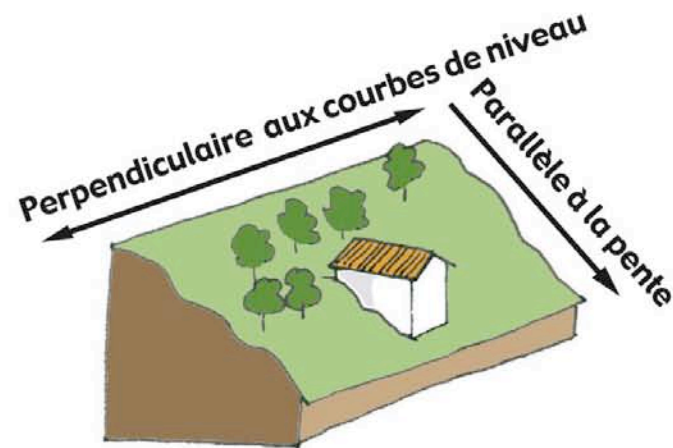
Perpendiculaire à la pente



Il existe différentes façons d'adapter sa maison à la pente. De manière perpendiculaire : le terrain est façonné en terrasses, chacune permettant d'accéder de plain pied aux différents étages. Cette disposition offre une large façade vers la vallée, orientée le plus souvent au sud.

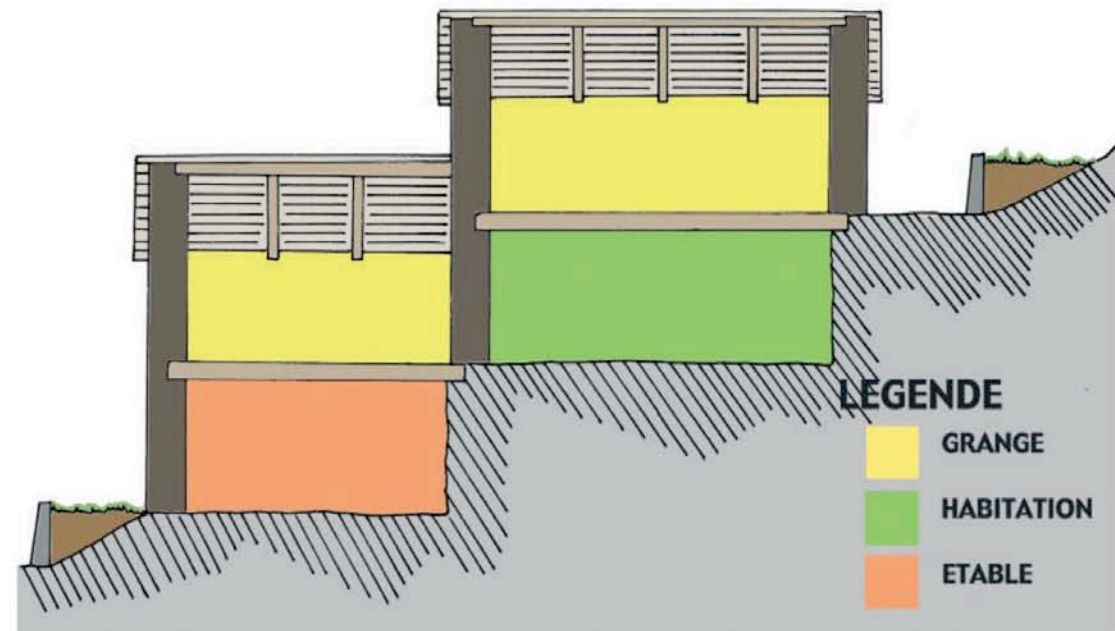


Parallèle à la pente



On peut aussi construire de manière parallèle à la pente. Le bâtiment se développe alors le long de la pente, en escalier, avec des bâtiments juxtaposés à différents niveaux.

On trouve souvent des contreforts sur les constructions dans la pente. Les contreforts permettent de renforcer le bâtiment contre la poussée naturelle de la pente. Mais il est curieux de rencontrer parfois des fermes possédant des contreforts alors qu'elles sont construites sur des terrains presque plats. Cette disposition technique serait-elle devenue avec le temps une habitude construction ou un élément décoratif ?



Remerciements

Ce document a été réalisé par le CAUE du Tarn avec le concours du Service Espaces et Paysages du Conseil Général du Tarn.

• Pour le CAUE du Tarn :

Laetitia LAFFITTE, paysagiste

Laurent PICARD, géographe

Alain GOLDSIMMER, architecte paysagiste

Christophe MAISONNEUVE, architecte

paysagiste

Thomas CASEL, architecte, directeur

Delphine BOURGES, assistante paysagiste

• Pour le Conseil Général :

Patrick URBANO, géographe, chef du Service Espace et Paysage

Frédéric PUECH, travaux cartographiques, Service Espace et Paysage

Ce document a pu être réalisé grâce au concours précieux et assidu des organismes qui ont participé activement au Comité de Pilotage de cet inventaire :

La Direction Régionale de l'Environnement (DIREN)

Le Conseil Général du Tarn et ses différents services associés

La Préfecture du Tarn

L'Association des Maires du Tarn

La Chambre d'Agriculture du Tarn

Le Comité Régional de la Propriété Forestière (CRPF)

La Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt du Tarn (DDAF)

La Direction Départementale de l'Équipement du Tarn (DDE)

L'Institut Environnement Tarnais - Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (IET-CPIE)

L'Office National de la Forêt (ONF)

Le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc (PNRHL)

Le Service Départemental d'Architecture et du Patrimoine du Tarn (SDAP)

L'Union Protection Nature Environnement Tarn (UPNET)

L'Union Régionale des CAUE (URCAUE)

Nous remercions également les personnes qui ont participé à la réalisation des documents "Couleurs et Matériaux" et "Typologie du bâti traditionnel" qui ont permis d'étayer ce document sur la connaissance de l'architecture tarnaise et son impact sur le paysage.

Bibliographie

PAYSAGE

- *Manières paysagères, une méthode d'étude, des pratiques* - GEODOC n° 35 (1991) - C. Bérenguier

- *Dossier spécial (paysage, territoires et cultures)* - Revue Urbanisme n° 284

- *Paysage : planter le décor* - revue DIAGONAL (juin 88, n° 72)

- *Parcours dans le paysage des Hauts de Seine* - TOPOS, n° 13 - CAUE 92.

- *Les paysages d'Ile de France n° 117 - 118*, octobre 97

- *Atlas des paysages de la Haute Savoie* - CAUE 74 (1997)

- *Reconnaissance paysagère du département* - CAUE 31 (1992)

- *Connaissance du Tarn* - Imprimerie coopérative du sud-ouest, Albi (1972) - C. Bon, R. Cubaynes, G. Martignac

- *Les régions françaises* - Pierre Estienne (Masson géographie)

- *Connaissances du Tarn*

- *Atlas agricole Midi Pyrénées 1988*

- *Le Département du Tarn 1879* - Adolphe Joannie : ouvrage ancien qui permet de comprendre certaines évolutions territoriales et paysagères.

- *Tableau de bord de l'Environnement* - Edition 1984 et 1992.

- *Le guide bleu Midi-Pyrénées - Approche touristique des paysages*, éditions Hachette

- *Débat national pour l'Aménagement du Territoire (avril 1994)* : permet de resituer le département dans son contexte régional et de comprendre comment il s'articule avec les départements voisins.

- *Les grandes unités paysagères dans le Tarn* - DDE du Tarn (1994)

- *Les grands ensembles morpho-pédologique de Midi Pyrénées (1995)* : nombreux renseignements sur la géologie, pédologie et la végétation - Partie de synthèse.

- *Les espaces naturels sensibles et remarquables du Tarn* - Conseil Général du Tarn (sept. 1990)

- *Recensement général de la population* (INSEE 1990).

ARCHITECTURE

ITTEN (Johannes), *"Art de la couleur"*, éditions Dessain et Tobra, 1986

LENCLOS (Jean-Philippe et Dominique), *"Les couleurs de la France"*, éditions du Moniteur, 1982

"Tarn, aux couleurs de l'occitanie", encyclopédie Bonneton, 1998

Tarn, guides Gallimard, 2001

ASTRUC H. : *"Les pigeonniers tarnais"*, Albi, 1971.

ASTRUC H. : *"Sauvegarde des pigeonniers Tarnais"* in Combat-Nature, 1974, n°15.

CANER B. : *"Pour restaurer ou construire des maisons dans le Tarn"*, publié sous l'égide de l'association pour la sauvegarde des maisons et paysages du Tarn, 1973.

CASEL T. COLZANI J. GARDERE J. F. MARFIN J. L. *"Maisons d'argile en Midi Pyrénées"*, ouvrage collectif, collection Architecture, Paysage et Territoires, éditions PRIVAT, 2000.

CHAUMELY J. : *"Styles du Languedoc"* dessins de J.J. MORCVAN, éditions Conseils.

CLOS J. A. : *"Recherches sur le Sorezois"*, in annales de statistiques par Ballois. Paris, An. XI.

COMBES A. : *"Statistiques de l'arrondissement de Castres (Tarn)"*. Castres 1834.

DEMANGEON A. : *"Essai d'une classification des maisons rurales"* in Problèmes de géographie humaine, éditions Colin, Paris, 1947.

DURRAND GORRY et TRIGON : *"Arfons en montagne Noire"*.

DURRAND GORRY et TRIGON : *"Histoire d'Arfons"*.

FERAL F. : *"L'habitat rural dans les vallées du tarn aux environs de Montauban"*, in bulletin du comité des travaux historiques et scientifiques, Tome LXVI, 1953.

GACHES P. : *"De 1900 à 1914... la vie à Castres et à la montagne"*

FRUCHARD M. F. : *"La cuisine et son mobilier"*, in la cuisine Tarnaise, éditions Province et Patrimoine, 1983.

HUGO A. : *"Le département du Tarn"*. in la France pittoresque, tome 3.

LHUISSET CH. : *"Architecture rurale en Languedoc / en Roussillon"*, éditions les Provinciades, 1980

MAUMENE A. : *"Fermes et châteaux, vie au grand air, réunis"*, n° 90 (n°extraordinaires) de Vie à la campagne, 1934.

MASSOL J. F. : *"Description du département du Tarn"*, Albi Baurens. 1818.

PARISET M.F. : *"Economie rurale, mœurs et usages de la Montagne Noire"*, éditions Garac, Carcassonne, 1882.

PARISET M.F. : *"Economie rurale, mœurs et usages du Lauragais"*, Paris 1882.

PINOL C. : *"Architecture rurale"*, in Guide du Tarn, collection les Encyclopédies du voyage, éditions Gallimard

PRUNET R. : *"Les campagnes toulousaines, étude géographique"*, publication de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Toulouse série B tome 1, 1965

RASCOL P. : *"Les paysans de l'Albigeois à la fin de l'ancien régime"*, imprimerie moderne, Aurillac, 1961.

RIVALS C. *"L'architecture rurale française, corpus des genres, des types et des variantes : Midi Toulousain et Pyrénéen"*, musée national des arts et traditions populaires, éditions Berger-Levréau, 1979.

ROQUES J. : *"Guide du Tarn"*, collection Rives du temps, éditions La Revue du Tarn, 1981.

VIVIERS (de) B. : *"la Revue du Tarn"*, n°124, 1986.

"La vie rurale aux environs d'Albi", la Revue du Tarn, tome 9, 1892.

Encyclopédie Bonneton : *"Tarn aux couleurs de l'occitanie"*, éditions Bonneton, Paris, 1998.

Guide Vert : *"Gorges du Tarn, Cévennes, Languedoc"*, éditions Michelin.

Topo-guide : *"Midi Pyrénées à pied"*, éditions F.F.R.P..

Crédits photographiques

Les photographies utilisées dans ce document sont la propriété du Conseil Général du Tarn et du CAUE du Tarn, exception faite des photographies suivantes :

pages de couverture : extrait de la "carte touristique du Tarn" du Comité Départemental du Tourisme du Tarn

p. 27 : photographie de la chapelle de "**Las Planques**" du Comité Départemental du Tourisme

p. 28/29 : photographie du Viaduc du Viaur de D. ROUSSEAU (Conseil Général)

p. 84/85 : photographie des collines agricoles multicolores du lautrecois du Comité Départemental du Tourisme

p. 91 : photographie du pigeonnier entouré de tournesols du Comité Départemental du Tourisme.

p. 99 : photographies des collines agricoles plantées de haies et de l'urbanisation de maisons individuelles de D. ROUSSEAU (Conseil Général)

p. 101 : photographie des collines agricoles moissonnées de D. ROUSSEAU (Conseil Général)

p. 107 : photographie de Penne de D. ROUSSEAU (Conseil Général)

Editeur : CAUE du Tarn - © Novembre 2004

ISBN : 2-914120-03-6

Graphisme et mise en page : Christophe Saez

Impression : Escourbiac - Graulhet

Travail réalisé par :

- le Conseil général du Tarn
- le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Tarn

Etude financée par :

- La Direction Régionale de l'Environnement de Midi-Pyrénées
- Le Conseil général du Tarn

Publication financée par :

- L'Europe
- Le Conseil général du Tarn

ISBN : 2-914120-03-6

